



QUOTIDIEN
Téléphone
027/23 30 51
Publicité: Publicitas-Sion
Téléphone 027/21 21 11

Le N° 1 franc

LATHION-VOYAGES

*Pensez
VSCSOURCES!*

Sion - Sierre - Martigny

Samedi à Sion

Nouvelliste

et Feuille d'Avis du Valais

LE SABAYON OU LES BÉQUILLES

L'histoire récente a démontré combien il est difficile parfois de faire franchir à une loi le cap d'un scrutin populaire. Les bonnes intentions du législateur, l'esprit novateur du projet, les efforts de propagande, les parrainages les plus illustres peuvent, à l'étonnement général, demeurer inopérants.

Ce risque existe notamment lorsqu'il n'a pas été suffisamment tenu compte du contexte historique, lorsque l'insertion dans le cadre des institutions existantes n'a pas été calculée avec une certaine précision, lorsque l'incidence financière pour l'Etat et les communes est restée dans la pénombre, lorsqu'à des principes ayant permis des réalisations satisfaisantes sont substitués de nouveaux slogans; leur idéalisme réussit rarement à convaincre des électeurs au raisonnement très pragmatique.

Si le texte définitif du projet de loi sur l'encouragement à l'économie parvient à échapper à ces écueils et à d'autres du même genre, son adoption par le peuple pourrait être pour le Valais l'un des événements majeurs de l'année 1984.

Se penchant sur ces dispositions en seconds débats avec tout le sérieux qu'elles méritent, nos parlementaires se rendront sans doute compte que l'octroi d'aides ponctuelles de l'Etat ne saurait être le plus efficace des stimulants. Tout jeune patron qui courageusement se lance à la tête d'une entreprise rêve moins d'un geste compatissant que de l'absence de tracasseries administratives ou fiscales; tel chef dynamique ne sera pas loin de penser qu'une attitude plus compréhensive du Département des finances le dispenserait de tendre la main vers celui de l'économie publique. La manne la plus sucrée des pouvoirs publics n'a jamais eu

l'efficacité de l'enthousiasme d'un homme plein de confiance en l'avenir, une confiance fondée sur la clairvoyance bienveillante de ceux qu'il honorerait de ses impôts.

D'ailleurs, le manager qui prend son envol et affronte la concurrence au moyen de procédés techniques perfectionnés en mettant à profit les ressources inespérées de l'informatique serait rapidement déçu s'il voyait ses efforts sombrer dans les chiffres rouges parce que des concurrents sclérosés se contentent de maintenir dans leur entreprise des structures dépassées. Le rôle de l'Etat consiste à augmenter les chances des hommes intelligents et courageux, capables de s'adapter aux exigences de la clientèle, et non pas à arroser, au nom d'une prétendue justice distributive, les plates-bandes de cerveaux routiniers, inaptes à mettre à l'heure les horloges de leurs ateliers et de leurs chantiers.

Pour que le peuple dise oui le moment venu, il doit avoir la conviction que les pouvoirs publics savent éviter toute imixtion tutélaire, tout geste au parfum de politisation. Définir clairement les limites des interventions de l'Etat est une tâche difficile; l'essentiel résidera pourtant dans les compétences et dans l'honnêteté de ceux qui, demain, assumeront l'application de cette loi.

Pour son élaboration, on a eu la sagesse de recourir à la collaboration de chefs d'entreprise ayant donné dans l'économie privée la preuve de leurs qualités dans l'art de réussir. Nous souhaitons qu'ils soient consultés encore à l'heure des réalisations pratiques. Il y va non seulement de la solidité des bilans, mais du pain quotidien des travailleurs entraînés dans le sillage des entreprises. Tout comme leur patron, ils préfèrent le sabayon aux béquilles. **O. de Croy**

Les vigneronns manifestent

SION (AP). - Le Conseil d'Etat doit modifier son arrêté, telle est la principale mesure exigée par les 3000 vigneronns réunis à la rue des Remparts, à Sion, samedi après-midi. « Craignant que les dons du ciel ne se transforment en malédiction », les viticulteurs entendaient, par cette manifestation, attirer l'attention des autorités sur leurs difficultés. La résolution adoptée par les participants rappelle qu'en vertu de la loi sur l'agriculture, la viticulture suisse doit être adaptée au besoin du marché indigène. La production suisse ne satisfait que les 40% de la consommation. Afin de modifier la situation actuelle, les viticulteurs en ont appelé à l'autorité fédérale afin que les importations de vins étrangers soient immédiatement restreintes. Ils en appellent de même à la solidarité helvétique afin que les consommateurs boivent plutôt du vin indigène.

s'élèvent, en outre, contre le caractère dérisoire des acomptes versés en décembre. Ils exigent que ceux-ci soient complétés sans tarder, afin qu'ils puissent faire face à leurs obligations. La réso-

lution indique cependant que les vigneronns, soucieux de produire de la qualité, ne peuvent accepter que leurs vins soient déclassés à des degrés supérieurs à ceux des autres cantons viticoles. Pour

mettre fin à la politique des négociants qui « manipulent et imposent les prix », les manifestants ont décidé de créer de « véritables syndicats » pour défendre leurs intérêts. **9**



Les producteurs valaisans

Une vue de la manifestation.

(Photo NF)

UVRIER

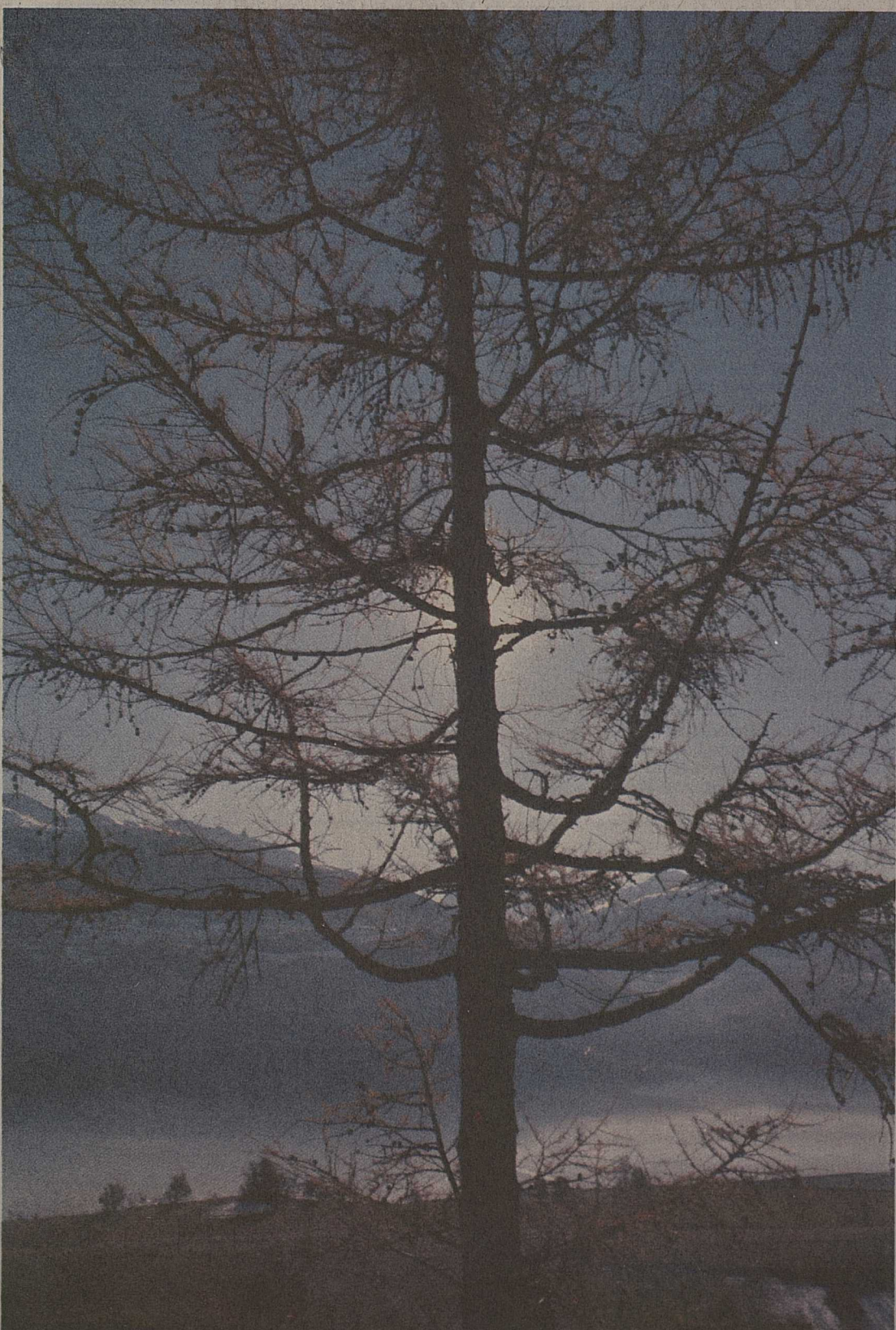
Accident mortel

9

Décès de l'ancien gardien du FC Sion: de Kalbermatten

8

Un brin de soleil... et du foehn



La neige se fait attendre alors que Noël arrive. Le foehn a soufflé parfois avec rage. La lune bat son plein quand tombe la nuit. Un coup de soleil derrière le mélèze presque dénudé. C'était dimanche. On attendait la blancheur de l'hiver. C'est encore les bruns de l'arrière-automne. **Photo NF**

Europe: la mort frappe



L'immeuble sinistré à Amsterdam.

(Bélino AP)

(ATS/AFP). - Plus d'une centaine de personnes, selon les derniers bilans, ont trouvé la mort dans les tragédies qui ont frappé samedi trois capitales européennes: les deux incendies qui ont éclaté dans un dancing de Madrid et un «sex club» (maison de tolérance) d'Amsterdam, et l'explosion d'une voiture piégée devant un grand magasin de Londres.

A Madrid, 82 personnes sont mortes et 23 ont été blessées. A Amsterdam, le bilan est de 13 morts, une trentaine de blessés, dont quatre dans un état grave. A Londres enfin, selon le bilan publié lundi matin par Scotland Yard, cinq personnes ont été tuées, dont deux policiers venus examiner le véhicule suspect. **16**

le must de Cartier

farine
Place du Midi
SION

Chanteurs et musiciens s'unissent pour Noël

VAL-D'ILLIEZ (jbm). — Voici deux ans, la fanfare L'Echo de la vallée et la chorale de Val-d'Illiez s'unissaient pour un concert de Noël, renouvelé cette année, devant le succès remporté.

A l'orgue Mme Nicole Perrin a soutenu certaines partitions des

choristes et des musiciens. L'apothéose de cette soirée de samedi dernier à l'église paroissiale a été, sans conteste, le traditionnel chant de F. Gruber *Douce Nuit* interprété par la fanfare, l'orgue, la chorale et une dizaine d'enfants d'une classe de troisième primaire, chaleureusement applaudis par le

nombreux public qui avait fait le déplacement.

Un tel concert est le moyen de réunir tout ce qu'une commune a comme artistes chanteurs et musiciens. Un grand bravo à tous ceux qui ont joué le jeu pour célébrer Noël une semaine en avance.



Chanteurs, musiciens et chœur d'enfants, une union pour chanter la venue du Seigneur.

Sauvetage in extremis du centre sportif champérolain

CHAMPÉRY (cg). — Trente minutes d'assemblée sous la présidence de M. René Avanthey pour prendre connaissance des comptes d'exploitation du centre sportif de la station et apprendre que cet ensemble comprenant piscines et tennis avec patinoire et piste de curling dont la dette totale s'élevait à 2,063 millions était sauvé de la déconfiture financière.

Nous ne reviendrons pas sur tout l'historique de cette situation si ce n'est pour rappeler que les promoteurs qui espéraient avec J + S recevoir un subside de la Confédération furent déçus du refus d'un montant d'environ 600 000 francs. Mais cela ne les empêcha pas de continuer sur leur lancée avec le courage qui caractérise les montagnards. Les banques (SBS, UBS, BGV et Crédit Suisse) consentirent un intérêt de faveur de 3% mais l'association ne put faire face à ses obligations financières; seize partenaires consentirent alors

le versement de 55 000 francs chacun en 1977 pour rembourser un emprunt supplémentaire.

Un expert a été mandaté par les banques pour évaluer le montant maximum qu'elles pourraient sauver dans cette aventure. La commune de Champéry avait décidé en assemblée primaire d'avril 1982 de participer pour un montant de 570 000 francs. Ce montant ne pouvait être accordé qu'à la condition que la dette soit effacée avec droit de regard sur l'administration du centre sportif et gratuité pour les enfants de Champéry.

Vendredi dernier donc, bien que les banques aient été réticentes aux offres de la commune qu'elles jugeaient insuffisantes, treize des promoteurs ont accepté avec un ami de la station de cautionner un nouvel emprunt de 420 000 francs destiné à limiter la perte des banques. C'est ainsi que la BGV perdrait 429 000 francs, l'UBS

339 000 francs, la SBS 185 000 francs et le Crédit Suisse 59 000 francs. Ce ne sont pas des pertes à proprement parler puisque dans ces montants sont compris les intérêts de retard.

Les quatorze promoteurs ont donné leur signature vendredi dernier, permettant ainsi un sauvetage in extremis du centre sportif champérolain qui est actuellement le principal élément touristique, non seulement pour Champéry mais aussi pour Val-d'Illiez où nombreux sont les hôtes qui profitent de ce complexe sportif d'ailleurs vanté indirectement par les tenants du tourisme.

On ne peut que remercier tous ceux qui ont sauvé financièrement le centre sportif champérolain chacun ayant contribué à offrir aux hôtes du val d'Illiez des installations sportives qui ont admirablement fait leurs preuves dans le développement touristique.

Un Noël de six à huitante-six ans

TORGON (jbm). — Traditionnellement, la Société de développement de Torgon invite les aînés à un après-midi de Noël. Ils ont été une trentaine de Torgon, Revereulaz et de Mayens à se réunir à la salle de la Volière pour un goûter bien garni. Ils ont pu apprécier un spectacle, préparé par les enfants des écoles de Vionnaz. Soixante jeunes ont mis sur pied cette production, avec l'aide de leurs enseignants. Certains ont récité des poésies d'autres ont chanté. Une pièce de théâtre a même été montée pour cet après-midi.

Puis, un Père Noël de huit ans est venu distribuer à chacun son cadeau.

Etaient présents à cette manifestation chaleureuse M. Desmeules, président de la Société de développement ainsi que Mme Françoise Vannay représentante de la commune.

Si le plus âgé des participants M. Camille Guérin est



Un Noël de six à huitante-six ans où les générations se sont rencontrées.

entré en septembre dans sa huitante-sixième année, les plus jeunes écoliers avaient six

ans. Comme quoi la fête de Noël réjouit le cœur de toutes les générations.

Présentation du budget à Troistorrents

TROISTORRENTS (jbm). — Le journal trimestriel édité par l'administration communale de Troistorrents-Morgins présente les différents aspects de la vie de la commune et surtout le budget de la municipalité pour 1984.

L'assemblée primaire, convoquée vendredi soir, a traité de cet objet, ainsi que d'une dérogation du règlement des constructions pour l'édification de deux immeubles à Morgins. Les débats ont été jalonnés de nombreuses questions suivies d'éclaircissements.

Les travaux de la nouvelle grande salle ont été plus rapides que prévus. Le 1er avril 1984 (ce n'est pas une farce!) l'ancienne salle sera fermée et les transformations débuteront. Une modification du plan de scolarité 1983-1984 pourrait survenir en raison des travaux. Le stade de football de Fayot doit être encore doté de filets ainsi que d'un éclairage adéquat, quant au vieux-Moulin, il sera remis en état à moindres frais.

Le réseau d'eau de Charnarlier, budgété à 550 000 francs verra sa

réalisation l'an prochain; les travaux de la correction du torrent de la Croix-du-Nant touchent à leur fin. Dans le but de créer une STEP à Monthey qui traiterait les eaux usées de la vallée ainsi que de Massongex, une convention intercommunale sera mise sur pied.

L'abri public de protection civile devisé à 600 000 francs doit encore recevoir l'autorisation de la Confédération. L'étude d'un home pour personnes âgées, au-dessus de l'abri, dépend donc de cette autorisation.

Un plan directeur des routes de la commune est actuellement en consultation.

La construction d'une grande salle est à l'étude à Morgins.

Le total des investissements se monte à 3 130 000 francs nets. L'insuffisance de financement s'élève à 1 940 000 francs. Ces chiffres peuvent paraître importants, mais si l'on connaît un minimum de données de base en comptabilité on se rend compte que c'est une situation financière enviable... Un budget est une prévision et non un

compte de l'exercice à venir. La marge d'autofinancement est de 34,1% ce qui est favorable.

Oui à une dérogation

L'assemblée primaire est appelée à se prononcer sur une dérogation au règlement de construction concernant le coefficient d'habitation sur une zone désignée « piste de ski », à Morgins, au lieu dit piste des Anglais. Le promoteur désire construire neuf chalets mais l'autorisation a été refusée, l'arrivée des pistes du Corbeau étant perturbée. Une seconde proposition prévoyant la construction de deux immeubles, en contrepartie de quoi le constructeur cède à la commune le solde du terrain soit 14 576 m² avec la construction d'un parking de 56 places en plus de celui des immeubles, a été acceptée par l'assemblée primaire à l'unanimité, ce qui permet la sauvegarde de la place d'arrivée des pistes de ski.

Dans les divers, plusieurs interpellations et demandes de renseignements ont reçu des réponses.

Quarante-cinq ans de fidélité au jardin de Malévoz

MONTHEY (cg). — C'est à l'occasion d'une fort sympathique soirée que la direction de l'Hôpital psychiatrique de Malévoz a pris congé de trois de ses employés et de deux sœurs de la Congrégation de Baldegg déplacées par leur supérieure.

C'est donc après 45 ans d'activité que M. Edouard Rogivue quitte son travail à Malévoz où il a été jardinier-chef, démontrant de belles qualités de paysagiste; il a développé, dès 1959 où il succéda à M. Goy, le cadre de verdure de Malévoz pour la joie des visiteurs et des patients de l'établissement. C'est ce qu'a souligné le Dr Rey-Bellet en relevant le côté « thérapeutique » de son travail: un environnement soigné, coloré et agréable agit de manière efficace sur le psychisme de chacun.

D'autre part, M. Rogivue a formé de nombreux apprentis, la plupart d'entre eux faisant d'ailleurs une belle carrière dans la profession. Malgré une retraite bien méritée, chacun souhaite qu'il continue à communiquer son grand savoir dans tout ce qui touche à

l'horticulture en général...

C'est en 1952 que Mme Schreiber à droite sur notre photo, est entrée au service de Malévoz en qualité d'employée de maison, s'occupant spécialement ces dernières années de l'entretien de la villa des Ifs. Mme Schreiber a toujours œuvré de manière discrète mais efficace. Son abord facile et agréable lui a valu la sympathie des patients et des collaborateurs

qui conserveront d'elle un excellent souvenir.

Mme Theresa Barbero a été engagée en 1974 à Malévoz pour être occupée à la cafétéria. Très active elle rendit attrayant ce lieu de rencontre y faisant régner la propreté, échangeant avec chacun des propos malicieux et empreints de gentillesse. Chacun se souviendra de cette employée serviable et appréciée.



Nouveaux bourgeois à part entière



Tout à droite, le président de la Noble Bourgeoisie de Saint-Maurice, M. René Duroux s'adressant à ses nouveaux combourgeois.

SAINT-MAURICE (cg). — C'est aussi une tradition que celle de la réception des bourgeois agaunois ayant atteint leur majorité. C'est dans la salle bourgeoise décorée aux armoiries des familles bourgeoises agaunoises que cette ma-

nifestation s'est tenue.

Le président René Duroux, après avoir présenté ses conseillers, a donné un aperçu de ce que c'est une bourgeoisie avant de remettre à deux des nouveaux bourgeois (Michel Amacker et Simon

Sarrasin) une médaille gravée au blason de leur famille. Quatre autres nouveaux bourgeois dont une fille étaient excusés à cette manifestation qui s'est terminée par une agape familiale au carnotzet de la bourgeoisie.

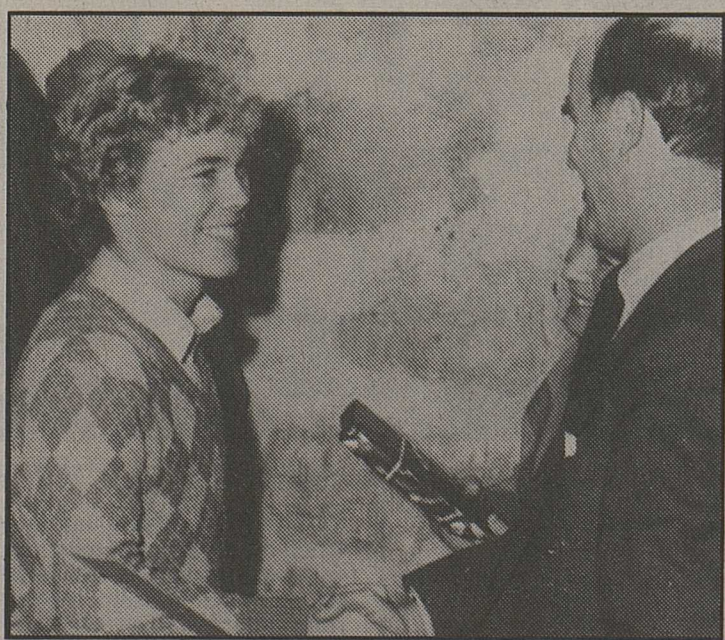
On n'a pas tous les jours vingt ans

VOUVRY (jbm). — Le conseil municipal de Vouvry a reçu, vendredi soir, les nouveaux citoyens ainsi que tous les jeunes qui sont entrés dans leur vingtième année. Ils étaient trente au château de la Porte-du-Scex, sur les trente-six invités, pour recevoir des mains du président M. Bernard Dupont leur diplôme ainsi qu'un livre: *L'histoire en question* d'Alain Decaux.

Cette soirée, placée sous le signe de la gaieté a été une amicale rencontre permettant à des jeunes qui ont fait une bonne partie de leurs classes ensemble, de se retrouver et de partager les souvenirs qu'ils ont vécus ensemble.

Vingt ans, c'est l'âge des interrogations et des choix; des choix pour fonder une famille, pour choisir une profession et aussi, pour prendre une place active dans la vie communale. Il n'est pas besoin d'être porté sur une liste électorale pour avoir son mot à dire.

« Mettez beaucoup d'amour dans votre vie et de la volonté dans votre travail. » C'est à ce prix que la Suisse restera longtemps ce qu'elle est, a relevé M. Bernard Dupont, qui a demandé aux jeunes plus d'égalité non seulement avec



Les nouveaux citoyens reçoivent leur diplôme des mains du président; un signe important pour toute la vie.

les pays étrangers, mais aussi entre hommes et femmes. Le diplôme, aussi été remis à des enfants de conseillers municipaux; une dame

est venue à la cérémonie avec son enfant et son mari. Notons que c'est la première fois que cela se produit.

Le muguet est printanier... et la moto conserve

MURAZ (cg). — Le moto-club Le Muguet tenait son assemblée générale sous la présidence de M. André Granger, réunion sur laquelle nous reviendrons.

Pour l'heure, nous présentons les deux vétérans de ce club; à gauche, le benjamin Joseph Moret

(80 ans) et à droite Joseph Vannay qui est entré dans sa 85e année. Deux membres assidus tant aux

assemblées qu'aux sorties du club qu'ils ont porté sur les fonts baptismaux.



Pour vos annonces PUBLICITAS MONTHEY

Rue du Commerce 3
1870 Monthey
Tél. 025/71 42 49

Dans chaque région du Valais, une agence Publicitas est à votre disposition.

Le dimanche de la tendresse: victoire du rythme sur la morosité



Le clown Alain Nitchaëff dans ses œuvres avec Jacky Lager.



La tendresse paternelle était aussi de la partie.

MARTIGNY (gib). – La tendresse a ses adeptes, et le spectacle de même. Preuve en est la foule qui s'est pressée hier dimanche au CERM de Martigny pour apporter son soutien à la fête de la tendresse, première du nom. Pendant quatorze heures, une miriade d'artistes se sont succédé sur les deux scènes montées par les organisateurs de cette journée, d'une part le MLT (Mouvement de libération de la tendresse), qui a obtenu gain de cause avec cette victoire sans conteste, d'autre part Windmill Music. L'espace d'un jour, Martigny et tout le Valais ont fait la nique à la violence et au malheur.

Depuis des semaines on parlait de cette fête de la tendresse, et comme ce dernier vocable rime avec promesse, cette gigantesque sangria de la bonne humeur l'a tenue. Malgré l'annulation de quelques présentations scéniques, chansons, danse, jazz et autres productions étaient au rendez-vous. A dix heures du matin le coup d'envoi était donné. Il fallut attendre une petite heure pour voir l'assistance se manifester véritablement avec la production du clown Alain Nitchaëff qui sut faire rire aux éclats les nombreux enfants qui avaient fait le déplacement en compagnie de leurs pa-

rents. Patrick Nordmann et Jean-Charles Simon, deux animateurs fort connus de la Radio suisse romande, apportèrent leur concours. Leurs facéties et leur débit vocal aux micros ne sont pas pour rien dans le succès de cette manifestation.

Mis à part l'aspect spectaculaire, une quinzaine d'artisans présentaient dans l'enceinte du CERM vêtements, céramiques, tableaux et autres objets créés à la main et des plus hétéroclites. La possibilité était offerte au public de devenir Militandre et de participer à une tombola par l'achat d'une carte de membre. T-shirts arborant le sigle de la fête de la tendresse, gais-lurons et excentricités faisaient eux aussi partie des ingrédients de cette véritable « mise au placard » des colères et des haines trop souvent habituelles. L'estomac des participants n'avait pas été oublié, deux restaurants se chargeant de le rassasier.

Mais un autre but tout aussi important était dans le collimateur des maîtres d'œuvre de ce dimanche de rêve: le bénéfice financier sera consacré à réchauffer le cœur de personnes défavorisées. Nous reviendrons sur cet événement innovateur dans notre prochaine édition. Tendrement vôtre!

La tendresse sur les ondes de Radio Martigny

Aux abords immédiats de la scène N° 1, Radio Martigny avait installé son bus-régie afin de procéder à divers enregistrements. Une émission d'une heure ou deux sera diffusée l'année prochaine sous le titre de « Faites de la tendresse ». Les composantes seront des « piquages » de deux morceaux pour chaque groupe qui s'est produit, et des interviews d'artistes.

« L'Allègement » au cinéma Etoile EN DIRECT AVEC ANNE CAUDRY

MARTIGNY. – Film suisse à l'affiche de la prochaine séance « art et essai » du cinéma Etoile de Martigny avec la présentation du long métrage de Marcel Schüpbach, *L'Allègement*. Une séance « art et essai » pas du tout comme les autres puisqu'elle débouchera ce soir à 20 h 30 sur une grande soirée cinématographique rehaussée par la présence d'Anne Caudry, l'interprète principale de *L'Allègement*. *L'Allègement* est un film réalisé par Marcel Schüpbach et dont le scénario a été cosigné par Yves Yersin. Il compte l'histoire de Rose-Hélène, une infirmière au service des gens, qui se déplace professionnellement d'un village à

l'autre quelque part dans la campagne romande. Elle soulage les souffrances, visite de nombreuses fermes, mais ne connaît bien que trois maisons: la baraque du brocanteur, l'imposante habitation familiale et la villa de l'inconnu. Toutes trois l'attirent et la déchirent à la fois...

Brillamment interprété par Anne Caudry, qui n'est autre qu'Anne Bernanos, la petite-fille du célèbre écrivain, ce rôle met en éclat les différentes qualités de cette actrice. Une actrice qui sera donc présente pour répondre aux questions du public à l'issue de la séance du lundi soir 19 décembre.

Promotions civiques à Fully



Le président M. Dorsaz remettant son diplôme à une nouvelle citoyenne fulliéraise.

FULLY (gib). – Sympathique réunion que celle qui s'est tenue vendredi soir à la maison communale de Fully. Les autorités in corpore accueillèrent les jeunes gens et jeunes filles étant parvenus à l'âge où tout Helvète entre de plain-pied dans la vie civique. Sur les 82 invités, une grande majorité de ceux-ci avaient répondu présent.

Dans son allocution, le président Dorsaz leur apporta les salutations de l'exécutif fulliérais et releva que les nouveaux

citoyens reçoivent avec leur vingt ans l'insigne privilège d'exercer ce qu'il est convenu d'appeler la démocratie directe. « Notre pays a besoin de vous », pour M. Dorsaz, la Suisse doit être vivifiée par des forces nouvelles. Après la remise des diplômes et d'un ouvrage sur le Valais, les participants à cette petite cérémonie furent conviés à partager une raclette, désormais traditionnelle puisque instaurée voici trois ans. Pour la circonstance, l'ancienne salle de gymnastique avaient été décorée.

Du bord du lac à Saint-Maurice

Impôts et valeur locative: favoritisme?

COLLOMBEY-MURAZ (cg). – Surprise dit-on chez un certain nombre de contribuables de la commune que de constater une augmentation imposée sur le bordereau d'impôt de la valeur locative. A cela, il ne faut pas s'étonner dit-on dans les milieux officiels car bon nombre de contribuables n'adaptent pas la valeur locative réelle de leur immeuble. En cela, la commission d'impôt du district qui est compétente pour fixer la valeur locative a des normes précises, d'ailleurs rappelées par les circulaires de rappel d'instruction qui remet l'administration communale avec la déclaration d'im-

pôt. Bien sûr, l'augmentation peut atteindre quelque 10% de la valeur locative enregistrée pour atteindre la valeur locative réelle. On dit que la commune de Collobey-Muraz a toujours été favorisée dans l'application du montant de la valeur locative d'un immeuble sis sur son territoire. Il serait donc normal que les contribuables de cette commune soient mis au même taux d'impositions qu'ailleurs. Le parti socialiste a-t-il visé juste en écrivant dans son tract à tous les ménages de la commune que c'est « une augmentation sensible et injustifiée »?

Chablais vaudois

Deux blessés en automobile

Un accident de la circulation s'est produit le 17 décembre 1983, vers 18 h 10, sur la route principale Saint-Maurice - Lausanne, au lieu dit « sous le Dézaley », commune de Rivaz. Un automobiliste vaudois, circulant en direction de Lausanne, a perdu la maîtrise de sa machine au terme d'un dépassement, après avoir heurté un mur, à droite, son véhicule a été projeté contre une barrière, sur le côté

gauche de la chaussée, selon son sens de marche. Deux passagers ont été blessés. Il s'agit de Pollien Alexandre, 15 ans, domicilié à Pully, qui souffre de lésions à la colonne vertébrale, il a été transporté à l'Hôpital du Samaritain, à Vevey. Le deuxième est le jeune Mejjia Emmanuel, 12 ans, également domicilié à Pully. Il a des contusions diverses et se trouve au Chuv.

MUSIQUE A MARTIGNY

La promesse des fleurs

MARTIGNY. – Est-ce l'effet du patronage des Jeunesses musicales d'appeler en concert, au fil des saisons, de jeunes artistes dans le plein essor de leur talent? C'est aussi qu'elles passent sur l'amatour de concerts, ces saisons qui reviennent chaque automne pour le rajeunir dans l'éternelle jeunesse de la musique. S'il vieillit, il ne le sait. Sinon par l'éloignement, peu à peu, des vieux maîtres dont la présence invisible est pourtant si réelle dans l'atmosphère de la Fondation Pierre-Gianadda. La plénitude de leur génie demeure inoubliable, et le souvenir des beaux soirs où ils nous ont donné le message de leur art dans sa perfection. Mais voici qu'il nous revient avec des grâces juvéniles par de jeunes musiciens dont le sérieux appliqué leur donne un charme tendu, plus vif, plus pressé de tout conquérir. Et d'abord nos cœurs. Ce qu'ils obtiennent déjà, certes, souvent.

Ainsi firent, le soir du 14 décembre, la pianiste Délia Varga – et son mari, le jeune chef d'orchestre Gilbert Varga tournait les pages des partitions – et le violoniste Joseph Fröhlich. Un trio tout entier habité par le génie de la musique selon que les maîtres anciens et modernes l'ont écrite.

Le violon avait de brusques mélancolies et une fougue tzigane. Le piano a d'emblée obéi à un jeune talent tout semblable à celui d'une Clara Haskil ou d'un Géza

Anda: la force dans la légèreté, la soumission à l'œuvre telle qu'écrite et la liberté donnée à un tempérament enthousiaste.

Alors s'éleva le chant d'un cœur à l'aise, de Schubert dans la *Sonatine en sol mineur*. Si délicieux, si joyeux et simple – croit-on – ce chant, qu'on se laisse porter par lui vers les terres ensoleillées des amitiés et des amours.

Dans la *Sonate* de Janacek qui suivit, fortement contrastée et d'un accent très moderne qui fait l'économie des transitions, Joseph Fröhlich a donné la mesure de la haute qualité violonistique de son jeu. Ce fut un combat avec l'ange. De la musique, bien sûr. Et cela chantait haut et fier à travers les orages. Notre temps ne va-t-il pas ainsi?

Mais Brahms allait autrement, quand il écrivait sa *Première sonate en sol majeur*, le cœur ému d'une amoureuse et profonde tendresse pour Clara Schumann. Cela fut dit avec un grand charme par nos deux musiciens.

En bis, ils nous rendirent aux bucoliques de Schubert. Il y aurait toute une étude à faire sur le choix de ces bis que font les artistes. Mais cela nous entraînerait trop loin. Reste que ce concert, dernier de l'année, fut parfait et le présage des instants heureux que nous réserve l'an prochain. Ainsi les fruits passeront la promesse des fleurs. Grâce aux Jeunesses musicales.

Marsyas

Saxon et ses nouveaux citoyens

SAXON (gib). – Depuis 1981, un usage veut que les nouveaux citoyens de l'année soient reçus par les édiles communaux saxonnaires au cours d'une cérémonie cordiale et empreinte de simplicité. Quarante-quatre personnes avaient été conviées à cette réunion qui se déroulait à l'école primaire. Elles furent trente-huit à répondre favorablement à cette invitation: un beau score.

Les édiles communaux avaient concocté un programme purement

local qui aurait pu s'intituler *A la découverte de Saxon*. Tout d'abord, les participants assistèrent à la projection d'un film vidéo sur la capitale de l'abricot, puis ce fut la visite du musée, accompagnée d'un banquet qui réunit tout ce monde autour de la même table. Enfin, sous la conduite du conseiller Seppey, le groupe se promena dans les rues afin de s'intéresser au passé et au présent de son village et d'en saisir l'état d'esprit.



Les participants à cette soirée lors de la projection du film montrant le village de Saxon.

BIMILLÉNAIRE DE MARTIGNY Jusqu'au Brésil...



Une paella royale pour toutes les chevilles ouvrières du bimillénaire: c'était vendredi soir à l'heure où M. Jean Bollin, président de la ville, remerciait ses collaborateurs.

MARTIGNY (gram). – On en aura parlé du bimillénaire de Martigny. Un peu partout. Les organisateurs de ce sacre ont d'ailleurs pu s'en persuader, vendredi soir, à l'occasion du souper qui se voulait le témoignage de gratitude du comité d'organisation à l'endroit de toutes celles et ceux grâce à qui le cortège notamment fut marqué du sceau de la réussite.

Les médias ont largement commenté l'événement. En Suisse naturellement, en Europe occidentale également et, plus surprenant en Amérique du Sud. Toutes ces coupures de presse ont eu de la

peine à entrer dans deux gros classeurs. A les parcourir, on remarque que la cité des bords de la Dranse a fait la une d'un quotidien argentin et a rempli une pleine page d'un hebdomadaire brésilien grâce aux bons soins de l'Office national suisse du tourisme qui s'est chargé de diffuser la nouvelle.

On ajoutera encore qu'une toute prochaine exposition consacrée au Martigerain Joson Morand mettra un point final à l'impressionnante série de manifestations qui ont marqué tout au long de l'année deux mille ans d'histoire octodurienne.

MINES ET SALINES DE BEX Un glissement menaçant

BEX (ml). – Dans un préavis qu'elle vient de transmettre aux membres du Conseil communal, la Municipalité de Bex demande un crédit de 145 000 francs pour réaliser d'importants travaux de reconstitution et d'assainissement du Bouillet. Ces Travaux sont rendus nécessaires à cause d'une succession de glissements de terrain observés par le professeur Henri Badoux qui, en 1981, avait été mandaté par la Société vaudoise des mines et salines soucieuse de connaître l'ampleur des mouvements remarquables.

Il s'avère ainsi que deux systèmes distincts se sont développés, l'un superficiel dans les moraines et les éboulis, l'autre, plus en profondeur, où les eaux circulent dans des canaux qu'elles ont creusés dans le gypse en le dissolvant.

Cette situation, jugée préoccupante, fait peser une menace directe sur l'entrée des mines et sur la route Fenalet - Le Coulat.

Dans les grande lignes, les mesures d'assainissement consisteront à évacuer les eaux de surface (par la pose de drainages), à exécuter des ouvrages

souples de stabilisation (caissons et palissades en bois, butures), à consolider les chemins Fenalet - Le Fondement, et à reboiser afin de recréer une protection naturelle.

Le coût total de ces travaux qui devraient s'étaler sur une durée de trois à cinq ans, s'élève à 145 000 francs. Cette somme sera assumée à 65% par le canton et la Confédération, par les Mines et Salines, d'autre part, pour un montant de 24 360 francs et par la commune, enfin, pour le solde, c'est-à-dire 26 390 francs.

Trois nouvelles classes pour les écoles

Dans le même envoi, l'exécutif bellerin soumet un avenant au préavis du 25 mai de cette année qui demandait des crédits pour la construction de deux nouvelles classes dans les combles du bâtiment du collège primaire. La commission de conseil avait demandé une nouvelle étude souhaitant l'ouverture de trois classes, au lieu de deux. Après plusieurs études, ce vœu sera réalisé pour le montant de 911 000 francs, avec un total de 104 000 francs de subsides primaires.

aujourd'hui MADAME

Il est impossible d'avoir quelque chose pour rien, le bonheur il faut le payer.

Aldous Huxley

Un menu

- Omelette aux poireaux
- Poulet à la broche
- Jardinière de légumes
- Fromage blanc

Le plat du jour

Omelette aux poireaux

Pour six personnes: 15 œufs, 500 g de poireaux, 100 g de beurre, 1 cuillerée à soupe d'huile, sel, poivre.

Préparation: 10 minutes; cuisson: 25 minutes.

Epluchez les poireaux, lavez-les, coupez-les en deux par le milieu puis en tronçons de 2 cm. Faites fondre 75 g de beurre dans une sauteuse, dès qu'il mousse mettez les poireaux à fondre doucement sans prendre couleur. Laissez-les cuire environ vingt-cinq minutes jusqu'à ce qu'ils deviennent transparents. Battez les œufs en omelette, salez et poivrez. Faites chauffer le reste du beurre et l'huile dans une grande poêle, versez-y les œufs. Laissez cuire cinq à six minutes en remuant à la spatule en bois. Dès que l'omelette commence à prendre, garnissez-la de la fondue de poireaux. Pliez-la, glissez-la sur le plat de service chaud.

Notre conseil: pour une telle quantité d'œufs, il est préférable de faire deux omelettes.

Recette des languettes d'orange au chocolat

Pour une vingtaine de pièces: 100 g d'écorces d'oranges confites, 150 g de chocolat de couverture.

Couper les écorces d'oranges confites en bâtonnets réguliers d'un demi-centimètre de large sur cinq à six centimètres de long. Poser ces languettes sur une grille, et laisser reposer au frais pendant une nuit. Râper le chocolat. Le faire fondre au bain-marie juste tiède. Quand le chocolat est bien ramolli, mélanger pour obtenir une pâte absolument lisse et brillante. Plonger les écorces d'orange dans le chocolat. Les retirer avec une longue pince. Poser au fur et à mesure sur une feuille d'aluminium beurrée. Laisser refroidir et durcir.

Conseils de beauté

Le soin de vos cheveux

S'ils sont secs, il faut user d'un shampooing doux et masser le cuir chevelu avec la paume des mains - bien à plat - quelques instants par jour. S'ils sont gras: shampooing

deux fois par semaine, mais ne pas masser le cuir chevelu. Ne pas frotter, mais envelopper les cheveux dans une serviette-éponge et démêler avec un peigne sans toucher au cuir chevelu.

Pour les yeux rougis par le froid ou irrités, les paupières gonflées ou chifonnées, les compresses chaudes de thé de Ceylan bien fort. Ou d'eau de rose. Ou d'infusion ou décoction de romarin. Ou encore d'eau salée au gros sel marin très chaude. Exceptionnellement, si vos yeux sont simplement irrités par le froid et la fatigue, instillez quelques gouttes de collyre à l'azulène.

Noël est bientôt là...

Noël: si ce mot magique fait rêver les enfants pendant des semaines, il évoque aussi, pour les grands, une saison merveilleuse, celle des réveillons. Aucun petit détail ne doit être négligé pour réussir des réunions familiales ou amicales. Aussi, le *Nouvel-iste*, qui souhaite à toutes ses lectrices de passer d'excellentes fêtes de fin d'année, a-t-il pensé à réunir quelques petits conseils pratiques avec l'espoir qu'ils contribueront à la grande réussite de leur réveillon.

Mon beau sapin

Il devra être acheté une semaine à l'avance; le choix sera alors plus grand pour sélectionner un bel arbre, pas trop grand, mais trapu et bien vert (de plus, il n'est pas rare que les prix doublent les derniers jours). Pour le conserver, il sera entreposé dans une cave ou à l'extérieur en plongeant sa tige dans de l'eau additionnée d'un tiers de glycérine. Lorsqu'il sera installé dans la maison, il est conseillé de le placer dans un pied creux (vendu dans le commerce) rempli d'eau afin de le conserver vert le plus longtemps possible. Attention! Un sapin placé dans un courant d'air risque de se faner rapidement. Un peu de givre artificiel... ou de sucre glace donnera l'illusion de la neige sur ses branches et sur vos décorations de Noël.

Entre nous

Plaire... Il est des femmes que toutes les femmes envient. Arrivent-elles dans un salon, on n'a d'yeux que pour elles.

J'ai interrogé une de ces privilégiées, et je lui ai demandé le secret de son charme: ne rien laisser au hasard.

«Je m'occupe de moi-même avec beaucoup de précaution. Rien n'est laissé au hasard: ni ma coiffure, ni les soins de ma peau, ni mon maquillage, ni le choix de mes vêtements. Mais ceci fait, je n'y pense plus. Je suis la femme la plus occupée qui soit, et j'ai décidé une fois pour toutes, que je mettrai trois quarts d'heure à ma toilette le matin et trente minutes le soir. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, je n'ai que peu de robes afin de n'avoir à subir que peu d'essayages. Mais je réfléchis longuement sur ce qui me va le mieux.»

ANNONCES DIVERSES

TAPIS D'ORIENT

Immense choix



Centre Magro

UVRIER

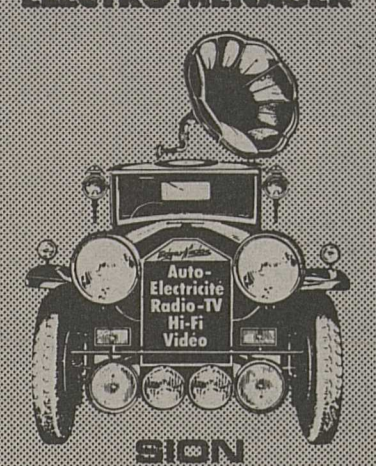
Gertschen S.A.

AUTO-ELECTRICITE

BOSCH-SERVICE

OUTILLAGE-TV-VIDEO

ELECTRO MENAGER



SION

EDGAR NICOLAS

Location

costumes de Père Noël

Tous accessoires.

Tél. 027/22 03 59
Sion.
36-50088

SOS DETTES

consultez-nous
GESTIFIN sa MEZIERES
021 93 24 45

Vos annonces :
027/21 21 11

Imprimerie Moderne de Sion S.A.
Administration et rédaction
André Luisier, directeur général et éditeur responsable
1950 Sion, rue de l'Industrie 13
Tél. 027/23 30 51-52 - Chèques postaux 19-274.

RÉDACTION CENTRALE
André Luisier, directeur; Hermann Pellegrini, rédacteur en chef; Roland Puippe et Pierre Fournier, rédacteurs en chef adjoints; Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes; Jean-Paul Riondel, rédacteur de nuit; F-Gérard Gessler, Michel Pichon, Jean Pignat, Françoise Luisier, Antoine Gessler, Gérard Théodoloz, Gaspard Zwissig, rédacteurs de jour; Fabienne Luisier et Hervé Valette, rédacteurs stagiaires; Jean-Pierre Bähler; Jacques Mariéthoz, Gérard Joris et Christian Michelod, rédacteurs sportifs.

SERVICE DE PUBLICITÉ:
Publicitas S.A., Sion.

Nouvelliste

et Feuille d'avis du Valais


RÉCEPTION DES ANNONCES
Publicitas S.A., Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11. Téléfax 38 121.

DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES
Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 heures (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027/23 30 51 jusqu'à 23 heures).

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES
Surface de composition d'une page: 293 x 440 millimètres.
Corps fondamental: 8 (petit).
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.
6 colonnes réclames de 45 mm de largeur.

TARIF DE PUBLICITÉ
Annonces: 75 ct le millimètre (colonne de 25 mm), hauteur minimale 30 mm.
Réclames: 3 fr. 07 le millimètre.
Gastronomie: 1 fr. 74 le millimètre.
Avis mortuaires: 1 fr. 10 le millimètre (colonne de 45 mm).
Rabais de répétition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

LES PIERRAFEU



L'ESPION

L'HOMME-A-RAGNÉE



Les enquêtes de MARC ELAN par Peter Hoffman





La solitude de Milou!



BARBARA FERRY JOHNSON 8
MISSISSIPPI

Baptiste releva mon menton d'un doigt et se pencha pour m'embrasser. Avant de réfléchir, je l'avais déjà giflé.

— Oh! Vous les hommes, vous êtes tous les mêmes. Vous nous humiliez, vous nous dévisagez, et puis vous essayez de profiter de nous.

— Et nous volons à votre secours. Vous êtes vraiment une tigresse. Allez prendre l'air, mais n'oubliez pas Baptiste, je ne vous le permettrai pas.

Je continuai à contempler la cour. C'était la tradition qui m'avait épargné la douleur et l'horreur d'un viol. Les coutumes jumelles de plaçage et du bal des quarteronnes. Cette nuit, je fuirais les deux et commencerais une vie totalement nouvelle. Je serai une tout autre personne.

CHAPITRE II

Je m'appelle Leah et je suis une octavonne. Ma mère, Clotilde, était une quarteronne. Ma grand-mère Rachel était une mulâtresse esclave, et mon grand-père un planteur blanc. Rachel, une femme d'une grande beauté, était au service de son épouse. La venue de l'été autour de La Nouvelle-Orléans amenait la terrible fièvre jaune et la malaria, qu'épandaient sur la ville les vents des bayous environnants. Il était de tradition pour les Blancs aisés de passer la saison chaude en dehors de la ville. Au cours d'un de ces étés, Rachel demeura à la plantation lorsque

la famille en partit. Toutefois le maître revint fréquemment à son domaine, ostensiblement pour affaires, mais en réalité pour voir ma grand-mère.

Au fil des mois, leurs rapports intermittents depuis l'été se transformèrent en une liaison qu'aucun des deux partenaires ne cherchait à dissimuler. Quand j'étais enfant, j'entendais ma grand-mère s'exprimer avec une adoration véritable pour son cher Henri. Elle n'éprouvait pas de honte à être la maîtresse du planteur.

Donnée en cadeau de mariage à sa maîtresse blanche, Rachel avait été séparée de sa mère quand elle n'avait que dix ans, et envoyée à La Nouvelle-Orléans, à plus de cent kilomètres de son ancien foyer. Elle considéra comme un bonheur d'être choisie par le planteur: cette situation lui offrait la sécurité précieuse de ne pas être vendue hors de la plantation.

Cependant, avec la naissance de ma mère Clotilde en 1812, les rapports entre le maître blanc et son épouse devinrent si tendus que Rachel fut renvoyée de la maison pour devenir esclave agricole; déchéance impliquant davantage que le simple passage de tâches domestiques et faciles à un labeur éreintant dans les champs. Les esclaves de la maison étaient au-dessus et à part des autres esclaves, et considérés par tous comme un groupe d'élite, jouissant de privilèges spéciaux.

A suivre

cinémas

SIERRE BOURG 027/55 01 18
Ce soir à 20 h 30 - 18 ans
Film d'horreur
PSYCHOSE 2
avec Anthony Perkins

SIERRE CASINO 027/55 14 60
Ce soir à 20 h - 14 ans
Carlos Saura, leader incontesté du cinéma espagnol nous présente
NOCES DE SANG
d'après Federico Garcia Lorca
A 21 h 30
CARMEN
d'après la nouvelle de Mérimée et l'opéra de Bizet
(v.o.s.t.r./all.)

CRANS LE CRISTAL 027/41 11 12
Matinée à 17 h et soirée à 21 h - 14 ans
VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS
Comédie à la française dans le cadre traditionnel d'une famille bourgeoise. On ne s'ennuie pas une seconde dans ce film gai et alerte. Avec Michel Galabru

SION ARLEQUIN 027/22 32 42
Ce soir à 20 h 30 - 14 ans
JAMAIS PLUS JAMAIS
d'Irvin Kershner avec Sean Connery dans le rôle de James Bond

SION CAPITOLE 027/22 20 45
Ce soir à 20 h 30 - 16 ans
LE CONTRAT
avec Robert de Niro

SION LUX 027/22 15 45
Ce soir à 20 h 30 - 16 ans
DIVA
de Jean-Jacques Beineix
Un plaisir pour les yeux, un régal pour les oreilles

MARTIGNY CORSO 026/2 26 22
Lundi et mardi à 20 h 30 - 16 ans
Anthony Perkins et Vera Miles dans
PSYCHO II
Pour spectateurs aux nerfs solides!

MARTIGNY ETOILE 026/2 21 54
Ce soir lundi à 20 h 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
L'ALLÈGEMENT
de Marcel Schüpbach avec Anne Caudry
Hugues Ryffel, chef opérateur, a obtenu le « Prix » de la meilleure photographie, Locarno 1983
Ce soir, sur scène, Anne Caudry et Hugues Ryffel présentent le film
Des demain mardi à 20 h 30 - 12 ans
La guerre des étoiles
LE RETOUR DU JEDI

ST-MAURICE ZOOM 025/65 26 86
Aujourd'hui: RELÂCHE
Mercredi à 20 h 30 - 16 ans
Film d'art et d'essai
L'ALLÈGEMENT

Il y a des aspirateurs moins chers, mais pas de plus économique.

NILFISK
GS 80
GS 90

Dans magasins spécialisés ou Nilfisk SA, 1004 Lausanne, tél. 021/25 05 36 Nilfisk AG, 8902 Urdorf-Zurich, Tél. 01/734 5111

MONTHEY MONTHEOLO 025/71 22 60
Ce soir à 20 h 30 - 7 ans
En grande première...
Le grand dessin animé de Noël!
Le tout nouveau Lucky Luke
LA BALLADE DES DALTONS

MONTHEY PLAZA 025/71 22 61
Ce soir à 20 h 30 - 16 ans
La réédition du plus célèbre de tous les film de Bruce Lee
OPÉRATION DRAGON
avec Jim Kelly et John Saxon

BEX REX 025/63 21 77
Ce soir à 20 h 30 - Parlé français
Pour public averti
PASSIONS DÉCHAÎNÉES
Interdit aux moins de 18 ans révolus

LOTTO LOTÉRIE A NUMEROS

Tirage du samedi 17 décembre

2	13	19
28	30	35

Numéro complémentaire : 26.

Pensez à votre avenir...
cours de programmeur
cours de comptabilité
ORGESTIC S.A. - 1950 SION
Rue du Mont 7 - 027/23 25 87 36-2253

Elle a tout pour séduire.
Le design. La technique.
Le futur.



Acier, glace saphir inrayable, étanche (200 m). Fr. 575.-

CERTINA-DS
NEW LINE

E. KOHLER
8, rue des Remparts
SION

Suisse romande
12.10 Ski alpin Coupe du monde Slalom super-géant messieurs En Eurovision de Val Gardena
17.35 Point de mire
17.45 Téléjournal
17.50 L'affaire Jésus



Une série d'émissions d'Henri Guillemin
1. Le problème Henri Guillemin nous parle du climat religieux qui régnait en France dans sa jeunesse.

18.20 Les Babilouchettes préparent Noël
18.25 Fragile Rock
19.00 En direct de Prêles La planète des gosses Avec la classe de Mme Tröller à Prêles
19.30 Téléjournal
20.05 La planète des gosses
20.30 Spécial cinéma Les Dents de la mer (Jaws 1) Un film de Steven Spielberg.
22.30 Gros plan sur



Steven Spielberg
23.25 Téléjournal

Deutsche Schweiz
12.10 Ski alpin Slalom super-géant messieurs
16.15 Rendez-vous

17.00 Mondo Montag
17.45 Gschichte-Chischte
17.55 Téléjournal
18.00 Tiparade
18.30 Les programmes
18.35 Dessins animés
19.05 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sports
20.00 Tell-Star
21.20 Hommes, science, technique
22.10 Téléjournal
22.20 Critique des médias
23.20 Téléjournal

Svizzera italiana

12.10 Ski alpin Slalom super-géant messieurs
17.00 TV scolaire
18.00 Les plus belles fables du monde
18.05 La fortune de Tibor
18.45 Téléjournal
18.50 Objectif sport
19.20 A pied dans l'Himalaya
19.50 Magazine régional
20.05 La ricette dell'Angelo
20.15 Téléjournal
20.40 Film « story »: la parapsychologie Chi é l'altro? Un film américain (1972), avec Uta Hagen, Diana Muldaur, Chris et Martin Udvarnoki, Norma Conolly, etc.
23.15 Téléjournal

France 1

11.30 TF1 Vision plus
12.00 10 sur 10
12.30 Atout cœur
13.00 TF1 actualités
13.45 La petite maison dans la prairie
14.40 L'art du monde des ténèbres (Lascaux)
15.40 Vivre en famille
16.50 Hommage à Raimu



Interviews et commentaires de Raymond Castans

18.15 Le village dans les nuages
18.40 Deux gourmands disent...
18.55 7 heures moins 5
19.00 Météo première
19.15 Actualités régionales
19.40 La poupée de sucre (4)
19.50 Regards feutrés
20.00 TF1 actualités
20.35 La cuisine des anges Un film de Michael Curtiz (1958) Avec: Humphrey Bogart, Joan Bennett, Aldo Ray, etc. Durée 103 min.
22.25 Entracte
22.30 L'art au monde des ténèbres (Lascaux)
23.30 Est-ce ainsi que les hommes vivront?
23.35 TF1 actualités
23.50 Vivre en poésie

Antenne 2

12.00 Midi informations Météo
12.08 L'académie des 9 Avec: Laurence Badie, Carlos, Dorothee, Cabu, Sim, Hervé Lauriot, etc.
12.45 A2 midi
13.35 Les amours romantiques Marianne, une étoile pour Napoléon (21)
13.50 Aujourd'hui la vie La légende de James Adams et de l'ours Benjamin
15.45 Cette semaine sur l'A2
16.00 Apostrophes Mystères de notre ascendance. (Reprise)
17.10 La télévision des téléspectateurs
17.40 Récité A2 Les devinettes d'Epinal. Latulu et Lireli. Les Schtroumpfs. Les aventures de Tom Sawyer. Téléchat
18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.10 D'accord, pas d'accord
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Boulevard
20.00 Le Journal
20.35 Le grand échiquier Proposé par Jacques Chancel. Folon, film réalisé par Jean-Michel Folon. Et des extraits de films et d'émissions de télévision avec: Woody Allen, Nestor Almendros, Saül Bass, Robert Benton, Jacques Brel, etc.
23.35 Edition de la nuit

France 3

17.00 Télévision régionale
17.05 Magazine-magazine.
17.20 Ennemond Trillat ou l'amour de la musique.
17.50 Un million de bougies.
18.40 El Campesino.
18.55 L'extraordinaire Petros.
19.10 Inf 3.
19.15 Actualités régionales.
19.35 Mi-temps
19.50 Inspecteur Gadget
20.00 Les petits paplers de Noël
20.35 Le Guignolo Un film de Georges Lautner Avec: Jean-Paul Belmondo, Michel Galabru, etc.
22.20 Soir 3
22.40 Thalassa
23.25 Amours, amour
23.40 Prélude à la nuit

Allemagne 1-2-3

ALLEMAGNE 1. - 16.10 Téléjournal.
16.15 Je voudrais être...
17.50 Téléjournal.
18.00 Programmes régionaux.
20.00 Téléjournal.
20.15 Die goldenen Schuhe (3).
21.15 Notes de Prague.
21.45 Fast wie im richtigen Leben.
22.30 Le fait du jour.
23.00 Der Herbst der Familie Kohagayawa.
0.40-0.45 Téléjournal.

ALLEMAGNE 2. - 13.15 Vidéotexte.
15.30 Informations.
15.35 Réves d'enfants en tôle.
16.35 A la recherche de l'étoile de Noël.
17.00 Informations régionales.
17.15 L'illustré-Télé.
17.50 Les rues de San Francisco.
19.00 Informations.
19.30 Hitparade im ZDF.
20.15 Recherche et technique.
21.00 Journal du soir.
21.20 Der Erfinder.
22.55 Sieh mal an.
23.00 Témoins du siècle.
24.00 Informations.

ALLEMAGNE 3. - 18.00 Hallo Spencer.
18.30 Telekolleg.
19.00 Programmes régionaux.
19.25 Informations.
19.30 Bonanza.
20.20 Des hommes parmi nous.
21.05 Wolfgang Amadeus Mozart.
21.20 Observé de plus près.
22.05-22.55 Jazz du lundi.

Autriche 1

10.30 Enthüllung um Mitternacht.
12.00 Hohes Haus.
13.00 Journal de midi.
17.00 AM, DAM, DES.
17.25 Schau genau.
17.30 Das alte Dampffross.
17.55 Bethupferl.
18.00 Auf Weihnachten zu... (4)
18.30 Programme familial.
19.00 Images d'Autriche.
19.30 Journal du soir.
20.15 Lundi-sports.
21.10 Le magicien.
21.55 Sports.
22.25-22.30 Informations.

RSR 1

Informations à toutes les heures (sauf à 22.00 et 23.00) et à 12.30 et 22.30
Promotion à 8.58, 12.25, 16.58, 18.58, 19.58 et 22.28
Stop-service à 10.00, 14.00, 15.00 et 16.00
Tél. (021) 21 75 77
0.05-6.00 Relais de Couleur 3
6.00 Journal du matin
6.00-7.00-8.00 Editions principales Avec rappel des titres à 7.30 et 8.30
6.25 Journal routier et bulletin météorologique
6.30 Journal régional
6.35 Journal des sports
6.55 Minute œcuménique
7.10 Commentaire d'actualité
7.32 Le billet
8.10 Revue de la presse romande
8.30 Indicateur économique et financier
8.40 Memento des manifestations
9.00 Bulletin météorologique
9.05 Saute-mouton par Janry Varnel Des jeux, des reportages (Avec des informations sportives)
11.30 Bon, qu'est-ce qu'on fait demain?
12.20 Lundi... l'autre écoute
12.30 Journal de midi
12.45 env. Magazine d'actualité
13.30 Avec le temps Les nouveautés du disque par Robert Burnier Les saltimbanques par Michel Dénériaz Profil par Jacques Bofford Le diable au cœur par Nancy Suter

16.05 Subjectif
18.05 Journal du soir
18.15 Actualités régionales
18.25 Sports
18.30 Le petit Alcazar
19.00 Titres de l'actualité env. Les dossiers de l'actualité Plus revue de la presse suisse alémanique
19.30 Le petit Alcazar (suite)
20.02 Au clair de la lune Changement de décors par Antoine Livio
22.30 Journal de nuit
22.40 Petit théâtre de nuit Noël aux quatre coins du monde (1) Ce soir: Noël avec ceux de la Terre promise Noël à New York Noël à Rotterdam Avec François Silvant
22.55 Blues in the night par Nancy Suter
0.05-6.00 Relais de Couleur 3

RSR 2

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 12.30, 13.00, 17.00, 18.00, 20.00, 22.30 et 24.00
Promotion à 6.58, 7.58, 10.30, 12.58, 13.58, 17.58 et 22.28
0.05-6.00 (s) Relais de Couleur 3
6.10 (s) 6/9 avec vous Réveil en musique
7.15 La corbeille à billets
7.30 Classique à la carte
8.10 La poésie aussi...
8.58 Minute œcuménique
9.05 Connaissances Editorial

9.10 L'école active
1. Les précurseurs
9.30 Université du 3e âge de Genève
10.30 (s) La musique et les jours
1. L'intégrale
2. La musique en fête
12.00 (s) Splendeur des cuivres Ouverture de l'Echelle de soie, de Rossini Cavatina, de Rossini Corps de musique de la police de Zurich
12.30 Titres de l'actualité
12.32 (s) Table d'écoute (1) Les nouveautés du disque classique
12.55 Les concerts du jour
13.00 Journal de 13 heures
13.30 (s) Table d'écoute (2)
14.00 La vie qui va... Témoins de notre temps
15.00 (s) Suisse-musique Production: Radio suisse alémanique J. Raff, R. Schumann, F. Th. Fröhlich, C. Kreutzer
17.05 (s) Rock line par Gérard Suter
18.10 (s) Jazz non-stop
18.30 Empreintes Des arts et des hommes
19.20 Novitads En romanche
19.30 Per i lavoratori Italiani
20.02 (s) L'oreille du monde par Bernard Falciola La musique espagnole du XXe siècle (III) Avec Roger Prével, musicologue
22.30 Journal de nuit
22.40 env. Le calendrier de l'avenant
22.45 (s) env. Musiques de nuit L. Cherubini, F. Barsanti, A. Scarlatti, G. Frescobaldi, G. Rossini, M. da Gagliano
0.05-6.00 (s) Relais de Couleur 3

radio

Beromunster

Informations à 5.30, 6.00, 6.30, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 17.00, 18.00, 22.00, 23.00, 24.00
Club de nuit
6.00 Bonjour
9.00 Palette
12.00 Magazine agricole
12.40 Rendez-vous de midi
14.05 Pages de J. Strauss, Heuberger, Zeller, Lehar, etc.
15.00 Disques champêtres
16.05 Big Band DRS
17.00 Welle eins
18.30 Sport
18.45 Actualités
19.30 Disque de l'auditeur
21.30 Politique Internationale
22.05 Le folk en Suisse
23.05 Une petite musique de nuit
24.00 Club de nuit

Monte Ceneri

Informations à 1.00, 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 23.00, 24.00, 1.00
Radio-nuit
6.00 Premier matin
9.05 Mille voix
12.10 Revue de presse
12.30 Actualités
13.05 Feuilleton
13.30 Musique populaire suisse
14.05 Radio 2-4
16.05 Il Fiammiferolo
18.30 Chronique régionale
19.00 Actualités spécial soir Il Suonatutto
22.15 Le temps et les arts
23.05 Dernière heure
24.00 Radio-nuit



En souscrivant dès ce jour un abonnement au **Nouvelliste** et Feuille d'Avis du Valais vous gagnez

● **Un mois gratuit**

● **Une annonce de 10 francs** dans la rubrique «Le marché du mardi» dès 1984

Le journal de tous pour tous

Amis du NF, transmettez ce bulletin à une connaissance.

Si elle s'abonne, qu'elle nous signale votre geste, pour qu'en fin d'année nous puissions vous témoigner notre reconnaissance de façon tangible.

Le soussigné souscrit un abonnement au NF dès ce jour jusqu'au 31 déc. 1984, au prix de **167.-**

Nom:

Prénom:..... Fils (fille) de.....

Adresse exacte:.....

N° postal:

Date:..... Signature:

Ce coupon est à détacher et à retourner à l'administration du **Nouvelliste** et Feuille d'Avis du Valais, rue de l'Industrie 13, 1951 Sion. L'abonnement se renouvelle tacitement sauf révocation écrite un mois avant l'échéance.



mémento

SIERRE

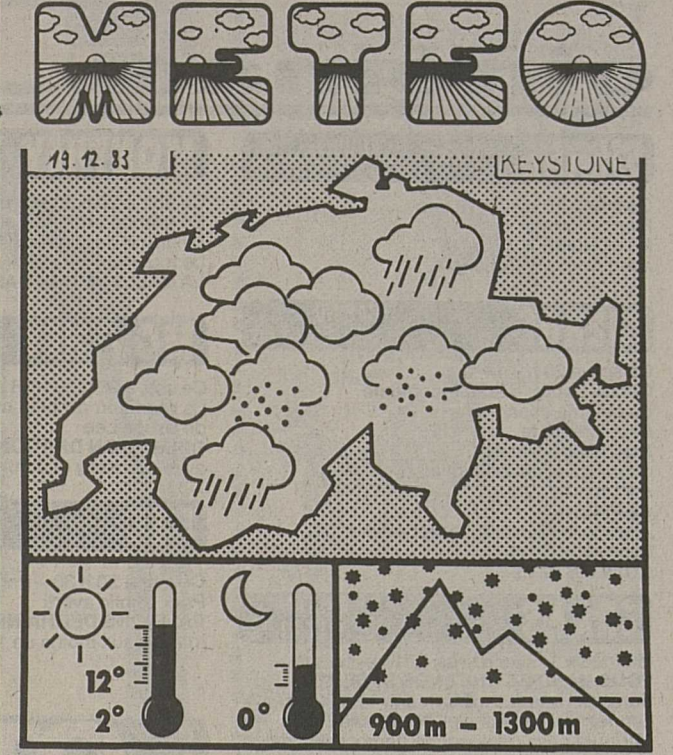
Médecin de garde. - Tél. 111.
Pharmacie de service. - Bonvin 55 10 29.
Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h 30 à 15 h 30 et de 18 h à 19 h 30. En privé, de 13 h 30 à 20 h 30. Prière d'observer strictement ces heures.
Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites: en privé de 10 h à 20 h; en commune de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h; en pédiatrie, de 15 h à 17 h; en maternité de 12 h à 14 h, de 15 h à 16 h et de 19 h à 20 h.
Ambulance. - Pour Sierre, La Souste, Vissoie, Granges, Loèche-le-Bains et Loèche-Ville: tél. 55 17 17, si non-réponse 57 11 51.
Police municipale. - Tél. (027) 55 88 02.
Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. tél. 111.
Centre médico-social régional. - Hôtel de ville, allée ouest, tél. 55 51 51. Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h 30 à 14 h 30. Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h 30 à 16 h 30, le mardi et le jeudi. Cours: « Soins à la mère et à l'enfant ». Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht. Assistantes sociales: service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge centre social. Services spécialisés (peuvent être atteints au même numéro): service social pour handicapés (AVHPM). Service psycho-social: Ligue valaisanne contre les toxicomanes; Office cantonal des mineurs; Ligue valaisanne contre le rhumatisme; Caritas Valais; Service médico-pédagogique, Erziehungsberatung, tél. 57 11 71.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Centre médico-social régional, hôtel de ville, tél. (027) 55 51 51.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, tél. 55 20 72. Grône - Objets sanitaires et matériel de secours, tél. 58 14 44.
CPM, centre de préparation au mariage. - Tél. 55 10 20. Rencontre avec un couple tous les derniers vendredis du mois dès 20 h à la tourle de l'Hôtel de Ville, entrée ouest, 2e étage.
Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 h à 15 h 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence Hôtel de Ville, bureau N° 28, entre 8 et 9 h.
Association des mères chefs de famille. - Tél. (027) 55 72 60.
Club des aînés. - Réunion tous les mardis et vendredis, de 14 h à 17 h dans les locaux de l'ASLEC.
Pro Senectute. - Hôtel de ville, tél. (027) 55 26 28. Permanence: lundi de 14 h 30 à 16 h 30 et sur rendez-vous.
Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81.
Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage sierrois, tél. jour et nuit: 55 55 50.
Auto-secours aéroliers. - 24 heures sur 24. Tél. 55 24 24. SOS pannes-accidents.
Pompes funèbres. - Jean Amos, tél. 55 10 16. Eggs & Fils, tél. 55 19 73 et 55 41 41.
Bibliothèque. - Tél. 55 19 64. Ouverture: chaque lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h 30 à 18 h 30; jeudi de 14 h 30 à 20 h 30; samedi de 10 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30.
Centre de loisirs et culture Aalec. - Av. du Marché 6-8, tél. 55 65 51. Ouvert du mardi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 15 (secrétariat, accueil, informations diverses) et du mardi au samedi de 14 h à 18 h, ainsi que le soir selon horaires particuliers des activités. Centre de coordination et d'information téléphonique socio-culturel 24 heures sur 24 au numéro 55 68 00 (Programme des manifestations). Activités pour jeunes, adultes, troisième âge.
Bibliothèque Aalec. - Ouverture: mardi, de 19 h à 21 h; mercredi 17 à 19 h; jeudi 17 h à 19 h 15; vendredi 17 à 19 h; samedi de 15 à 17 heures.
Bibliothèque du Haut-Plateau. - Heures d'ouverture: lundi et mercredi de 15 h à 19 h; samedi de 14 h à 17 h. Tél. 41 72 73.
Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 h ou 4 h suivant la saison. Tél. 55 18 26.
Montana. - Dancing Le Mazot, ouvert tous les soirs de 21 h à 3 h. A l'année, orchestres variés. Tél. (027) 41 30 79.
Crans. - Discothèque Whisky-à-Gogo, ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 heures. Tél. 41 12 61.
Montana-Vermala. - Dancing Noctambules (sous Pizzeria Mamma Mia 41 41 75) ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 heures. Tél. 41 68 06.
Garderie canine Crans-Montana. - Cours d'éducation canine tous les jours de 11 h à 12 h et de 16 h à 18 h. Tél. 41 56 92.
Association des taxis sierrois, gare de Sierre, 55 63 63 (jour et nuit).
Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 31 12 69.

SION

Médecin de garde. - Le 111 renseignera.
Pharmacie de service. - Jours ouvrables, de 8 h à 12 h et 13 h 45 à 21 h. Dimanches et fêtes: 9 h à 12 h et 15 h à 21 h. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); sursate de 5 francs.
 Lu 19, ma 20: Machoud 22 12 34; me 21, je 22: Buchs 22 10 30; ve 23: Duc 22 18 64.
Hôpital régional. - Tél. 21 11 71. Heures de visites, tous les jours de 13 h à 16 h et de 18 h à 19 h 30. Pour les urgences: permanence médicale assurée par tous les services.
Ambulance. - Police municipale de Sion, tél. 21 21 91.
Service dentaire d'urgence. - Tél. 111.
Service vétérinaire d'urgence. - Tél. 111.
Service social de la commune de Sion. - Centre médico-social subrégional Agettes, Salins, Veyssonaz, avenue de la Gare 21, 22 86 88/21 21 91. Soins: - A domicile, soins au dispensaire médical, ouvert l'après-midi de 14 à 16 heures. Consultations pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge « Soins à la mère et l'enfant », - 23 30 96. Renseignements et inscriptions l'après-midi du lundi au vendredi de 14 à 18 heures. Assistantes sociales: - Service de la jeunesse, de la famille, du 3e âge, 22 86 88. Service d'aides familiales: - Appel le matin de 8 à 12 heures, 22 18 61. Crèche, garderie d'enfants: - Ouverte de 7 h à 18 h 30, avenue de la Gare 21.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Centre médico-social régional, rue St-Guérin 3, tél. (027) 23 29 13.
Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, tél. 22 11 53, Mme G. Fumeaux, avenue Pratofiori 29, ouvert de 11 à 13 heures.
Centre de consultation conjugale. - Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez-vous, tél. 22 92 44.
Centre de planning familial. - Av. de la Gare 21. Consultations sur rendez-vous. Ouvert le vendredi dès 14 heures. Tél. 23 46 48, ou, si nécessaire, permanence de 7 h 30 à 8 h 30 au 38 20 81.
Permanence Association des parents de Sion et environs. - L'APS répond tous les lundis, de 19 à 21 heures, au numéro de téléphone 22 13 13.
Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante.
Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 heures des repas et 22 42 03 matin.
Association valaisanne femmes, rencontres, travail. - Bureau ouvert le mardi de 14 à 18 heures, documentation à disposition. Entretiens avec notre conseillère en orientation professionnelle. Rue de la Porte-Neuve N° 20, 1er étage, tél. 22 10 18.
Association des mères chefs de famille. - Tél. (027) 23 28 92.
Pro Juventute. - 20, rue de la Porte-Neuve, tél. 22 60 60 ou 38 27 06.
Association valaisanne femmes, rencontres, travail. - Bureau ouvert le mardi de 14 à 18 heures, documentation à disposition. Entretiens avec notre conseillère en orientation professionnelle. Rue de la Porte-Neuve N° 20, 1er étage, tél. 22 10 18.
Association des mères chefs de famille. - Tél. (027) 23 28 92.
Pro Juventute. - 20, rue de la Porte-Neuve, tél. 22 60 60 ou 38 27 06.
Pro Senectute. - Rue des Tonneliers 7, tél. (027) 22 07 41. Permanence: jeudi et sur rendez-vous.
Groupe A.A. - Réunion le mardi à 20 h 30, Saint-Guérin 3, au-dessus du parking, Croix d'Or. - Centre d'accueil, bâtiment du service social, chaque vendredi 20 h.
A l'écoute (la main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisses, solitude, etc., 24 heures sur 24, tél. 143.
Auto-secours sédulois, dépannage accidents. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19.
Auto-secours des garagistes valaisans, dépannage mécanique: 24 heures sur 24 - (du vendredi à 18 h au vendredi suivant à 18 h. Garage Olympic, Sion jour: 23 35 82; nuit: 23 37 76.
Service de dépannage du 0,8%. - Téléphone 22 38 59.
Dépannage Installations frigorifiques. - Val-Frigo-Technic, Martigny: (026) 2 57 77; Sion: (027) 23 16 02; Monthey: (025) 71 72 72.
Pompes funèbres. - Barras S.A., téléphone 22 12 17; Max Perruchoud, téléphone 58 22 70. Voefray 22 28 30.
Bibliothèque municipale. - Ouverte mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h 30 à 19 h.
Bibliothèque des Jeunes. - Lundi, mercredi et vendredi: 9 h 30 à 11 h 30 et 14 h à 18 h.
SPIMA. Service permanent d'informations sur les manifestations artistiques, tél. 22 63 26.
Consommateur-Information: avenue de la Gare 21, ouvert le jeudi de 14 à 17 h, tél. 23 21 25.
Taxe de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33.
Dancing Le Gallon: - Ouverture tous les soirs de 22 h à 3 h ou 4 h suivant la saison. Dimanche fermé.
Dancing-discothèque La Matze. - Ouvert jusqu'à 3 h. Dimanche dès 16 h: disco dansant, tél. 22 40 42.
Maison de la Treille. - Exposition de peintures de Louis Favre, Ouvert l'après-midi de 14 à 18 heures jusqu'au 23 décembre.
Haute-Nendaz. - Dancing Lapin-Vert: ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 h, sauf le lundi.
Dancing Le Negresco, place de la télécabine, ouvert tous les soirs de 21 h 30 à 3 h, sauf les dimanches et lundis.

SRT Valais. - Tél. (027) 22 30 66. Un répondeur automatique enregistre vos communications. Le secrétariat, rue de la Tour 14, est ouvert le mercredi de 16 à 18 heures.
Piscine couverte. - Horaire: lundi à vendredi de 8 à 21 heures; samedi de 8 à 19 heures; dimanche et jours fériés de 10 à 19 heures. Cours de natation, plongeon et sauvetage.
Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée.
MARTIGNY
Médecin de service. - Tél. au N° 111.
Pharmacie de service. - Tél. au N° 111.
Hôpital. - Heures des visites: chambres communes de 13 h 30 à 15 h et de 19 à 20 h; privées de 13 h 30 à 20 h.
Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52.
Service dentaire d'urgence. - Tél. au 111.
Service médico-social subrégional. - Rue de l'Hôtel-de-Ville, tél. 2 11 41. Permanence du lundi au vendredi de 14 à 15 h.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Centre médico-social régional, rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphoner (026) 2 43 54 et 2 43 53.
Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 38. Consultations sur rendez-vous, tél. 2 66 80. Permanence le jeudi de 16 à 18 h 30.
Centre de consultations conjugales. - Avenue de la Gare 38. Consultations sur rendez-vous. Tél. (026) 2 87 17.
Service d'aides familiales du Centre MSR. - Région de Martigny, Martigny-Croix, Governier, Salvan et Firihaut: s'adresser à Mme Philippe Marin, infirmière, chemin Surfrère 7, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 heures. - Région de Fully: s'adresser à Mme Christine Carron, La Forêt à Fully, tél. 5 44 75.
Entraide femmes Martigny. - Permanence tél. heures de bureau (026) 2 51 42, femmes battues, en difficultés...
Association des mères chefs de famille. - Tél. 2 32 45 - Réunion le premier mercredi de chaque mois, dès 20 h 15, au Centre femmes, av. du Grand-Saint-Bernard 4.
Pro Senectute. - Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, téléphone (026) 2 25 53. Permanence: mardi de 9 à 11 heures et sur rendez-vous.
Repas à domicile: En raison de l'hospitalisation de l'habituelle responsable, les repas à domicile doivent désormais être commandés auprès de Mme Marc Michaud. Téléphone (026) 2 31 88.
A.A. - Groupe de Martigny, réunion le vendredi à 20 h 30, local Notre-Dame-des-Champs N° 2. Tél. (026) 2 11 55, 5 44 61 et 8 42 70. Séance ouverte le premier vendredi de chaque mois.
Groupes alcooliques anonymes « Octodure ». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les mercredis à 20 h 30, SOS, tél. 2 49 83 et 5 46 84.
Ligue valaisanne contre les toxicomanes (LVT): problèmes drogue et alcool. Rue de l'Hôtel-de-Ville 18, Martigny. Permanence tous les matins. Tél. 2 30 31 et 2 30 00.
Pompes funèbres. - Ed. Bochstaty, téléphone 2 22 95. Gilbert Pogliotti 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52.
ACS. - E. Bourgois, dépannage (jour et nuit) tél. (026) 8 22 22.
Service dépannage. - Jean-Bernard Frassa, transp. 2 43 43.
Bibliothèque municipale. - Mardi de 15 à 17 h, mercredi de 15 à 17 h et de 19 h 30 à 20 h 30; vendredi de 15 h à 18 h 30, samedi de 15 à 17 h.
Fondation Pierre-Glanada. - Exposition Ferdinand Hodler et Ferdinand Sommer. Invitée au foyer: Christine Aymon. Jusqu'au 24 janvier. - En permanence: musée archéologique, musée de l'automobile. Ouvert de 13 h 30 à 18 h tous les jours, sauf le lundi.
Disco Night « Sphinx ». - Tél. (026) 2 88 18, ouvert tous les soirs de 22 heures à 3 heures.
SAINT-MAURICE
Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin-habituel, clinique-Saint-Amé, tél. 65 12 12.
Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 65 12 17, app. 65 22 05.
Ambulance. - Tél. (025) 71 62 62 et (026) 2 24 13.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et les jours de fête, tél. 111.
Service médico-social du district. - Hospice Saint-Jacques, tél. 65 23 33.
Garderie d'enfants. - Du lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 heures dans une classe d'école primaire.
Taxiphone. - Service jour et nuit, téléphone 71 17 17.

Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, Mme Marie Rappaz, chemin des Iles, 65 23 39. Exercices: deuxième mardi de chaque mois, dès 20 heures.
SOS - Dépannage jour et nuit, panes et accidents. - Garage Addiks, tél. 65 13 90. Garage de la Cascade, E. Bourgois, tél. 8 22 22.
Pompes funèbres. - Albert Dirac, téléphone 65 12 19. François Dirac, 65 15 14.
Bibliothèque et ODIS. - Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15 à 18 heures, mercredi et samedi (ODIS fermé) de 14 à 17 heures.
MONTHEY
Médecin. - Service médical de garde tout au long de la semaine, tél. 71 11 92.
Pharmacie de service. - de Lavallaz (anc. Carraux, place Tübingen) 71 21 06.
 Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de service est ouverte de 9 h 30 à 12 h et de 17 h à 19 h.
Hôpital. - Tél. (025) 70 61 11; heures des visites, tous les jours: chambres communes 13 h 30 à 15 h 30, 18 h à 19 h; chambres privées de 13 h 30 à 19 h.
Centre médico-social. - Place Centrale 3, tél. 71 69 71.
Samaritains. - Matériel de secours, téléphone 71 14 54 et 71 23 30.
Ambulance. - Tél. 71 62 62.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et les jours de fête, appeler le 111.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Villa des Iles, avenue de France 37, tél. (025) 71 77 71.
CIRENAC. - Planning familial, consultations conjugales, place Centrale 3, Monthey, tél. 71 66 11.
Association des mères chefs de famille. - Tél. (025) 71 59 65.
Pro Senectute. - Avenue du Simplon 8, tél. (025) 71 59 39. Permanence: mardi de 14 à 16 heures et sur rendez-vous. Bénévoles: repas chauds à domicile - Tél. 71 39 29, 71 28 53 ou 70 61 61.
Groupe AA. - Séance: lundi à 20 h 30, Maison des jeunes, 1er étage, c.p. 137, tél. (025) 71 37 91 et 71 54 41.
Pompes funèbres. - Maurice Clerc, téléphone 71 62 62; J.-L. Marmillod, 71 22 04; Antoine Rithner, 71 30 50.
Taxis de Monthey. - Service permanent, station pl. Centrale, tél. 71 14 84 et 71 41 41.
Taxiphone. - Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Dépannage. - Jour et nuit: tél. 71 43 37.
Dancing Treize-Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 heures. Fermé le dimanche.
Dancing discothèque Dillan's. - Téléphone (025) 71 62 91. Ouvert tous les soirs de 22 heures à 3 heures.
Bar Le Corso. - Ouvert jusqu'à 24 h.
Centre fitness du Chablais. - Téléphone (025) 71 44 10, piscine chauffée, sauna, solarium, gymnastique. Ouvert de 8 à 21 h.
BEX
Médecin et pharmacie de service. - Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.
Pharmacie Centrale. - 63 16 24 (sur ordonnance).
Hôpital de Bex. - Tél. 63 12 12.
Police. - Tél. 63 23 21 ou 117.
Service du feu. - Tél. numéro 118.
Taxiphone. - Service jour et nuit, tél. 71 17 17.
Musée de Bex. - Rue du Signal, dimanche de 14 à 16 h ou sur demande au (025) 63 14 16.
AIGLE
Médecin et pharmacie de service. - Hôpital d'Aigle, tél. 26 15 11.
Police. Téléphone N° 117.
Ambulance. - 26 27 18.
Service du feu. - Téléphone N° 118.
La Galerie Farel. - Située à la place du Marché, expose dès vendredis les tapisseries de Marketa Bartos et les bijoux de Yvan Chmetz, et ceci jusqu'au 24 décembre.
VIÈGE
Pharmacie de service. - Bulet 46 23 12.
Service dentaire d'urgence. - Pour le week-end et les jours de fête, tél. N° 111.
BRIGUE
Pharmacie de service. - Dorf Naters 23 41 44.
Service social pour les handicapés physiques et mentaux. - Spitalstrasse 1, tél. (028) 23 35 26 et 23 83 73.
Alcooliques anonymes. - Mercredi dès 20 h 15, Rohnesandstrasse 6, tél. 23 43 05, 23 43 21 et 23 62 46. Naters, tél. 23 80 42.
Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37.
Patrouilleurs TCS. - Tél. (022) ou (031) 140.



Une énorme basse pression...

Ouest et Valais: ciel souvent très nuageux et précipitations intermittentes (neige dès 1200 m). 4 à 8 degrés cet après-midi. Vent du sud-ouest modéré à fort en plaine, violent en altitude.
Suisse alémanique: fin du foehn et quelques pluies éparses.
Sud des Alpes et Engadine: très nuageux, chutes de neige parfois abondantes, peut-être neige mêlée en plaine.
Evolution pour mardi et mercredi: au nord: variable avec des précipitations, toujours doux: au sud: ciel très nuageux, quelques précipitations, surtout mercredi. Le sud rafle tout!
A Sion: samedi: rafales de foehn la nuit, puis très nuageux, pluie par moments, 6 degrés; hier: peu nuageux à nuageux, faible foehn, 6 degrés. Hier à 13 heures: 0 (neige) à Locarno, 2 (très nuageux) à Zurich et Berne, 3 (très nuageux) à Bâle, 4 (très nuageux) à Genève, -6 (peu nuageux) au Säntis, -4 (très nuageux) à Stockholm, 1 (très nuageux) à Milan et Munich, 2 (très nuageux) à Francfort et Hambourg, 6 (très nuageux) à Paris et (beau) à Bruxelles, 7 (très nuageux) à Londres, 8 (pluie) à Nice et (très nuageux) à Innsbruck, 10 (très nuageux) à Madrid, 13 (très nuageux) à Malaga, 14 (très nuageux) à Athènes, 15 (pluie) à Rome et (très nuageux) à Palma, 16 (très nuageux) à Lisbonne, 18 (peu nuageux) à Tel Aviv et Palerme, 19 (beau) à Tunis, 22 (beau) à Las Palmas.
Les précipitations en novembre 1983: Grand-Saint-Bernard et La Dôle 245 mm, Säntis 162, La Chaux-de-Fonds 161, Nyon 143, Montana-Crans 141, Wynau 138, Engelberg (OW) 137, Ulrichen 136, Chasseral 124, Martigny 122,6, Aigle 112 mm.

Mesdames...

- pour votre garde-robe du 36 au 50
- pour vos cadeaux, bijoux, accessoires mode
- bas fantaisie Elbeo
- vêtements cuir

Messieurs...

- pour vos collections de minéraux, et vos cadeaux

Nocturne les 15 et 21 décembre

Galerie Gisele

Rue de Lausanne 4
Sion
027/23 36 31

KUCHLER-PELLET
AUX GALERIES DU MIDI

A tous ceux qui réalisent aujourd'hui que Noël c'est demain...

Pour vos menus de fêtes, notre boucherie spécialisée

DES GALERIES DU MIDI

Nous vous assurons jusqu'au dernier jour de notre très grand choix

Nos rayons spécialisés:

Parfumerie - Papeterie

Bijouterie - Maroquinerie

vous proposent une foule d'idées de cadeaux moins importants de dernier jour

Pensez-y!

Mieux vaut un petit cadeau intentionné que point du tout

vous recommande:

Fondue chinoise

Fondue bourguignonne

Fondue Bacchus

Fondue vigneronne

Volailles fraîches

Sauces réputées:

oignons - cornichons

ail et fines herbes

paprika ou curry orientale

câpres et anchoix

Pour être mieux servi, passez vos commandes dès aujourd'hui

KUCHLER-PELLET
AUX GALERIES DU MIDI
SION

VÉHICULES AUTOMOBILES

A vendre
Opel Kadett 1600
 année 1983 8000 km.
 Tél. 027/86 15 87. 36-50887

A vendre
Ford Escort 1600
 année 1982 11 000 km.
 Tél. 027/86 15 87. 36-50886

A vendre
Fiat 124
 68 000 km, expertisée
 Fr. 2200.-
 Tél. 025/55 10 95. 36-51034

A vendre
Mazda 1500 CD
 1982, 5000 km.
 Prix à discuter.
 Tél. 027/31 39 92. 36-304246

Avantageux A vendre
Peugeot 104
 1979, 50 000 km
Renault R6
 1978, 33 000 km
 Véhicules très soignés Expertisés.
 Garage de Finges Sierre
 Tél. 027/55 10 06. 36-2816

A vendre
Fiat 600 D (750)
 état de neuf, expertisée, 15 000 km, mise en circulation 1978 + jeux de roues montées sur jantes.
 Prix à discuter.
 Tél. 55 03 23 bureau 55 65 62 privé. 36-50905

A vendre
Audi 80 Quattro
 septembre 83, 7000 km, blanche, état de neuf avec garantie totale, conditions exceptionnelles.
 Tél. 027/55 50 50 le soir. 36-110945

«Aptitude hivernale: excellente»

Sur les 22 voitures que le TCS a soumises à un test pour en déterminer les qualités routières en hiver, seule l'AUDI 80 QUATTRO a obtenu la mention «excellente». L'appréciation textuelle du TCS: «Excellent comportement routier, beaucoup de réserve. Pas de problèmes de démarrage à froid. Excellent chauffage. Aptitude hivernale: excellente.»

Le moment est venu d'essayer l'Audi 80 Quattro à traction intégrale permanente. Elle vous attend chez nous.

Fr. 30970.-



Une technique de championne du monde de rallye.

AUDI 80 QUATTRO
à traction intégrale permanente

Sierre	Garage Apollo, A. Antille 55 31 31	
Sion	Garage Olympic, A. Antille	23 35 82
Chamoson	Garage des Deux-Collines, A. Frass	22 14 91
Saxon	Garage des Plantys, Y. Carrupt	86 29 60
Martigny	Garage Pierre-à-Voir, J. Vouillamoz	6 33 33
Orsières	Garage Olympic S.A.	2 12 27
Lourtier	Garage Gd-St-Bernard, G. Perraudin	4 12 50
	Garage Arc-en-Ciel, M. Luisier	7 94 55

Votre partenaire V.A.G pour Audi et VW **V-A-G Audi** Une européenne

L'IDEE-CADEAU
... c'est **MAGRO MENAGER**

DÉMONSTRATION PHILIPS
du 19 au 24 décembre
ROBOT DE CUISINE
HR 2373
hache, mélange, coupe et malaxe à grande vitesse, pour l'usage quotidien

Chez **MAGRO MÉNAGER**, vous bénéficiez: **P** gratuit
 ● d'une garantie totale
 ● d'un personnel compétent
 ● d'une livraison à domicile
 ● de monteurs qualifiés **à bas prix**

MAGRO MENAGER
Uvrier/Sion, tél. 027/31 28 53 - Roche (VD), tél. 021/60 32 21

Toute l'actualité locale... nationale et internationale dans votre quotidien

Vos annonces:

027/21 21 11

Agence matrimoniale
 Amitiés, rencontres, mariages, thèmes astraux, comparaisons de thèmes, analyses graphologiques.
 Ouvert du 24 décembre 1983 au 9 janvier 1984 aux heures suivantes:
 lu-sa 9 h 00 - 11 h 30
 14 h 30 - 17 h 30

AMARE 027 / 23 36 87
 Av. de Tourbillon 44 1950 SION

Extraordinaire?
 Notre maison s'est assuré dès ce jour les services de «A2», maison spécialisée dans le domaine «amitiés - rencontres».
 Venez retirer chez nous, jusqu'au 31 décembre, un fantastique cadeau que nous offrons pour fêter cet événement.

AMARE 027 / 23 36 87
 Av. de Tourbillon 44 1950 SION

innovation

Offrez un cadeau de notre souffleur de verre «MURANO»

Démonstration de son talent au rez-de-chaussée de notre magasin

du lundi 19 au samedi 24 décembre

MARTIGNY

LE RETOUR DU JEDI
 Jedi en personne dédicacera sa photo à notre rayon confection dames **jeudi 22 décembre** de 13 h 30 à 22 heures

Lundi
19
décembre

Jeudi
22
décembre

Les magasins de Martigny seront OUVERTS jusqu'à 22 heures

Les 20 - 22 - 23 décembre, ouverture des magasins à 9 heures le matin

Décès d'Eugène de Kalbermatten ancien gardien du FC Sion

SION (f.-g. g.). - C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de notre ami Eugène de Kalbermatten. Ami d'école que nous admirions déjà. C'était un crack à l'aise dans tous les sports. Un dur, résistant, volontaire, fonceur. Il avait du punch et de la course, du nerf et des biceps. Très jeune, il jouait au football et, déjà, il en imposait.

Il était l'un des nombreux enfants de M. et Mme François de Kalbermatten.

Né le 14 décembre 1914, il fit ses études à Sion, puis au technicum de Fribourg. Technicien-géomètre, il travailla à Sion et fut, pendant plusieurs années le gardien réputé du FC Sion. Il sut se distinguer lors de très nombreux matches en Valais et un peu partout en Suisse.

C'est encore comme gardien qu'il joue à Bâle où il suivait les cours de la Gewerbe-Schule pour devenir architecte. De Bâle

il va à Neuchâtel et devient gardien du FC Cantonal.

Plus tard, il rejouera avec l'équipe de Sion, pour le plaisir.

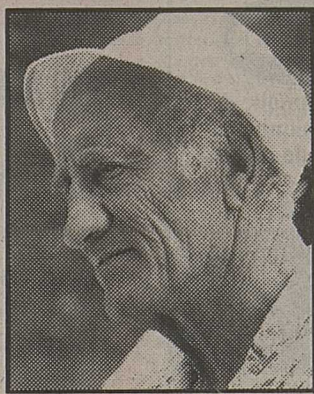
A noter aussi qu'il fut le gardien de l'équipe suisse B lors d'un match international.

Il travailla comme géomètre-technicien sur le chantier de l'usine au fil de l'eau, à Lavey, au barrage de Mauvoisin, au barrage du parc national de Zerne, en Engadine, au gazoduc du Grimsel. Il était l'homme de la montagne aussi et fit de nombreuses ascensions.

Il avait épousé Mlle Marie-Paule de Wolff et s'établit aux Mayens-de-Sion.

Eugène de Kalbermatten a fait partie de plusieurs sociétés locales et présidait, depuis 1972, la Société de développement des Mayens-de-Sion.

Il avait de très nombreux copains dans le sport. De vrais amis qui l'appréciaient et l'estimaient pour sa franchise, sa



gentillesse, sa grande honnêteté.

Eugène de Kalbermatten ne laisse que des bons souvenirs à ceux qui l'ont connu et bénéficié de son aide ou de ses conseils.

Nous présentons nos sincères condoléances à son épouse Marie-Paule, à ses frères et sœurs, et à tous les parents attristés par ce deuil.

Nouveau disque sur le Valais

Pour son cinquantenaire, Tell Record qui compte plus de 600 disques à son actif, a décidé d'éditionner une série de disques et de cassettes sur tous les cantons suisses, le tout étant fort bien présenté en un joli coffret cadeau.

Les responsables ont adopté une formule identique pour toutes les pochettes de disques, à savoir la photo de la capitale cantonale en première page, une quinzaine de très jolies photos sur le canton, à l'intérieur, et une vue générale croquée dans le canton concerné pour la dernière page.

L'on a également demandé à des personnalités d'écrire une dédicace et le disque Valais bénéficie d'un texte de M. Comby, président du gouvernement, et de Germain Clavien, l'écrivain-poète. Il s'agit, ainsi que l'a expliqué M. Otto Aebly, chef de production, de mettre en valeur la musique folklorique de chaque canton et de faire

ainsi un très agréable tour de Suisse du folklore.

Pour le disque Valais, l'on a choisi vingt-deux productions, la moitié pour le Bas, la moitié pour le Haut, et les ensembles concernés sont: Les Gais Valaisans, trio d'accordéonistes; Les Chardons Bleus, de Val-d'Illiez; Valais Chante de Sion; Au Bon Vieux-Temps de Troistorrens; Les Rhodos de Troistorrens, la partie francophone se terminant par Marignan, la fameuse marche de Daetwyler, interprétée par le corps de musique Alpina.

Pour le Haut, l'on a choisi le Bergkristall de Binn; le Jodelgruppe de Grächen; le Munderbuebe de Mund; le Jodelduett de Brig-Glis; Kapelle Wyssen de Mund; Jodlerclub Balfrin de Viège; Gomsers Spillmane, le Jodelduett de Zermatt; Kapelle Estrina de Gampel et la marche D'Alt Simplon Poscht.

Comme ce fut le cas pour les autres cantons, le disque Valais a été officiellement remis au Gouvernement valaisan au cours d'une agréable cérémonie au Supersaxo, à Sion, par M. Aebly. M. Ignaz Mengis, président de la Commission musicale de la commission culturelle valaisanne, s'est fait l'interprète des autorités pour remercier de ce geste. Il s'est déclaré heureux de cette initiative qui permet de mieux entrer dans l'atmosphère cantonale et de puiser d'agréables sources d'inspiration et de distraction dans la musique populaire.

Grâce à la musique, la compréhension entre les populations est plus facile, et l'édition de ces disques - pour lesquels des efforts publicitaires seront consentis ces prochains temps, notamment à la télévision - constitue un apport intéressant pour la sauvegarde du folklore.

SAINT-LÉONARD VINGT FOIS 20 ANS



Nouveaux citoyens et autorités posent pour la photo souvenir.

SAINT-LÉONARD (wy). - Heureuse coïncidence! Ils sont exactement au nombre de 20, les citoyens léonardins à obtenir leur majorité civique en 1983. Ils étaient reçus samedi soir à la salle de la Cible par une délégation du Conseil communal conduite par le président Edouard Delalay, à laquelle s'était jointe la représentante «féminine» des autorités locales, en l'occurrence la vice-juge Laetitia Balet.

Fait nouveau dans ce genre de réception organisée actuellement dans la plupart des communes, celui d'avoir associé à la fête les jeunes citoyens ayant subi avec succès leur examen de fin d'apprentissage dans l'année. Un geste qui ne laissa bien entendu pas insensibles les heureux bénéficiaires de cette innovation.

Après s'être adressé à ses concitoyens, le président Delalay remit à chacun des participants un ouvrage sur le Valais, portant la dédicace suivante:

«Le Conseil communal de Saint-Léonard, au nom de toute la population de ce village, te félicite de ta promotion civique et te présente ses meilleurs vœux pour tes vingt ans, et tout le courage possible pour l'entrée dans ta vie de nouveau citoyen.»

Discours et cadeaux furent suivis d'une collation prise en commun et de discussions nourries, heureux présage d'un contact franc et détendu entre jeunesse et autorités.

Le Valais paie déjà son dû en matière de transport

SION (AP). - Le canton du Valais ne pourrait accepter de participer à l'indemnisation des prestations de service public des entreprises de transports concessionnaires (ETC) que pour autant qu'il soit déchargé, dans la même proportion de subventions qu'il verse pour la couverture des déficits d'exploitation des ETC. Telle est la réponse faite samedi par le Gouvernement valaisan à l'occasion de la procédure de consultation entamée par le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie (DFT-CE).

L'Exécutif a encore indiqué que si la nouvelle réglementation devait conduire à une forte augmentation des charges cantonales et ceci sans contrepartie, cette nouvelle situation ne pourrait être acceptée par le canton.

Le Conseil d'Etat estime préférable que les prestations fédérales soient subordonnées à la participation des cantons, comme c'est le cas à l'heure actuelle. Bien qu'il reconnaisse l'effort méritoire du travail effectué par l'Union des entreprises suisses de transport (UST) en vue de l'élaboration d'un mode de calcul pour l'indemnisation des prestations de service public (proposition sur laquelle se base ce projet de réglementation), le gouvernement n'a pas hésité, dans sa réponse, à mettre en évidence la part d'arbitraire de cette calcul.

Il propose ainsi de renoncer à la mise en place d'une réglementation transitoire d'indemnisation des ETC. Des dispositions devraient être prise en revanche afin de disposer d'une comptabilité analytique adaptée pour les ETC.

VEV-HÉRÉMENTE

Ski de fond pour les aînés

Les après-midi de ski de fond auront lieu comme l'an passé chaque mercredi. La première sortie aura lieu le 11 janvier 1984 sous l'expertise direction technique de M. Cyrille Theytaz et de ses collaboratrices Mmes Cécile Gauye, Maria Seppey, Marie-Louise Sierro.

L'organisation de base est semblable à celle de l'an passé. La compétence et la disponibilité des

collaborateurs, le zèle et la docilité de skieurs ont fait bon ménage l'an passé, il n'y a pas de raison de changer de principes!

Le car passera selon l'horaire normal de la ligne postale Sion - Val des Dix, soit à Vex 12 h 25, Les Prasses 12 h 28, Hérémente 12 h 35, Mâche 12 h 45.

La préparation au ski de fond se fait d'abord en salle, ou en pro-

menade dans les groupes de gymnastique. Que chacun se mette en forme avant 1984 en fréquentant les après-midi consacrées à la gymnastique des aînés de votre localité. Cette invitation s'adresse cordialement aux amateurs de ski de fond de 55 ans et plus, invitation accompagnée des conseils de préparation, de prudence, et d'esprit sportif et amical.

TRIBUNE LIBRE

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent pas la responsabilité de la rédaction

Un geste clé pour ouvrir la veillée de Noël

Le bulletin paroissial des paroisses de Sion fait cette recommandation aux paroissiens: fermez le poste de radio ou de télévision, vous serez fascinés par votre programme et n'oubliez pas d'allumer la flamme de la paix.

C'est déjà un usage louable depuis quelques années d'allumer le soir de Noël une bougie devant sa fenêtre pour annoncer la paix de Noël aux voisins et exprimer notre solidarité avec tous nos frères persécutés. Cette action veut aussi donner un sens vraiment chrétien à cette fête qui est devenue pour beaucoup une simple formalité d'échanges de cadeaux en oubliant le cadeau par excellence: le Christ qui est venu pour sauver le monde.

Une proposition bien remarquable du Chanoine Tscherrig va aussi dans cette direction de rechristianiser Noël, c'est-à-dire de supprimer durant une heure, il propose de 19 à 20 heures, les émissions de la télévision pour donner aux familles la possibilité d'organiser une vraie cérémonie familiale avec lecture de la Sainte Ecriture et les chants de Noël, sans devoir se bagarrer avec les enfants qui veulent être devant leur poste de TV.

Il paraît que sa proposition a été présentée trop tard aux responsables de la TV, les programmes étant déjà prêts.

Nous invitons toutefois nos familles chrétiennes à l'autodiscipline, en fermant leurs postes de TV pendant cette heure de recueillement.

Voyant le nombre grandissant de téléspectateurs qui s'assoient devant le poste à cette heure de paix et de solidarité, les responsables de la TV accepteront les démarches pour un Noël vraiment chrétien.

A.V.

Martigny, Trient, Outre-Rhône

SKI-CLUB DE BOVERNIER

Tout baigne dans l'huile

BOVERNIER (gram). - Un comité au complet reconduit dans ses fonctions; plusieurs innovations au calendrier et, en prime, une adhésion à la Fédération suisse de ski: tout baigne dans l'huile ou presque pour le Ski-Club de Bovernier qui vient de «sortir» son programme d'activités. Un menu copieux proposant une douzaine de manifestations. Pour les «alpins» comme les «fondeurs» ou les écoliers.

Au chapitre des nouveautés, tout d'abord, signalons la mise sur pied d'un concours interclubs qui aura lieu le 19 février prochain, à Champex, avec la participation de trois groupements. Autre initiative qu'il convient de saluer: la possibilité offerte aux gosses des écoles de Bovernier de découvrir gratuitement, dès la mi-janvier, les joies du ski de fond, à travers un cours d'introduction dispensé par le président Freddy Rossier, en person-

ne. Mentionnons encore, classique des classiques, la célèbre «Vasa», une course populaire de ski de fond à Champex dont le départ est fixé au 12 février.

On relèvera enfin que le ski-club s'est vu contraint d'annuler la marche populaire des gorges de Durnand, parce que de gentils organisateurs faisaient défaut. Dommage pour les nombreux participants que la manifestation attirait chaque été.

POUR VAINCRE LA FAIM

Mercredi 21 décembre à la salle de Sainte-Marie à Martigny à 20 heures, aura lieu une représentation exceptionnelle et un tirage de la tombola pour vaincre la faim.

Entièrement montée par des amateurs virtuoses, cette repré-

sentation révèle un caractère hors du commun.

Piano, guitare, saxo, cornet, chants s'animent sous l'impulsion des jeunes talents de l'Ecole de commerce de Martigny.

Cette représentation est le

résultat d'une action concrète pour vaincre la faim dans le monde, action pour laquelle vous avez certainement été sollicités.

Nous vous invitons tous à venir vous divertir et surtout nous apporter votre soutien.

RENDEZ-VOUS A FULLY

Une fois de plus Fully comptera dans ses manifestations la traditionnelle course des écoliers.

La Société des arts métiers et développement, plus précisément, l'Association des commerçants fullériens mettra sur pied une animation d'avant fêtes en organisant avec le concours du corps enseignant cette compétition destinée aux enfants de 1978 à 1967 et pour l'édition 1983 ouverte à la classe non-licencié populaire.

Le parcours sera le même que

l'an passé soit départ et arrivée vers la maison de commune en empruntant les rues principales de Vers-l'Eglise dans une boucle à parcourir plusieurs fois selon les catégories.

Les organisateurs encouragent vivement nos jeunes et aînés aimant ce sport intransigeant où seules les valeurs personnelles classent les concurrents, à participer à ces joutes.

Les inscriptions sont enregistrées dans les classes pour les élèves et pour les autres participants

au numéro de téléphone 5 45 96. En vous inscrivant avant le 23 décembre vous faciliteriez grandement la tâche administrative des responsables, toutefois, nous prendrons également votre inscription le jour de la course. Le bureau d'enregistrement sera ouvert dès 11 h 30 et le premier départ aura lieu à 14 h 30. Un verre de l'amitié sera offert sur la place de la maison de commune.

Rendez-vous donc au 24 décembre.

GASTRONOMIE



SAISON CHOUROUTE

Tél. 026/6 28 78

LONGINES
L'OR
une histoire d'amour

CENTRE MÉTROPOLE, SION
CENTRE COMMERCIAL DU MANOIR, MARTIGNY

3000 VIGNERONS ENVAHISSENT PACIFIQUEMENT LA RUE DES REMPARTS, A SION

Calme et dignité des participants malgré quelques discours incendiaires

SION (wy). – Quelque trois mille vigneronnes venus de tout le Valais, qu'ils soient professionnels ou non, ont répondu à l'appel du comité d'action « Vendanges 1983 » et se sont retrouvés samedi après-midi à Sion, devant l'Hôtel du Cerf, démontrant ainsi leur mécontentement face à la réduction du prix de la vendange et au déclassement des vins. Le fait que deux cafetiers de la rue des Remparts aient baissé le prix du ballon de fendant à 1 fr 30 n'était certes pas étranger au choix de ce lieu de rassemblement...



Un roulement de tambours devait ouvrir officiellement la manifestation de protestation, présidée par M. Martial Barras, secrétaire de l'Union des viticulteurs valaisans.

M. Jean-Louis Udry, député et vigneron saviésan, était le premier orateur à s'exprimer. Il dénonça très fermement la politique d'importation de vins étrangers, la grande quantité de ces vins « venus d'ailleurs », parfois à des prix extrêmement bas, concurrençant fortement le marché indigène. « Comment les organes compétents, je devrais plutôt dire incompetents, ont-ils pu accepter une telle situation ? » Pour M. Udry, il n'appartient pas au vigneron qui, lui, a fait son travail, de payer cette erreur commerciale.

Le député saviésan évoqua également la limite de degrés fixée pour le déclassement des vins, critiquant du même coup la date fixée pour l'ouverture des vendan-

ges, à un moment où le raisin n'avait certes pas atteint sa maturité complète. Qualifiant le gouvernement d'« incompetent », M. Udry devait entre autres déclarer : « Puisque nous avons des suggestions à faire, je vous propose d'y inclure sa démission ! »...

Mettre au pas les tout-puissants de l'économie

L'ancien conseiller d'Etat Arthur Bender n'y alla pas par quatre chemins. Voulait-il prouver que malgré sa mise à la retraite il avait encore du punch? Toujours est-il qu'il cria haut et fort sa grogne et sa rogne, au point que l'installation de haut-parleurs eut de la peine à digérer autant de décibels!

En tant qu'ancien membre du gouvernement, il n'alla pas jusqu'à demander la démission de ce dernier, mais mit en cause les instances fédérales, la politique écono-

mique se faisant à Berne. « J'en appelle à tous les Suisses pour qu'ils fassent preuve de compréhension envers nos problèmes. Et je demande à l'autorité fédérale de mettre à la raison les tout-puissants de l'économie. »

M. Bender s'éleva également contre les partis politiques qui n'ont pas porté beaucoup d'attention aux problèmes du vigneron. Si en 1980, le revenu de la viticulture représentait 54% du revenu brut de l'ensemble de l'agriculture, ce chiffre passait à 70% en 1982. C'est un poids économique non négligeable, même si le nombre de vigneronnes est en régression. « Parce que numériquement notre poids est en régression, que nous ne représentons plus le nombre de bulletins d'élection, l'agriculture n'est plus le souci des partis » devait déclarer entre autres M. Bender.

L'abondance est-elle une malédiction? Certes pas. Le vigneron a fait son travail, celui de mener à bien la récolte. Ce n'est pas à lui de la vendre devant ajouter M. Bender.

Des représentants insensibles

L'avocat Gérard Perraudin devait dénoncer l'inefficacité des organisations de défense des vigneronnes. Il incita le monde vigneron à demeurer solidaire, à se mobiliser pour se donner des représentants insensibles aux beaux discours, qualifiant la décision de déclassement du Conseil d'Etat de déplorable, décision ayant surtout pour but de donner de l'aise aux commerces de vins.

M. Perraudin proposa d'autre



part d'éliminer des organisations viticoles les vendeurs de vins, qui selon lui ne peuvent être porte-parole des vigneronnes et défendre sans restriction les intérêts de ces derniers. Dénonçant l'attitude de l'OPEVAL, qui selon M. Perraudin n'est pas étrangère à l'aggravation des conditions actuelles, l'orateur critiqua l'appel au calme et à la non-manifestation de cette organisation : « Nous ne sommes pas en Pologne. Manifester avec dignité? Nous n'avons de leçon à recevoir de personne!... Et tant mieux si notre rassemblement dérange quelque peu le doux ronron des officiels!... »

Prenant la parole au nom des femmes, Mme Céline Siggen, épouse de vigneron, rappela les nombreuses tâches de la femme du vigneron, relevant que non seulement le premier versement effectué par les encaveurs n'apporte pas de salaire, mais que de plus il ne couvre pas les frais réels engagés pour mener à bien la récolte. Le premier versement, « une honte » selon Mme Siggen.

La faute est aux manipulateurs des stocks...

Secrétaire de l'UPV, M. Bernard Rappaz n'accepte pas le terme de surproduction, mais situe le vrai problème dans la mévente des vins. Et d'en désigner les responsables parmi les marchands de vin et les coopératives qui ont selon lui « manipulé » les stocks durant les

années précédentes, allant parfois jusqu'à distribuer certains de leurs vins au compte-goutte, pratiquant une surenchère qui a finalement détourné de nombreux consommateurs des vins indigènes.

Dernier orateur de la journée, le député François Cordonier relève que si certaines voix officielles, parmi lesquelles l'OPEVAL, ont prétendu que la manifestation indisposait les acheteurs de Suisse alémanique, peu d'entre elles se sont élevées contre le contingentement excessif des vins valaisans et le décret sur la vente de moût à l'extérieur du canton. Et de terminer par un appel à l'unité : démobilisés, nous subissons les pressions du pouvoir. Unis et sur nos gardes, nous retrouvons notre force.

Vote d'une résolution

Résultat pratique du rassemblement, une résolution lue par M. Gérard Debons, conseiller communal de Savièse, et fortement applaudie par les vigneronnes présents. En voici son texte :

« Les producteurs valaisans s'élèvent contre le caractère dérisoire des acomptes versés en décembre et exigent que ceux-ci soient complétés afin qu'ils puissent faire face à leurs engagements. Ils dénoncent aussi le coup bas du déclassement, dès lors que les degrés limites ne correspondent pas à ceux articulés au début des vendanges. Le Conseil d'Etat doit donc modifier ces minima. Ils s'élèvent enfin contre la faiblesse de l'organisation profes-

sionnelle et appellent les vigneronnes à constituer de véritables syndicats pour la défense de leurs intérêts. »

M. Martial Barras, secrétaire de l'Union des viticulteurs valaisans et responsable de la coordination du rassemblement devait d'autre part qualifier la manifestation « d'avertissement », certifiant que si cela était nécessaire, les vigneronnes reviendraient. Pour faire entendre leur voix, et non pas pour faire de la casse.

Le bon sens du vigneron valaisan

Les discours enflammés, parfois violents, d'orateurs haranguant la foule auraient pu servir de détonateur à l'explosion de la colère et de la déception.

C'était compter sans le bon sens du vigneron valaisan, qui a certes applaudi aux déclarations de ces défenseurs de ses droits, parfois avec le sourire devant certaines envolées oratoires. Preuve de son bon sens, il a su garder toutefois tout son calme et sa dignité. Voire sa bonne humeur traditionnelle, puisqu'ici ou là on se passait de main à main le litre de fendant.

Diable! une bonne récolte n'est tout de même pas une malédiction, et il faudra bien la boire! Alors commençons tout de suite, décidaient la plupart de nos vigneronnes, qui gagnèrent dès la fin de la manifestation le bistrot le plus proche. Celui où le ballon est à 1 fr. 30, de préférence... Norbert Wicky

Accident mortel à Saint-Léonard

SAINT-LÉONARD (wy). – Aux environs de 1 h 30 samedi matin, un terrible accident s'est produit à l'intérieur du village de Saint-Léonard, sur la route cantonale.

M. Henri Udriot, âgé de 26 ans et domicilié à Sierre, circulait de Sion en direction de Granges. En traversant le village de Saint-Léonard, il entra en collision avec une voiture vaudoise qui circulait en sens inverse, conduite par M. Journot, né en 1961 et domicilié à Lausanne.

Les deux conducteurs furent grièvement blessés et conduits à l'hôpital de Sion, où M. Udriot devait malheureusement décéder peu après son admission des

suites de ses graves blessures. M. Henri Udriot était inspecteur de sûreté à la police cantonale.

A sa famille si durement éprouvée à la veille des fêtes de Noël, nous présentons nos condoléances émues.

Deuxième accident

Le même jour, aux environs de 17 heures, un autre accident devait se produire presque au même endroit. Une voiture roulant de Sion vers Sierre se mit en présélection pour se diriger vers l'immeuble locatif de la Coopérative de consommation. Heurtée par une voiture venant de l'arrière, elle fut projetée sur la piste de gauche et entra en colli-

sion avec un véhicule venant en face. L'un des passagers de la voiture a été blessé et hospitalisé.



M. Henri Udriot.

Ecrivains au centre Métropole



SION (wy). – Les séances de dédicace se sont poursuivies tout au long de la semaine au centre Métropole de Migros à Sion.

C'était samedi au tour de Dany Revaz et de Philippe Blanc de présenter leurs œuvres. Deux romans

signés Dany Revaz, soit *Le péché* et *La route de l'impossible* ainsi que l'édition de ses nouvelles intitulées *Vies en vrac* étaient à l'honneur, alors que Philippe Grand proposait *Ces histoires qui meurent*, un ouvrage réalisé en collaboration avec Christine Détraz, et

Jeux de notre enfance, une production commune de cinq écrivains à laquelle il a collaboré.

Le livre est toujours un cadeau bienvenu. Dedicacé par son auteur, le présent n'en est que plus apprécié!

POUR LES 90 ANS D'HENRI MICHELOUD

Une vraie fête de famille



M. Henri Micheloud, entouré de sa famille et des autorités.

VEX (wy). – Fêter l'anniversaire de son père, c'est un témoignage d'affection bien naturel pour un enfant. Mais lorsque ce dernier est président de commune, et qu'il s'agit d'un nonantième anniversaire, la manifestation prend une importance particulière.

C'est ainsi que M. Narcisse Micheloud avait délégué ses pouvoirs au vice-président Guy Micheloud pour présenter les vœux officiels de la commune qu'il préside à son père Henri, fêtant samedi ses 90 ans. Manifestation bien sympathique, à laquelle participaient également le curé Massy et le secrétaire communal André Rudaz, neveu et filleul du jubilaire, ainsi que tous les membres de la famille. Henri Micheloud a exercé son

métier de maçon tout en s'occupant de l'exploitation agricole familiale. Il a fonctionné comme secrétaire de l'alpage d'Allévaz durant plusieurs années, et de l'alpage de Méribé durant plus de trente ans. Désigné comme gérant de l'office local des blés, il remplit également cette fonction durant de longues années.

En 1920, il épouse Marie-Louise Rudaz, union de laquelle naissent deux fils, le premier devant malheureusement décéder à l'âge de neuf mois, le deuxième, Narcisse, étant l'actuel président de Vex. Après quarante et un ans de vie commune et heureuse, il a la douleur de perdre sa compagne en 1968, épreuve difficile qu'il supporte avec un courage exemplaire.

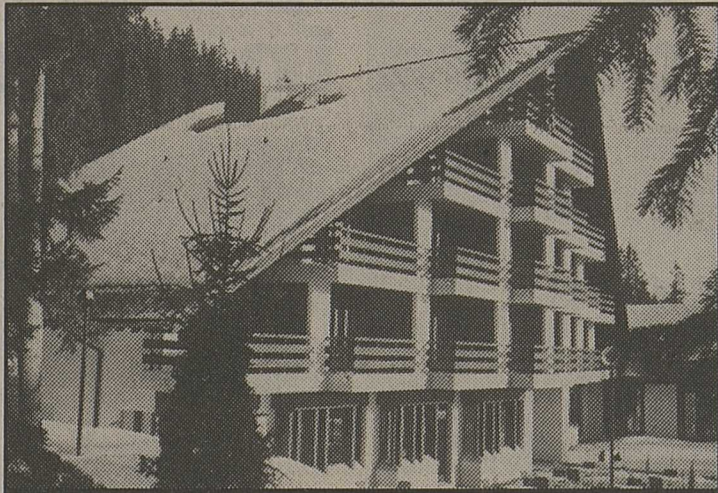
Nonante années de peines et de soucis, mais aussi de joies, le trouvent encore solide comme le roc. Au traditionnel fauteuil qu'offre habituellement la commune, il a préféré la pendule neuchâteloise, l'organisation active de ses journées l'amenant à consulter très souvent l'heure!...

Le vice-président Micheloud a relevé les mérites du jubilaire en des termes élogieux, relevant le caractère énergique et généreux du nonagénaire qui lui a permis de faire face au destin et de reprendre la route.

A ces éloges bien mérités, nous joignons nos vœux les meilleurs et souhaitons à M. Micheloud de longues années encore auprès des siens.

CRANS-MONTANA UNE OASIS SUR LES HAUTEURS

CRANS-SIERRE (bd). - Une grande réception s'est tenue vendredi soir dernier sur les hauteurs enneigées de Crans-sur-Sierre. En fait, il s'agissait de marquer d'une pierre blanche l'ouverture officielle de l'hôtel les Hauts-de-Crans placé sous la direction de M. P. André Visinand. Bâti en même temps qu'un vaste complexe parahôtelier, cet établissement a été implanté, comme son nom l'indique clairement, sur les hauts de la station, à quelques centaines de mètres du Crans-Ambassador. Le cadre est idyllique, la vue imprenable: une véritable oasis de tranquillité, un petit coin de paradis pour gens stressés et personnes fortunées. Si l'investissement a été considérable, le résultat n'en demeure pas moins splendide. Le bon goût évident de son propriétaire apparaît dans les salons, la piscine à fond mobile, voire à la réception. Les chambres, la brasserie et la pâtisserie jouissent d'un luxe discret mais certainement efficace. Ce nouveau fleuron de l'hôtellerie du Haut-Plateau compte



Le nouvel hôtel du Haut-Plateau a été implanté dans un cadre idéal.

80 lits, occupe 32 personnes pour le service et 4 cadres. Un parking de 70 places, la pâtisserie qui en fait autant et la brasserie de 32

places, des salles de sauna, un coin vidéo, tels sont, dans leurs grandes lignes, les atouts des Hauts-de-Crans.

DIX-SEPT NOUVEAUX BOURGEOIS



La fête organisée au carnotzet en présence du conseil bourgeoisial.

SIERRE (a). - La bourgeoisie de Sierre conviait vendredi au carnotzet les jeunes bourgeois ayant atteint leur majorité. En présence des conseillers bourgeoisiaux et du secrétaire, le président, M. André Pont, s'est adressé aux jeunes participants. Il a rappelé quelles sont

les bases de cette institution centrale et souhaité qu'elles trouvent un prolongement dans l'avenir. Une petite agape avait été préparée à leur intention. Voici les noms de ces jeunes bourgeois: Geneviève Alberganti, Chrisoppe Bagnoud, Jean-Marc Brunner, Yves

Constantin, Stéphane Giachino, Bernard Gillioz, Dominique-Françoise Lehner, Bojan Pavlovic, Pascal Pellaz, Claude Pellanda, Raphaël Pont, Claire-Noëlle Roh, Jean-Claude Sartorio, Christine-Noëlle Théler, Gilles Toffol, Danièle Waser, Isabelle Zufferey.

VERNISSAGE A FONTANY-VERCORIN

La photo à l'honneur

VERCORIN (bd). - La galerie de la fondation Fontany à Vercorin accueillie depuis dimanche en ses murs les remarquables photographies dues au talent incontestable de ce jeune Sédunois qu'est Bernard Dubuis. S'exprimant depuis de nombreuses années dans divers registres de la photographie, il est un sujet qui a semblé retenir plus avant son attention. Nous voulons parler des reines, de leurs combats, des alpages, et de tout ce monde qui gravite autour de ce rituel haut en couleur, que ce soient les simples spectateurs ou les pro-

priétaires dont on sait qu'eux aussi ont du sang de lutteurs dans les veines. Bernard Dubuis a visité, appareils au poing et concentration dans l'œil, des «mélanges» (combats précédant la montée à l'alpage), d'innombrables combats officiels et, bien sûr, les rencontres «au sommet», c'est-à-dire sur l'alpe, à l'heure de l'estivage. Le résultat paraît probant, sans fausse note. Et le visiteur retrouvera, à travers ces photographies pétillantes et justes, le climat si spécifique qui règne dans ce genre de manifestation chères au cœur des Va-

laisans. On entendrait presque les cloches, le souffle des bêtes, les tirades inénarrables des propriétaires, les voix du jury à l'heure de vérité, bref Dubuis nous plonge (ou nous replonge) dans cette ambiance de passion et de tradition que le Valais défend à... cornes et à cris.

La galerie Fontany présentera les œuvres de Bernard Dubuis jusqu'au 22 janvier prochain. L'exposition est visible tous les jours de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures.

Grône reçoit la classe 1963

GRÔNE (a). - La commune de Grône conviait les jeunes filles et jeunes gens de la classe 1963 à une cérémonie consacrant leur majorité. Une petite fête s'est ainsi déroulée au château Morestel en présence du Conseil communal au grand complet. Dans son message de bienvenue, le président M. Gérard Théodoloz a rappelé les droits et devoirs des nouveaux citoyens en soulignant que notre pays est le berceau de la démocratie directe. Il a remis ensuite à chacun une médaille commémorative personnalisée du château de Morestel.

Les participants ont alors gagné le carnotzet municipal où une réception avait été préparée par MM. Marcel Torrent et Mme Mathilde Ravaz. La classe 1963 est présidée par M. Daniel Théodoloz, et les membres sont Sabine Allegroz, Stéphane Arbella, Marie-Christine Balet, Didier Ballestraz, Frédéric Ballestraz, Hugette Ballestraz, Jean-Jacques Bonvin, Philippe Bonvin, Stéphane Bruttin, Liliane Bruttin, Pascal Favre, Olivier Grand, Pierre-Yves Liechti, Dolorès Micheloud, Laurent Morand, Roland Morard, Pascal Neu-

rohr, Christian Pralong, Christian de Preux, Nathalie de Preux, Madeleine Ravaz, Brigitte Rudaz, Jac-

ques Solioz, Daniel Théodoloz, Monique Torrent, Marie-Cécile Vuissoz et Nicole Zufferey.



La classe 1963 lors de cette réception.

Départ regretté à Vermala

MONTANA-VERMALA (df). - M. Beppe Colomba, italien d'origine mais domicilié en Suisse depuis plus de vingt ans, et qui œuvra durant dix ans au développement

touristique de Montana-Vermala, vient de quitter la station pour Chippis.

Nous apprenons ce départ avec un petit pincement au cœur car Beppe Colomba et sa charmante compagne Dania, se sont fait, au fil des années, d'innombrables amis sur le Haut-Plateau.

Ancien champion d'Italie de boxe lors des belles années, M. Colomba recevait très souvent chez lui, à Vermala, des personnalités comme Eddy Merckx, Joseph Bruyer, Pierre Gros, François Fiol.



Beppe Colomba en compagnie de Mlle Aubé. (Photo df)

Bon pour le service



SIERRE (a). - Ce printemps, le camion-pompe appartenant au Centre de secours incendie (CSI) de Sierre était accidenté lors d'un exercice de conduite. Ce véhicule vient d'être remplacé par un nouvel engin que la compagnie des sapeurs-pompiers du Grand-Sierre a réceptionné vendredi dernier. La nouvelle tonne-pompe plus puissante (256 CV) et plus performante que l'ancienne a dû passer l'expertise cantonale avant d'être homologuée et déclarée apte au service. Aussi, durant l'après-midi de vendredi et la matinée du samedi, le véhicule a été mis à rude contribution sous l'œil attentif de l'expert, le capitaine Stéphane Romailier, instructeur cantonal, et en présence des hommes qui seront aptes à l'utiliser. C'est ainsi, que l'on avait convoqué MM. Jean-Louis Vioget, Maurice Romailier, Willy Favre, Jean Quirighetti, tous instructeurs, et les chauffeurs Jean-Denis Zufferey, Georges Bourdin, Bernard Gonus, André Dolt et Sylvain Massy. L'informa-

tion mécanique a été donnée par MM. Anderhub et Jacquier. Cette journée a été organisée par M. Henri Caloz, major du corps des pompiers du Grand-Sierre.

Rappelons que le CSI comprend les communes de Chalais, Chippis, Grône, Miège, Salquenen, Varone, Veyras, Venthône et Sierre. L'achat du véhicule a été financé à 80% par l'Etat du Valais et à 20% par le CSI. Participaient également à cette manifestation les membres de la commission du feu que préside M. Pierre Blatter.

Une pêche miraculeuse



L'opération de récupération.

GRANGES (a). - L'Association des pêcheurs de Sierre déversait au début de l'année, des centaines de truitelles dans le canal de la Rèche.

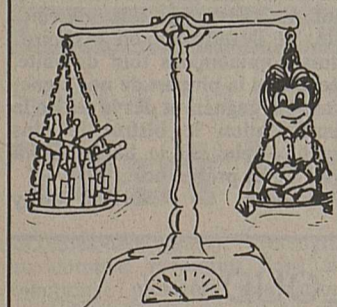
Durant plusieurs mois, ces truitelles ont bien prospéré. Samedi, les membres de l'association participaient, en collaboration avec le Service cantonal de la pêche, à l'évacuation de ces truitel-

les. On a procédé à leur récupération en utilisant le système de la pêche électrique. Les truitelles sont paralysées dans leur mouvement et ont pu ainsi être reprises sans danger. Ce travail s'est fait samedi matin sur la partie supérieure du canal de la Rèche. Les truitelles ont ensuite été remises à l'eau à la pisciculture de Salquenen. Elles achèveront de grandir et

dès que la mesure sera atteinte, les truitelles seront prêtes pour le repeuplement des rivières. Selon les responsables de l'élevage, les truitelles mises à l'eau dans le canal de la Rèche, à Granges, ont bien prospéré.

Certaines ont grandi plus que la normale ce qui sous-entend que ce canal contient une bonne nourriture.

Le nectar de nos vignes au cœur de Sierre



Liste des gagnants du jeudi 15 décembre

Claudine Maradan, Sierre
Nicolas Zannace, Sous-Gérone
Thérèse Bagnoud, Sierre
Marlène Favre, Sierre
Jacques Rey, Salquenen
Carla Trigiolini, Chippis
Marius Rossier, Sierre
Conny Kluser, Kippel
Vivianne Emery, Noës
Angèle Rudaz, Sierre
Bellwald Dritz, Wiler
Clawis Nanchen, Flanthey
Pirali, Sierre
Jacqueline Rey, Sierre
Jacqueline Bonvin, Chermignon
Claire Bittel, Salgesch
Bernard Colosov, Miège
Marthe Peter, Sierre
Frank Matter, Sierre
Monique Melly, Sierre
M. Andenmatten, Sierre
Ferracini, Sierre
Othmar Gasser, Naters
Nad. Berclaz, Mollens
Raphaël Montani, Salgesch
Jacques Bagnoud, Sierre
Georgette Zuber, Noës
Germaine Antille, Sierre
Anne Melly, Sierre
Claudine Renfer, Salquenen
Matie-Thérèse Voutaz, Vissoie
Antonio Zannelli, Sierre
Armand Zwissig, Sierre
Chantal Bomban, Sierre
Esther Glassey, Sierre
Adeline Genoud, Sierre
Germaine Viaccoz, Sierre
Catherine Antille, Crans
Manu Solioz, Sierre
Michèle Zannelli, Sierre
Jean-Luc Métrailler, Sierre
Philippe Arnold, Sierre
Emile Théodoloz, Grône
Serge Cornuz, Sierre
Louis Baukocz, Sierre
Lina Eggs, Granges
Erasmé Epiney, Sierre
Berthe Théler, Sierre

L'heureuse bénéficiaire du calendrier de la fête du Petit-Bois:
Lorraine Roth, Genève

NOËL DANS LE DISTRICT DE SIERRE

SIERRE (a). - Plusieurs fêtes de Noël ont été organisées durant le week-end.

C'est ainsi qu'à Chippis, les enfants des ouvriers d'Alusuisse étaient invités à une fête à laquelle participait la fanfare de l'entreprise. A Sierre la société du Corps de Dieu de Villa organisait le Noël à la salle de paroisse de Sainte-Croix. A l'Hôtel de Ville, l'Union du personnel de la commune

de Sierre (UPCS) avait organisé une fête à laquelle participait aussi l'accordéoniste Alain Théler. A Lens, les personnes âgées ont eu droit également à une petite fête qui s'est déroulée au Foyer Christ-Roi. A Chalais, la Société des jeunes organisait le Noël des aînés en collaboration avec les sociétés locales. Partout l'on a servi vin chaud et friandises pour grands et petits.

Varone, un village, 600 habitants et autant de vigneron

VARONE. — Sis sur la rive droite du Rhône, s'étendant sur un faux plat, entre Salquenen et Rumeling, à quelque 800 mètres d'altitude, Varone est certainement le village du canton où l'on compte le plus grand nombre de vigneron, toutes proportions gardées, bien sûr.

« Chez nous, on naît viticulteur. Tous, sans exception, possèdent une vigne plus ou moins grande. Nos enfants savent d'ailleurs la soigner bien avant l'âge de la scolarité. L'automne dernier, la récolte y a été aussi considérable, soit quelque chose comme 1 200 000 litres, dont deux tiers de rouge, un tiers de fendant, Johannisberg et un peu de spécialités. Avec la diminution du prix du vin, on perdra un million de francs en chiffre rond. La perte est toutefois compensée par la quantité, en quelque sorte. Bien sûr les producteurs mériteraient mieux. Il faut cependant se montrer raisonnable. Discuter sans trop secouer le fond de la bouteille.

« Oui, je suis politiquement «jaune». Je me plais à élever des moutons noirs... Allons soyons sérieux. D'autant plus que je respecte les idées des autres. A la condition qu'elles soient bonnes. L'an prochain, notre vignoble comptera 18 hectares de plus. Aucune exagération. Vu que le nouveau parchet produira de la très bonne qualité. Du rouge surtout. Je suis confiant en l'avenir de l'agricultu-



M. Théo Marty, président de la commune de Varone.

re, malgré tout. Mais encore faut-il l'exploiter normalement. Il ne faut pas aller chercher de l'argent dans les mines de charbon. La bonne drole, le fendant pétillant, les spécialités du terroir se vendront toujours. Mais, attention, le producteur doit être mieux récompensé. Il y a beaucoup à faire dans ce domaine, c'est certain » affirme M. Théo Marty, premier citoyen de Varone.

Et notre interlocuteur d'ajouter : « Nous entretenons d'excellents rapports avec les «welsches» d'outre-Raspille. Chaque jour, 110 «frontaliers» de Varone la fran-

chissent, soit pour travailler aux usines de Chippis, fréquenter le centre d'orientation scolaire ou autre. Une fois par semaine au moins, une partie de la population se rend à Sierre pour les commissions. Une fois, chaque quinze jours, on descend à Sion, pour les matches. C'est un peu aussi notre équipe. On doit la soutenir afin qu'elle devienne championne de Suisse. D'autant qu'il y a aussi un vigneron dans la formation. Fernand Luisier ne fait pas seulement honneur à la corporation, indirectement son attitude exemplaire parle en faveur de nos produits et s'adresse à la fois à la jeunesse. Travailler la campagne n'empêche absolument pas d'être un excellent sportif. Quand on voit Fernand sur le terrain, c'est tout le Valais qui s'exprime à travers lui... » Puis le sympathique syndic de conclure : « Vous connaissez une autre commune dans ce canton où ses habitants doivent savoir une deuxième langue pour visiter le reste de leur propre région ? Pour visiter les nôtres dans de bonnes conditions, on doit effectivement passer par Sierre. J'espère que ce pont ne se fasse pas trop attendre... »

M. Théo Marty fait effectivement allusion à l'absence de bonne voie de communication entre Varone et le reste du Haut-Valais. Espérons à notre tour et pour eux que cet appel soit entendu. Ils le méritent bien. Louis Tissonnier

Viège: fête à la commune

VIÈGE (m). — Jeudi en fin d'après-midi, les autorités communales de Viège avaient organisé une sympathique réception au carnotzet de l'Hôtel de Ville pour marquer d'un acte particulier deux collaborateurs de la commune, jubilaires en cette fin d'année. A cette occasion, M. Hertli Heinrich a reçu un cadeau pour ses vingt-cinq années de service comme

comptable-caissier alors que pour sa part, M. Moritz Jossen, chef de la police locale, rentrait dans le rang après avoir été à ce poste depuis 1954, soit trente années au service de la communauté. Moritz Jossen a également fait l'objet d'une gentille attention de la part de ses employeurs alors que le président de la commune, M. Peter Bloetzer relevait que l'ancien

chef de poste laissera un certain vide en partant. Relevons en passant que son successeur a été nommé en la personne de Bruno Zenhäusern, qui succède ainsi à son chef.

A ces fidèles collaborateurs de la Municipalité de Viège vont nos sincères félicitations alors que nous souhaitons une heureuse retraite à Moritz Jossen.

Ces dames de Brigue...

BRIGUE (It). — Les dames de Brigue? Elles sont toujours présentes. Rarement pour la simple parade. Toujours pour rendre service. Au cours de leur bénévolate activité, combien de fendant ont-elles servi? Au rythme d'une centaine de réceptions officielles par année, on peut faire le compte. A ce propos, il sied de relever le fait: tant du côté de la bourgeoisie que de la part de la Municipalité, c'est le fendant et rien que le fendant qui est considéré comme apéritif officiel. De différentes classes sociales, ces dames savent donc comment le servir. Jamais tiède, ni trop froid, mais toujours avec le sourire. Des ambassadrices du produit du vignoble rhodanien en quelque sorte.

Si l'occasion vous en est offerte, demandez-leur comment le fendant se déguste. Elles se feront un



Les dames de Brigue à l'heure de la réception.

plaisir à expliquer toute l'opération: de la bouchée de pain noir, fromage et noix, à la gorgée à «mâcher» avant d'avalier. Et si l'explication ne suffit pas, elles se

serviront de leur propre personne pour en faire éloquente démonstration. Ah! ces braves dames de Brigue. Elles méritent bien que l'on parle d'elles une fois. Non?

Après 42 années de service, la retraite pour le chef de district du chemin de fer de la Furka

BRIGUE (It). — M. Anton Kreuzer, vous connaissez? C'est évidemment le chef de district du chemin de fer de la Furka, versant valaisan. Il aura 65 ans, le mois de janvier prochain. Après quarante-deux années de bons et loyaux services, il vient d'interrompre définitivement son activité. Des jours de congé en retard à reprendre sont à l'origine de cette mise à la retraite avant l'heure.

Le fait a donné l'occasion à la direction de l'entreprise «in corpore» de prendre congé de ce fidèle soldat du rail. Le directeur Stéphane Zehnder en a profité pour rappeler les mérites de M. Kreuzer. Un fonctionnaire comme on en rencontre peu, toujours prêt à prêter ses services, jour et nuit, hiver comme été. Pendant son activité, l'homme s'est évidemment attaché à «sa» compagnie, à un point qu'il oubliait parfois qu'il était marié, remarque Mme Maria Kreuzer, son admirable épouse. Ça n'a pas empêché le couple d'avoir des enfants, l'un est en passe de devenir ingénieur, l'autre médecin. Quant à la carrière exceptionnelle de M. Kreuzer, elle a ses innombrables histoires et



Accompagné de son épouse, M. Anton Kreuzer félicité par le directeur Stéphane Zehnder.

faits vécus, en compagnie des serpents pendant l'été, des avalanches la mauvaise saison, on en reparlera prochainement. L'homme ne restera certainement pas à ne rien faire! Quant, pendant des années, on a travaillé dur dix heures

par jour et s'est déplacé à vélo d'Oberwald à Brigue, à la fin de chaque journée de travail, on ne peut facilement admettre le «farniente».

Bonne retraite, félicitations et à bientôt, brave M. Kreuzer!

Panathlon du Haut: 20 ans...

Sous la présidence de Walter Brutsche, de Naters, s'est déroulée dernièrement la 20e assemblée générale annuelle du Panathlon-Club du Haut-Valais. Pour marquer d'un acte particulier les vingt années de la fondation du club, celui-ci organisera les 27 et 28 octobre 1984 le congrès du district suisse. Cette manifestation va se dérouler à Brigue et Otto Bellwald a été désigné comme président du

comité d'organisation. Relevons également que la cérémonie de la remise des mérites sportifs du club aura lieu le 4 avril prochain.

Le club compte 47 membres et a organisé 13 réunions et manifestations pendant le dernier exercice dont le haut point fut certainement la soirée des mérites sportifs, à Zermatt. Au chapitre des mutations et votations, relevons l'élection au sein du comité de l'arbitre

Charly Meyer de Tourtemagne, en remplacement d'Erwin Eyer, inspecteur de gymnastique à Brigue, qui avait présenté sa démission. Pendant la soirée, plusieurs membres prirent la parole quant au sujet de la création d'un centre sportif dans le Haut-Valais alors qu'en mars 1984, la commission créée à cet effet déposera son rapport entre les mains du Conseil d'Etat.

MM

Forces hydrauliques: haro de la FSPAP sur les nouveaux barrages

BRIGUE. — La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage (FSPAP) vient de prendre position en ce qui concerne l'exploitation des forces hydrauliques encore non utilisées. Selon la FSPAP, plus l'opposition contre la construction de nouvelles centrales nucléaires s'affirme, plus les pressions se font sentir pour exploiter les dernières et peu nombreuses forces hydrauliques encore non utilisées. Les projets qui avaient été enterrés pour toujours refont surface. On en veut pour preuve quelques exemples: Gletsch, la vallée de Conches, Laggintal, Gredetschtal et Oberaletsch, pour ne citer que les projets valaisans.

C'est dans ce sens — souligne la FSPAP — que son président, le conseiller national W. Loretan (Argovie) a déposé une motion le 15 décembre 1983, demandant la promulgation d'un arrêté fédéral instituant des mesures urgentes en matière d'utilisation des eaux. Son but vise à empêcher l'exploitation totale des forces hydrauliques encore non utilisées. Cet arrêté doit entrer en vigueur le 1er janvier 1986 au plus tard et avoir une durée de validité de cinq ans. Les cantons conservent leur compétence d'octroyer des concessions pour les droits d'utiliser l'eau. En règle générale, aucune concession ni autorisation ne sera délivrée, soit pour de nouvelles utilisations des forces hydrauliques ou pour l'agrandissement d'aménagements existants. Des exceptions seront toutefois accordées. Mais seule-

ment dans les cas où un intérêt prépondérant pour l'économie énergétique est clairement démontré et où les effets sur la nature et le paysage sont insignifiants. Il en est de même pour les projets déjà concessionnés, mais pas encore réalisés.

Le conseiller national Loretan (d'origine valaisanne) trouve la nécessité d'un arrêté fédéral urgent dans le fait que «la réalisation même partielle des projets prévus risque d'amincir considérablement la portée des lois sur l'utilisation des forces hydrauliques et sur la protection des eaux en cours de révision».

La FSPAP soutient pleinement l'intervention de son président. Elle est d'avis qu'une nouvelle centrale nucléaire après Leibstadt n'est pas nécessaire avant que toutes les possibilités en matière d'économie d'énergie aient été épuisées et avant que la preuve ait été faite qu'une consommation accrue d'électricité diminue d'une façon sensible les émissions nocives sur le plan écologique dues à la combustion d'énergie fossile (charbon, mazout).

Et le projet d'Hydro-Rhône? Oui... mais

En ce qui concerne le projet d'Hydro-Rhône, M. Hans Weiss — directeur de la FSPAP — a expliqué au NF que l'organisation qu'il di-

rige n'est pas contre sa réalisation. Bien au contraire. Il se déclare même prêt pour une collaboration constructive. A la condition que l'on mette un terme à l'édification de barrages et prises d'eau, dans les dernières vallées encore intactes. Comme Gletsch, le vallon de Réchy, Laggintal précise notre informateur.

Quel marchandage

« Tu me donnes ta tartine. Je te cède deux billes... Un marchandage courant, à l'époque de notre enfance. N'est-ce pas un peu ce que la FSPAP propose? et si — même avec sa collaboration — le projet d'Hydro-Rhône échouait? A ses promoteurs, il ne leur resterait plus que les yeux pour pleurer. D'autant que si la motion de notre compatriote exilé était acceptée, on pourrait faire une croix définitive sur les futures exploitations hydrauliques de chez nous. Une fois pour toutes, il faudrait savoir ce que l'on veut. Etre à la fois contre le nucléaire, les Forces hydrauliques et l'énergie fossile ne résoud évidemment pas le problème. A mon humble point de vue — en lieu et place de l'inflexible interdiction — il vaudrait bien mieux créer le dialogue et traiter de la question, de cas en cas. Se déclarer adversaire du «Diktat» absolu, ne veut d'ailleurs pas dire être contre la protection du paysage.

Louis Tissonnier

INFO maraîchère

La carotte en toute diversité

Cette semaine, le marché des légumes est principalement composé de choux blancs, de carottes et de choux chinois. Les scorsonères, légumes typiques de saison, ainsi que la chicorée pain de sucre, complètent cette palette d'arrière automne.

Situation du marché

L'hiver montre le bout de son nez et déjà les laitues poménées et les scaroles récoltées sous abris se terminent. Comme salade, les choux chinois, ainsi que la chicorée pain de sucre et la doucette, gagnent en importance.

Le ravitaillement en légumes indigènes provient de plus en plus des entrepôts. La totalité de la pro-

duction de légumes de garde est cette année de 47 360 tonnes. Cette quantité de légumes suffit pour alimenter les marchés du pays jusqu'aux premières récoltes printanières. Grâce aux conditions climatiques exceptionnelles de l'automne, les légumes de garde sont d'excellente qualité, en quantité et stockés dans des conditions idéales.

La carotte représente à elle seule la moitié de ces stocks, soit 25 560 tonnes. Les surfaces cultivées à cet effet étaient de 500 hectares, lesquels furent semés au début de l'été et récoltés en automne, avant les froïds. Le besoin mensuel de la Suisse en carottes est estimée à 3400 tonnes, ce qui montre que même si la consommation est très forte, les disponibilités en carottes seront suffisantes jusqu'au printemps.

La source en vitamine A

La carotte est considérée, à juste titre, comme un aliment de grande valeur. Aussi bien cuite que crue, elle se situe en tête de la liste des fournisseurs de vitamines. Elle offre beaucoup de carotène, une provitamine qui se transforme dans le corps humain en vitamine A, ce qui est bon pour la santé et favorise la vue. En plus d'une haute teneur en sucre, la carotte offre beaucoup d'autres éléments minéraux, tels le potassium, le sodium, le calcium, le magnésium, le

phosphore et le fer, ainsi que les vitamines B1, B2 et C.

La carotte ne «gonfle» pas l'estomac, mais nourrit bien: c'est la raison pour laquelle on l'utilise volontiers pour la nourriture des bébés et des malades. En raison de sa bonne tenue au stockage, la carotte offre en tout temps de la fraîcheur, de la couleur et du plaisir sur les tables.

Il faut acheter avant tout les carottes fraîches et croquantes et en aucun cas molles, voire élastiques. Préemballées, elles se conservent mieux, car elles perdent moins d'eau.

L'utilisation des carottes est diverse: de l'apéro... jusqu'au dessert.

LOÈCHE-LES-BAINS

Nouveau siège de la SBS

LOÈCHE-LES-BAINS (It). — Samedi soir, grande fête à Loèche-les-Bains, dans le cadre de l'inauguration officielle du nouveau siège de la SBS, maintenant confortablement installé au cœur de la grande station thermale. Au cours de la cérémonie officielle suivie d'un banquet de circonstance, le directeur Arthur Imhof — patron des succursales de l'importante institution bancaire installée en

Valais — a salué l'assistance. Non sans mettre en évidence le rôle de la banque au niveau de l'économie et de l'esprit de collaboration ayant permis la réalisation de l'œuvre répondant aux exigences de la clientèle. La manifestation a été rehaussée par des productions de la fanfare municipale et honorée de la présence de nombreux représentants du monde politico économique régional.

Une nouvelle formule pour les futurs bourgeois

BALTSCHIEDER (m). — Vendredi soir, en présence d'une quarantaine de personnes, s'est déroulée l'assemblée annuelle de la bourgeoisie de Baltschieder. M. Peter Margeliste a dirigé cette réunion des bourgeois de vieille souche de Baltschieder. Des débats de ce vendredi 16 décembre, relevons deux points importants qui ont été acceptés par les participants à cette soirée.

D'abord, les futurs bourgeois demandant une intronisation à Baltschieder devront y avoir leur

résidence depuis cinq ans au minimum. En outre, un crédit de 40000 francs a été accepté en vue d'une rénovation intérieure de la maison bourgeoise. Dans cet ordre d'idées, des personnes de l'endroit mettront en scène «en plein air» le fameux drame populaire du Z'Wild Manji, œuvre que les habitants de Baltschieder ont déjà présentée plusieurs fois, ces dernières années. La date du 26 août a été retenue et le bénéfice ira au fonds de rénovation de la maison bourgeoise.



Le chœur mixte La Mauritia de Salvan

a le pénible devoir de faire part du décès de

Madame Joséphine MOIX

mère de sa fidèle choriste Madeleine et belle-mère de son dévoué directeur Pierre-Marie Darbellay.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Son épouse :
Madame Rita UDRIOT-FAVRE, à Sierre ;

Ses parents :
Marc et Claire UDRIOT-GEX, à Choëx ;

Sa belle-maman :
Christine FAVRE-CARRUPT, à Choëx ;

Ses frères :
Jean-Marc UDRIOT, à Choëx ;
Martial UDRIOT, à Choëx ;

Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces :
Françoise et Bernard GAY-FAVRE et leurs enfants, à Choëx ;
Marie-Gabrielle et Carlo FERRETTI-FAVRE, à Choëx ;
Jean-Camille et Marlyse FAVRE-UDRIOT et leurs enfants, à
Outre-Vièze ;
Marie-Luce FAVRE, à Choëx ;
André et Murielle FAVRE-TORELLOZ, à Massongex ;

Ses oncles et tantes et famille :
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Henri
UDRIOT-ARLETTAZ ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Albert
GEX-RICHARD ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Théo-
phile FAVRE-THURRE ;
Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu André
CARRUPT-CRITTIN ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde
douleur de faire part du décès de

Monsieur Henri UDRIOT

agent de sûreté
police cantonale valaisanne

survenu accidentellement à Saint-Léonard, le samedi 17 décem-
bre 1983, dans sa 26^e année, muni des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de
Monthey, le mercredi 21 décembre 1983, à 10 heures.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

Le défunt repose en la crypte de la maison des jeunes, rue de
l'Eglise 10, à Monthey, où la famille sera présente mardi
20 décembre, de 19 à 20 heures.

Domicile de la famille : Combasse B, 1871 Choëx-sur-Monthey.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**La Société des agents
de la police cantonale valaisanne**

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Henri UDRIOT

inspecteur de sûreté à Sierre

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La famille de

Madame Jeanne VOCAT-TACCOZ

profondément touchée par les nombreux témoignages de
sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand
deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos
dons, de vos envois de fleurs, de vos messages, et vous prie de
trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Chamoson, décembre 1983.



Madame Joséphine MOIX

veuve de Bernard

s'est endormie dans la paix du Seigneur le dimanche 18 décem-
bre 1983, dans sa 87^e année.

Font part de leur peine :

Ses enfants :
Eugène et Simone MOIX-DESCARTES, à Monthey ;
Madeleine et Pierre-Marie DARBELLAY-MOIX, à Monthey ;
Simone MOIX, à Monthey ;

Ses petits-enfants :
Michel et Heidi MOIX-SCHIESS et leurs enfants, à Monthey ;
Marie-José et Roger CONSTANTIN-MOIX et leurs enfants, à
Villars-Tiercelin ;
Jacqueline MOIX, à Monthey ;
Martine MOIX, à Bex ;
Claire DARBELLAY, à Monthey ;
Suzy DARBELLAY, à Monthey ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de
Monthey, le mardi 20 décembre 1983, à 10 heures.

Départ du convoi : place de l'Eglise.

La défunte repose à son domicile à Monthey, rue Monthéolo 10,
où la famille sera présente ce soir lundi 19 décembre, de
19 heures à 20 h 30.

Domicile de la famille : rue Monthéolo 10.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



**La direction et le personnel
de l'entreprise Moix, à Monthey**

ont le regret de faire part du décès de

Madame Joséphine MOIX

maman d'Eugène et de Simone, grand-maman de Michel.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Madame Jeanne SPICHER-PEYTREGNET, à Fribourg ;
Madame et Monsieur Betty et Pierre ANTONIOLI-SPICHER et
leurs enfants Daniel, Catherine et Isabelle, à Sion ;
Madame et Monsieur Monique et Jean-Daniel GENOUD-
SPICHER et leurs enfants Patrick, Olivier et Virginie, à Fri-
bourg ;
La famille de feu Alois SPICHER, à Ueberstorf ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la profonde
douleur de faire part du décès de

Monsieur Germain SPICHER

leur bien cher époux, père, beau-père, grand-père, frère, oncle et
cousin, survenu à Fribourg, dans sa 77^e année, muni des
sacrements de l'Eglise.

La messe d'ensevelissement sera célébrée en l'église Sainte-
Thérèse, à Fribourg, le mardi 20 décembre 1983, à 15 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La famille de

Monsieur René FRITZ

profondément touchée par les nombreuses marques de sympa-
thie et d'affection qui lui ont été témoignées lors de son deuil,
vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons,
de vos envois de couronnes et de fleurs, de vos messages de con-
doléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa vive re-
connaissance.

Un merci spécial :
- aux révérends curés Dubosson et Conus ;
- au docteur Pasquier ;
- à Mme Claudine Es-Borrot ;
- à la Maison Végé Vernayaz et à son personnel ;
- à la Maison Maye vins et à ses employés ;
- à l'Horlogerie Endura à Saxon et à ses employés ;
- à la Maison Giroud transports, à Martigny ;
- aux taxateurs officiels de Saxon ;
- aux classes 1917, 1919, 1944, 1946, 1948 ;
- au Chœur mixte Saint-Laurent de Riddes ;
- au Cyclophile de Sion.

Saxon, décembre 1983.



Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui sa fidèle servante

Mademoiselle Marguerite BIOLAZ

décédée à l'hôpital de Sion dans sa 57^e année, munie des
sacrements de l'Eglise.

Font part de leur peine et de leur espérance :

Madame et Monsieur Léon FARQUET-BIOLAZ et leurs enfants,
au Levron ;
Madame et Monsieur Louis LUGON-BIOLAZ, leurs enfants et
petits-enfants, à Evionnaz et Villeneuve ;
Monsieur et Madame Sylvain BIOLAZ-TERRETTAZ, leurs
enfants et petits-enfants, à Vens et Genève ;
Madame et Monsieur Clément BIOLAZ-TERRETTAZ et leurs
enfants, à Vens ;
Madame et Monsieur Bernard BIOLAZ-VIGLINO, leurs enfants
et petits-enfants, à Martigny et Champlan ;
Madame et Monsieur Hubert GENOUD-BIOLAZ, à Vens ;
Mademoiselle Léa BIOLAZ, à Vens ;
Les enfants de feu Jean BIOLAZ, à Lausanne ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe d'ensevelissement sera célébrée en l'église paroissiale
de Vollèges, le mardi 20 décembre 1983, à 10 h 30.

Le corps repose en la crypte Saint-Michel, à Martigny, où la
famille sera présente aujourd'hui lundi 19 décembre, de 19
à 20 heures.

Priez pour elle !

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La famille de

Monsieur Léandre GERMANIER

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence
aux obsèques, leurs messages de condoléances, leurs dons, leurs
prières, l'ont entourée durant cette pénible séparation. Elle les
prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle adresse un merci particulier :

- au révérend abbé Roduit ;
- au révérend abbé Udry ;
- au docteur Dan Bossy ;
- au docteur Paul Maytain ;
- à la chorale Saint-Théobald ;
- aux classes 1947 et 1948 de Conthey ;
- aux sapeurs de la 1/10 ;
- aux élèves des 3^e et 6^e primaires et de Mme Disner ;
- aux fournisseurs de l'entreprise Gaston Germanier et Fils.

Décembre 1983.



**Le conseil pastoral de la paroisse Saint-Léger
de Nendaz**

a le regret de faire part du décès de

Madame Nathalie DEVANTHÉRY

maman de l'abbé Luc Devanthéry, révérend curé de la paroisse
et membre du conseil.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



L'Association de parents de handicapés mentaux

a le regret de faire part du décès de

Madame Nathalie DEVANTHÉRY

belle-mère de son secrétaire, M. Raymond Héritier.

La messe d'ensevelissement a lieu en l'église de Chalais,
aujourd'hui lundi 19 décembre 1983, à 10 heures.

**Pour vos annonces mortuaires
PUBLICITAS-SION Tél. (027) 21 21 11**



Dans la sérénité de l'unique espérance est retournée auprès du Père qu'elle a aimé et servi

Louise ÉVÉQUOZ

née DUC
tertiaire de Saint-François



à l'aube de la joie de Noël, le 17 décembre 1983, dans sa 77^e année, munie des sacrements de l'Eglise.

Recommandent la défunte à vos prières :

Son époux :
Ferdinand ÉVÉQUOZ, à Sensine ;

Ses enfants :
Benjamin et Noëlle ÉVÉQUOZ-JULEN et leurs enfants David et Damien-Jérôme, à Saint-Légier ;
Thérésita ÉVÉQUOZ, à Sensine ;
Georges et Clémence ÉVÉQUOZ-SAUTHIER et leurs enfants Nicole, Pascal, Christophe, Myriam, Blaise et Grégoire, à Sensine ;
Marie-Louise et Jean SAUTHIER-ÉVÉQUOZ et leurs enfants Nathalie et Christine, à Chexbres ;

Ses frères :
Gilbert DUC, à Sensine ;
Charles et Lina DUC-RAPILLARD et leurs enfants, à Sensine ;
Oscar DUC, à Sensine ;

Son beau-frère et sa belle-sœur :
Joseph et Marguerite ÉVÉQUOZ-UDRY et leurs enfants, à Sensine et Aven ;

ainsi que les familles parentes et alliées.

La messe de sépulture aura lieu en l'église de Saint-Séverin, le mardi 20 décembre 1983, à 10 heures.

Le corps repose en la chapelle de Sensine où la famille sera présente aujourd'hui lundi 19 décembre, de 19 à 20 heures.

Ni fleurs ni couronnes, pensez à la restauration de l'église de Saint-Séverin.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.



La famille de

Monsieur Germain MOIX

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, vous remercie très sincèrement de votre présence, de vos dons de messes, de vos messages de condoléances et vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle adresse un merci particulier :
- à la Commune de Saint-Martin ;
- au Foyer handicap des Voirêts au Grand-Lancy et à son personnel ;
- à la classe 1934 ;
- à Sœur Mona.

Sion, décembre 1983.



EN SOUVENIR DE

Monsieur François BRIGUET

et Madame Véronique BRIGUET-PHILIPPOZ



18 décembre 1963
18 décembre 1983



28 août 1973
28 août 1983

En souvenir de nos chers parents une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église du Sacré-Cœur, à Sion, le mardi 20 décembre 1983, à 18 h 15.



Le Seigneur a rappelé à Lui, réconfortée par les sacrements de l'Eglise, sa fidèle servante

Madame Joséphine FOURNIER

née BUCHARD



décédée le 18 décembre 1983 dans sa 81^e année, leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, marraine et amie.

Font part de leur chagrin :

Madame et Monsieur Paul DUCREY-FOURNIER, à Ardon ;
Madame veuve Robert WIELAND-FOURNIER, à Carouge-Genève ;
Madame et Monsieur Robert PERA-FOURNIER, à Pollioz-le-Grand ;
Madame et Monsieur Jean-Claude WIELAND-COTIER et leurs enfants ;
Madame et Monsieur Jean-Daniel OLIVIER-PERA et leur fils ;
Monsieur et Madame Jules BUCHARD-CARRUZZO et famille ;
Madame Stéphanie VOUILLAMOZ-BUCHARD et famille ;
Famille de feu Martin BUCHARD-GILLIOZ ;
Famille de feu Maurice BUCHARD-DELALOYE ;
Famille de feu Louis BUCHARD-GILLIOZ ;
Famille de feu René CHESEAUX-BUCHARD ;
Famille de feu Marcel FOURNIER-CRITTIN ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église de Saint-Pierre-de-Clages, le mardi 20 décembre 1983, à 10 h 30.

Le corps repose en la crypte de Chamoson où la famille sera présente aujourd'hui lundi 19 décembre, de 19 à 20 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Madame Eugène de KALBERMATTEN-de WOLFF ;
Monsieur et Madame Pierre de KALBERMATTEN, leurs enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Irène de KALBERMATTEN ;
Mademoiselle Françoise de KALBERMATTEN ;
Monsieur et Madame Stéphane de KALBERMATTEN ;
Mademoiselle Hermine de KALBERMATTEN ;
Madame Irène de KALBERMATTEN, ses enfants et petits-enfants ;
Monsieur et Madame Edouard de WOLFF, leurs enfants et petits-enfants ;
Mademoiselle Emmanuelle de WOLFF ;
Monsieur et Madame Léo POLTIER et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Claude RIVIER et leurs enfants ;
Monsieur et Madame Victor de WERRA ;
Les enfants et petits-enfants de Roldolphe de KALBERMATTEN ;
Les enfants et petits-enfants de Charles de KALBERMATTEN ;
Les enfants et petits-enfants de Benjamin RIBORDY ;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont l'honneur de faire part du décès de

Monsieur Eugène de KALBERMATTEN

leur très cher époux, frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et neveu, survenu le 16 décembre 1983, dans sa 70^e année.

La messe de sépulture sera célébrée en l'église paroissiale de Vex, le mardi 20 décembre 1983, à 10 heures.

Domicile mortuaire : chalet Bin Chetto, aux Mayens-de-Sion.

Cet avis tient lieu de faire-part.



Le Groupement des vétérans ASF Valais romand

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Eugène de KALBERMATTEN

membre du comité.

La messe d'ensevelissement aura lieu le mardi 20 décembre 1983, à 10 heures, en l'église de Vex.



Pierre



19 décembre 1979
19 décembre 1983

Depuis quatre ans tu vis à jamais.
Veille sur nos vies.

Les tiens.

Une messe sera célébrée à Savièse le 27 janvier 1984, à 19 h 30.



EN SOUVENIR DE

Monsieur Roger MICHELLOD

18 décembre 1982
18 décembre 1983

Malgré la séparation ton souvenir reste présent dans nos cœurs.

Une messe d'anniversaire sera célébrée en l'église de Leytron, le mardi 20 décembre 1983, à 19 heures.

Ton épouse, tes enfants et petits-enfants.



La classe 1914 de Bagnes a le regret de faire part du décès de

Monsieur Eugène de KALBERMATTEN

son contemporain et ami.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La Diana de Bagnes

a le regret de faire part du décès de

Monsieur Eugène de KALBERMATTEN

membre de la société.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Une personnalité suisse

Dans le livre qu'il vient de publier en interviews avec M. François Gross, rédacteur en chef de *La Liberté*, M. Philippe de Weck, ancien directeur général et président de l'Union de Banques Suisses, se révèle une grande personnalité.

Nous le voyons s'élever de la condition d'un jeune avocat de la place de Fribourg jusqu'au sommet de la hiérarchie bancaire suisse et internationale.

Philippe de Weck est issu d'une famille patricienne de Fribourg. De son père, il a hérité un sens profond des traditions auxquelles il a été fidèle toute sa vie. Par sa mère, il a connu la grande famille Glasson de la Gruyère. A son contact, il s'éveilla à un esprit libéral qui sera l'un des traits de son caractère. Son mariage avec Mlle de Saussure le mit en relations avec les meilleures familles protestantes du pays et l'ouvrit à une mentalité de tolérance et d'œcuménisme.

Ce qu'il y a de plus caractéristique, à mon avis, dans ce banquier de haut rang, c'est sa fidélité indéfectible aux normes morales. Pour lui, la marche des affaires est soumise rigoureusement à la morale. Le slogan « les affaires sont les affaires » lui a toujours été insupportable. « Il y a, disait-il, pour un chef d'entreprise une première décision prendre : c'est qu'en ce qui concerne le respect des règles de droit, il doit fixer à travers toutes l'entreprise une morale à toute épreuve. La fonction de dirigeant d'entreprise, même très petite, ne saurait être exercée avec succès, quelle que soit la perfection des méthodes de gestion, si celui qui la pratique n'a pas de cette fonction une conception élevée, c'est à dire morale. » Cette morale comporte plusieurs paliers. Le premier est celui de la

A l'écoute du monde

morale codifiée, constituée par le respect strict des lois établies dans un Etat démocratique.

Au-delà se situe le plan du droit naturel auquel il faut recourir dans des cas spéciaux, insuffisamment prévus par les lois positives.

Au-dessus, il y a l'éclairage des Eglises basé sur la révélation divine à laquelle M. de Weck croit fermement sans la nommer. « L'Eglise, dit-il, doit veiller à ce que tous les domaines de la vie soient marqués par une éthique d'inspiration chrétienne. Ses interventions doivent se faire sur la base d'études approfondies qui excluent tout a priori et évitent que l'Eglise soit forcée de jouer un rôle dans un mouvement politique ou dans un parti, afin que son autorité ne soit pas détournée à leur profit par des partis ou des groupements d'intérêts. »

Ces positions sont celles d'un groupe de dialogue « Eglises-entreprises » dans lequel on trouve des hommes comme M. von Planta, président de Ciba-Geigy, M. Furrer, président de Nestlé, M. Luterbacher, président de Brown-Boveri.

A la lumière des normes morales auxquelles il souscrit et en se fondant sur une large expérience technique, M. de Weck a étudié la récente initiative sur les banques. Avec clarté et rigueur, il donne ses conclusions sur plusieurs points de cette initiative, notamment le secret bancaire, les devises étrangères et l'impôt sur les banques. Les lecteurs qui s'intéressent à ces problèmes trouveront des informations et des explications objectives dans l'exposé de M. de Weck.

Les indications fournies par ailleurs sur le fonctionnement général de l'économie moderne, dans le secteur bancaire en particulier, seront précieuses à ceux qui veulent avoir une idée, approchant au moins, de l'extrême complexité des questions économiques et financières de notre époque.

A la lecture du livre de M. de Weck, on se rendra compte aussi de la formation et de l'évolution d'une grande personnalité dans le monde des affaires, à la lumière d'une haute conscience morale.

I. Dayer



La Société de développement des Mayens-de-Sion

a le profond regret de faire part du décès de

Monsieur Eugène de KALBERMATTEN

président de notre société et époux de la secrétaire M^{me} M.-P. de Kalbermatten.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

LE TESSIN SOUS LA NEIGE

ZURICH/LUGANO (AP). - Le Tessin est presque en train de se noyer sous la neige. Les fortes chutes de neige qui se sont abattues sans répit depuis vendredi sur le versant sud des Alpes ont provoqué quelques embouteillages avant que la situation ne se détende un peu dès hier. Par contre, la neige n'est pas tombée sur le Plateau, et les météorologues de l'Institut suisse de météorologie (ISM) estiment qu'il ne faut pas s'attendre à un « Noël blanc ». Renseignements pris auprès de l'Automobile-Club, seuls quatre cols alpins étaient encore ouverts à la circulation hier.

Au Gothard et dans les vallées du nord des Alpes soumises au foehn, des tempêtes de vent se sont produites et des vitesses de vent pouvant atteindre jusqu'à 225 kilomètres à l'heure ont pu être mesurées. Hier, le foehn a chassé les nuages du ciel et a permis au soleil de faire son apparition. Malgré cela, peu de skieurs ont fréquenté les pistes, comme l'a révélé un sondage auprès de plusieurs stations. La Centrale de la police routière suisse à Zurich n'a pas annoncé de gros accidents.

Sur le réseau routier tessinois, les conditions n'étaient pas très favorables, puisqu'au Sopraceneri, environ 50 cm de neige sont tombés jusqu'à samedi matin. Dans le Sottoceneri, 20 cm recouvraient la chaussée. Hier, la neige a finalement cessé de tomber. L'équipement d'hiver, voire même les chaînes pour les vallées de montagne, a été recommandé aux automobilistes de tout le canton. La police cantonale a annoncé plusieurs accidents avec des dégâts matériels mais pas de blessés.

L'autoroute N2 a dû être fermée près du Monte Ceneri samedi ma-



Lugano sous la neige.

tin. En effet, plusieurs trains routiers sans équipement pour la neige ont dérapé et bloqué la chaussée en empêchant les chasse-neiges d'arriver. Le col a été rouvert à la circulation dès 17 heures.

Malgré les éclaircies dues au foehn hier, les skieurs étaient peu nombreux sur les pistes. Un porte-parole d'une compagnie de téléphériques a toutefois indiqué qu'une faible affluence était normale pour le début de saison. Mais il faut ajouter que la neige fait encore défaut à plusieurs stations.

Selon l'Institut pour l'étude de la neige et des avalanches à Davos, 20 à 35 cm de neige sont tombés ce week-end dans la région du Simplon, au sud du Valais ainsi que dans la région de la Majola.

L'ACS a annoncé hier que seuls quatre cols étaient sans neige. Ces cols étaient le Brünig, la Forclaz, le col de la Jogne et le col des Mosses. La Bernina, la Flüela, le Julier, la Maloja, l'Ofenpass, le Pillon et le Simplon étaient quant à eux, recouverts de neige. Les chaînes étaient obligatoires pour le Sim-

plon, la Bernina et l'entrée à la gare de chargement ferroviaire au Simplon du côté d'Iselle. Tout ou partie recouverts de neige étaient les voies d'accès au tunnel routier du San Bernardino entre Thusis et Mesocco, le côté sud du Gothard, la route sud du Grand-Saint-Bernard et la route pour l'accès aux gares de chargement de Realp et Oberwald au tunnel de la Furka. Sur le versant nord des Alpes, les routes étaient pour la plupart sans neige, mais dans les lieux exposés, du verglas s'est formé.

INCENDIE EN THURGOVIE Un million de francs de dégâts

DIESSENHOFEN (ATS). - Dans la nuit de vendredi à samedi, des étables et des écuries du domaine de St. Katharinental ont été détruits par un gigantesque incendie. 100 têtes de petit et gros bétail ont toutefois pu être sauvées. Selon les premières estimations publiées samedi après-midi par la police thurgovienne, les dégâts se monteraient à 1,5 million de francs. Les causes de ce sinistre n'ont pour l'instant pas encore pu être déterminées. En enquête est en cours.

L'incendie a été remarqué à 1 heure par un douanier du poste frontière de Diessenho-

fen. Il a immédiatement donné l'alarme. Lorsque les premiers pompiers ont arrivés sur les lieux, l'ensemble du complexe agricole situé sur l'aire du home pour personnes âgées de St. Katharinental était la proie des flammes.

Les pompiers, aidés par le personnel du home, sont parvenus à sauver le bétail. Certaines bêtes souffrent toutefois de brûlures. Bien que 90 pompiers aient été engagés, le complexe n'a pas pu être sauvé. En revanche, tant les bâtiments administratifs que le home proprement dit n'ont pas été touchés.

WINTERTHOUR Violence au procès

WINTERTHOUR (ATS). - La Cour d'assises de Winterthour a condamné vendredi un homme de 44 ans à deux ans et demi de prison pour avoir mortellement blessé, à coups de couteau, un ivrogne qui l'avait importuné et menacé au cours d'une nuit de l'été 1979. A la lecture du verdict, l'accusé s'est jeté sur le procureur; c'est à grand peine que les trois policiers pré-

sents sont parvenus à le maîtriser. Ramené dans sa cellule, le condamné a encore blessé l'un des agents d'un coup de pied à la tête.

Il devra probablement répondre de violence contre des fonctionnaires. Gravement atteint dans sa santé psychique, l'homme vivait d'une rente d'invalidité avant de commettre l'acte qui l'a conduit en prison.

JURA ADAPTATION DU FORFAIT HOSPITALIER Les caisses-maladie refusent

Les négociations conduites depuis plusieurs semaines entre le Gouvernement jurassien et la Fédération des caisses-maladie, en vue de renouveler la convention fixant notamment les forfaits hospitaliers appliqués dans les hôpitaux jurassiens ont échoué.

La dernière séance, tenue au début du mois, a vu les représentants des caisses-maladie refuser la hausse de 8,5% préconisée par le gouvernement pour le forfait d'une journée d'hospitalisation, qui aurait été dès 1984 facturée à 163 francs contre 150 francs en 1983. Le refus des caisses-maladie va entraîner pour le gouvernement la nécessité de dénoncer la convention qui échoit à la fin de l'année. Si, comme il y a deux ans, les caisses-maladie font recours auprès du Conseil fédéral, les factures hospitalières seront envoyées directement aux patients, en attendant la décision fédérale. Une hypothèse qui est très mal vue, surtout

que, dès janvier prochain également, il faut s'attendre dans le Jura à une hausse de 20% au moins des cotisations d'assurance maladie. Les caisses-maladie contestent l'ampleur de la hausse pourtant inférieure à l'inflation constatée depuis 1981 et font valoir que les nouvelles cotisations pour 1984 ont déjà été notifiées aux assurés, de sorte qu'elles ne peuvent être augmentées une nouvelle fois.

● HERZNACH (AG) (ATS). - Un participant à l'assemblée communale de Herznach (district de Laufenbourg) a proposé vendredi soir le versement d'une contribution de solidarité de 285 francs pour la campagne d'information contre les centrales nucléaires. Le choix de ce montant n'a pas été défini clairement mais cette proposition n'a recueilli que peu de voix et a été refusée.

Camion fou à Zurich

ZURICH - WOLLERAU (SZ) (ATS). - Un homme de 22 ans pris de boisson a volé un camion à Zurich dans la nuit de vendredi à samedi et accompli une course folle au cours de laquelle il a forcé un barrage routier et percuté à deux reprises un véhicule de la police cantonale. Finalement, il a été arrêté à Wollerau, dans le canton de Schwytz, sans avoir commis d'autres dégâts. Selon

la police, le chauffard ne possédait pas de permis de conduire.

Après avoir fait une tournée des bars de Zurich, le jeune homme s'est installé au volant du camion, qui appartenait à une entreprise horticole. Il a tout d'abord circulé en ville, puis a suivi la rive gauche du lac, où il a été remarqué par une patrouille de police à cause

de l'heure tardive et du fait que le camion circulait sans plaques. Les policiers se sont immédiatement lancés à sa poursuite, mais le « camionneur » a continué sa route, traversant plusieurs localités à vive allure et forçant, par de hardies manœuvres de dépassement, les autres véhicules à se ranger sur le bord de la chaussée.

A Horgen, le conducteur ivre a forcé un barrage routier dres-

sé par la police de l'autoroute. Plus loin, il a heurté deux fois la voiture de police qui tentait de dépasser son engin, obligeant ses poursuivants à renoncer.

Ce n'est qu'au-dessus de Wollerau que, conjugués leurs efforts, les policiers de Zurich et Schwytz sont parvenus à mettre fin à la folle course du camion. Son conducteur d'une nuit a été incarcéré.

MANIFESTATION SYMBOLIQUE A BÂLE

« Enterrons la voiture... »

BALE (AP). - Environ 200 personnes ont assisté samedi à Bâle, à « l'enterrement » d'une voiture sur

la place du Marché. Par ce geste symbolique, les participants ont voulu mettre l'accent sur la part de

responsabilité des 2,5 millions de propriétaires d'automobiles dans la pollution de l'air et le dépérissement des forêts. Les manifestants ont demandé une « solution zéro », soit le passage de la voiture au vélo et aux transports publics. La manifestation s'est déroulée, selon la police, dans la bonne humeur.

La représentation a débuté par une « danse autour du veau d'or »; l'animal était ficelé sur le toit de la voiture noire. Ensuite, le véhicule

a été démonté pièce par pièce et tiré par un mulet chez un marchand de ferraille. L'opération était soutenue par l'Association suisse des transports (AST) et le club de vélo IG.

C'est le médecin Roland Matter qui s'est fait l'initiateur de cette opération. M. Matter a sacrifié sa voiture après qu'il eut estimé que tous ceux qui entendaient lutter contre la pollution de l'air devaient entreprendre quelque chose. Ce sacrifice lui a coûté environ mille francs.



Vraiment nécessaire!

(Bélino AP)

Coup de filet à Zoug

ZOUG (ATS). - Beau coup de filet de la police zougnoise. Jeudi, elle est parvenue à mettre la main sur un trio de voleurs d'origine étrangère, qui avait sévi dans plusieurs magasins situés dans diverses villes suisses. Selon les renseignements fournis par la police zougnoise, c'est à la suite d'un contrôle d'identité que la police a pu arrêter

les trois malfaiteurs: l'attitude suspecte d'un client dans un magasin d'habillement attira l'attention d'un agent de police. Peu après les trois hommes pouvaient être appréhendés.

Dans leur véhicule, la police a découvert une grande quantité d'habits provenant probablement de vols antérieurs.

ARTS GRAPHIQUES

Négociations?

BERNE (ATS). - De nouvelles négociations vont s'ouvrir dans la branche suisse des arts graphiques, qui est sans convention collective de travail depuis le 1er mai dernier. L'assemblée extraordinaire des délégués du Syndicat du livre et du papier (SLP) a en effet approuvé samedi à Berne la reprise de pourparlers avec l'Association suisse des arts graphiques

(ASAG) en vue de la signature d'une nouvelle convention, comme l'organisation patronale l'avait proposé.

Selon les renseignements fournis par le secrétaire du SLP Ernst Mezenen, un groupe de travail paritaire va être constitué afin de fixer la procédure, l'ordre du jour et la date des négociations.

CONSEIL FÉDÉRAL

Que feront les socialistes?

BERNE (AP). - La controverse se poursuit de plus belle autour de la participation du Parti socialiste suisse (PSS) à l'Exécutif fédéral. Le Parti radical-démocratique (PRD) a annoncé ce week-end qu'il ne s'accrocherait pas à n'importe quel prix à la « formule magique ».

Même si le PSS devait se retirer du Conseil fédéral, le PRD se sentirait prêt à continuer d'assumer les responsabilités gouvernementales avec les autres partis. Le président du groupe parlementaire démocrate-chrétien, l'Appenzellois Arnold Koller, a émis le vœu que les incertitudes soient levées dans un délai raisonnable. Enfin, son homologue socialiste Dario Robbiani, tout en prenant position en faveur du maintien socialiste au gouvernement, a estimé que des changements étaient nécessaires dans les pratiques politiques, allant vers le sens d'une meil-

leure prise en compte des souhaits du PSS. « Il faut modifier les modalités d'accès au gouvernement », a-t-il affirmé, « il faut un accord de gouvernement préventif ».

Dans une interview accordée au quotidien lucernois *Vaterland*, M. Koller a indiqué qu'il était à son avis « peu profitable » qu'un parti « repose avec insistance presque chaque année la question de son retrait du gouvernement ». Toutes les parties ont intérêt à ce que cette perpétuelle incertitude soit enfin levée dans des délais raisonnables et que soient de nouveau établis des comportements clairs.

M. Koller a avoué qu'il tenait pour « peu probable » un départ socialiste aux conséquences encore difficilement esquisables. Le député a cependant douté qu'un retrait constituerait un « bain de jouvence » pour le PS: « Cela pourrait plu-

tôt être une douche froide », a-t-il déclaré en faisant allusion aux tensions qui ne manqueraient pas de se produire dans le cadre de l'élaboration d'une politique de rechange. M. Koller n'a pas voulu masquer les problèmes difficiles que rencontre actuellement la démocratie de concordance. Il a cependant rappelé que l'érosion de la formule magique ne daterait pas d'hier, mais que ses premiers signes étaient apparus il y a huit ans déjà.

Devant le Congrès du PS tessinois, le président du groupe parlementaire socialiste, M. Dario Robbiani, s'est prononcé en faveur du maintien de la présence socialiste au Conseil fédéral. Soulignant que la complexité de la réalité suisse ne se laissait pas enfermer dans des schémas simples, il a relevé l'importance de siéger « là où se prennent les décisions qui influencent notre avenir ». Met-

tant en doute l'efficacité de l'opposition parlementaire - ainsi que l'illustrerait la stratégie de l'extrême-gauche - M. Robbiani a en outre affirmé que si le PS passait à l'opposition au niveau fédéral, il serait illogique qu'il ne fasse pas de même dans les vingt cantons où il participe à l'Exécutif, ainsi que dans les grandes villes. Enfin, le conseiller national tessinois a rappelé que si le PS quittait le gouvernement, il ne pourrait y rentrer qu'en position de force, opération d'autant plus délicate que rien ne prouve que les abstentionnistes l'appuieraient davantage dans l'opposition que dans la participation. Bref, une longue « traversée du désert » attendrait le parti. Toutefois, M. Robbiani n'a pas voulu donner l'image d'un inconditionnel: « Il faut arrêter de nous proposer une politique de compromis incompatible avec notre identité politique », a-t-il affirmé.

TRAGIQUE WEEK-END EN EUROPE

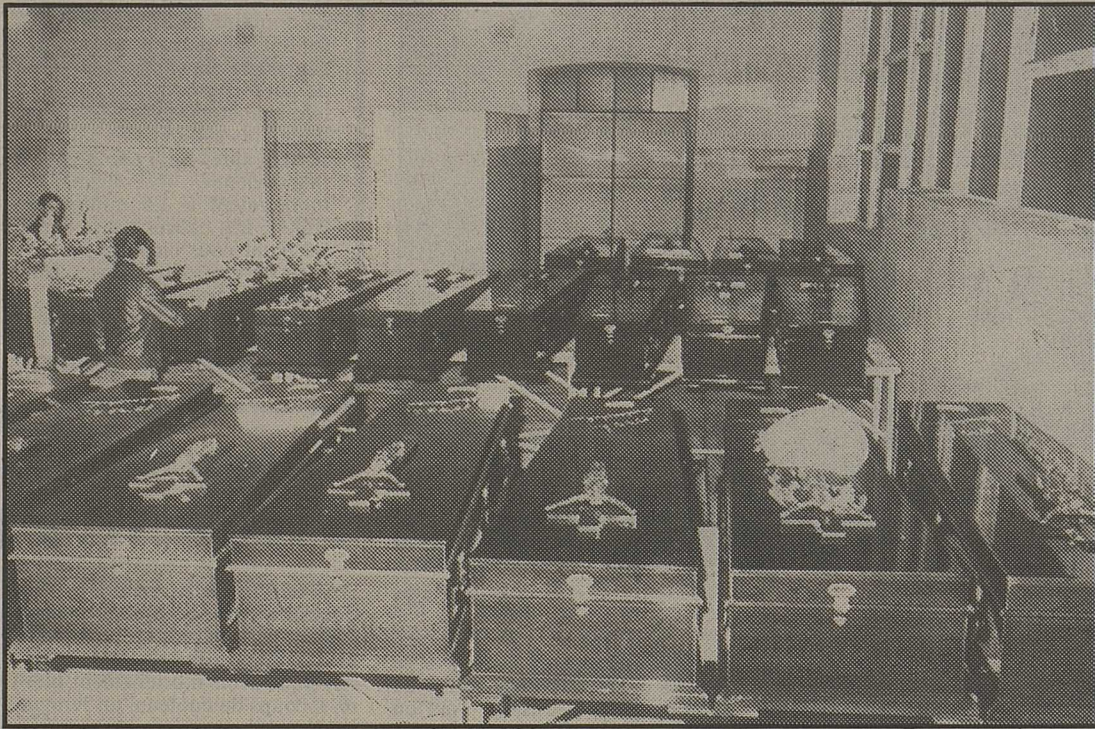
L'Espagne en état de choc

MADRID (ATS/AFP/Reuter). - L'Espagne, encore sous le coup de deux catastrophes aériennes survenues au cours des trois dernières semaines, se trouve en état de choc à la suite de la mort de 82 personnes aux premières heures de samedi dans l'incendie de l'une des plus grandes discothèques de Madrid, l'«Alcala 20».

D'origine apparemment accidentelle, le drame pourrait avoir été provoqué par un court-circuit dans l'un des spots lumineux de la piste de danse, selon un haut fonctionnaire de la police. Pour sa part, Javier Bauluz, 23 ans, qui a donné l'alarme, avançait l'hypothèse d'une cigarette. La catastrophe a immédiatement déclenché une vive polémique sur les conditions de sécurité dans ce type d'établissement.

Lorsque le feu s'est déclenché peu avant la fermeture, fixée à cinq heures et demie du matin, il y avait encore environ 600 personnes dans cette grande discothèque située au numéro 20 de la rue Alcalá - l'une des plus célèbres artères de Madrid. La musique avait cessé et une partie de l'assistance avait déjà commencé à quitter le local, situé au sous-sol d'un grand cabaret, lorsque de la fumée est sortie d'un rideau au fond de la salle.

Très rapidement, l'incendie s'est propagé aux nombreuses matières synthétiques de la salle, produisant une épaisse fumée noire qui devait rapidement se répandre dans tout l'établissement, puis dans l'escalier menant aux sorties et aux étages supérieurs de l'immeuble. C'est l'inhalation de cette fumée char-



Dramatique bilan.

(Bélino AP)

gée de gaz toxiques, et non l'incendie proprement dit, qui a causé la mort de «l'immense majorité» des victimes.

Malgré des appels au calme, les clients de la discothèque, aveuglés par la fumée, ont été saisis de panique et se sont rués vers les étroits escaliers menant à la rue, se frayant un passage à coups de poings et d'épaules au milieu des

hurlements et des piétinements.

Les scènes les plus dramatiques se sont produites devant la grille d'entrée fermée qui céda finalement sous la pression de la foule, et sur laquelle un jeune homme est mort empalé. Selon un pompier, «l'accès aux sorties était tellement rocambolesque que j'ai moi-même dû demander par où sortir». L'établissement avait pour-

tant reçu son certificat de sécurité.

Le juge chargé de l'affaire a entendu une dizaine de personnes depuis samedi. Dans la nuit de samedi à dimanche, il a interrogé les quatre propriétaires de l'«Alcala 20» qui ont été mis à la disposition de la justice sur son ordre. Les causes exactes de la catastrophe n'ont toujours pas été déterminées avec précision.

Règlement de comptes à Amsterdam

AMSTERDAM (AP/ATS/Reuter). - Règlement de compte samedi dans un tripot-bordel du quartier réservé d'Amsterdam au cours duquel 13 personnes au moins ont été tuées et 25 autres blessées à la suite d'un incendie criminel qui a détruit trois immeubles.

Le drame avait commencé lorsqu'une bande d'individus armés de pistolets et transportant un bidon d'essence a pénétré dans un établissement connu sous le nom de «Club 26» appartenant à un certain Joop de Vries.

Selon un porte-parole de la police, M. Harry Leutscher, les assaillants ont répandu l'essence de leur bidon dans les locaux du club et allumé le carburant à l'aide d'une balle de pistolet.

Au moment du drame de nombreux «clients», environ 500 selon la police, étaient présents dans le tripot.

La télévision néerlandaise, citant une source policière ayant conservé l'anonymat, a déclaré qu'il s'agissait d'un règlement de compte entre gens du «milieu».

De tels établissements ont proliféré à Amsterdam depuis les années 60. Ils sont offerts à la curiosité des touristes et servent à la fois à la prostitution et au jeu clandestin.

L'Israélien de trente-six ans inculpé samedi peu après l'incendie criminel prétend être malade physiquement et mentalement, ont déclaré hier les enquêteurs.

Le prévenu arrêté est originaire d'Union soviétique d'où il a ultérieurement émigré pour Israël. Il vivait depuis environ un an aux Pays-Bas. Deux autres ressortissants israéliens ont été arrêtés en même temps que lui mais la police dit qu'ils ne sont pas directement impliqués dans le drame.

Drame de la route en Italie

GÈNES (ATS/Reuter). - Trente-quatre marins italiens ont trouvé la mort et quatre autres ont été blessés hier dans un accident d'autocar près de Gênes, apprend-on de source hospitalière.

La plupart des victimes étaient des appelés, basés dans le port de La Spezia, qui se rendaient à un match de football à Turin.

Leur autocar, déséquilibré par le vent et la pluie, a franchi le terre-plein central de l'autoroute puis un

parapet avant de s'écraser dans une vallée à soixante-dix mètres en contrebas.

Trente-neuf marins devaient prendre place dans l'autocar, mais au dernier moment l'un d'entre eux s'est désisté. Un des blessés n'est que légèrement atteint. On ignore l'état des trois autres.

La police routière pense que le mauvais temps qui prévalait à ce moment sur cette portion d'autoroute est l'origine du drame.

CINQ MORTS A LONDRES

L'IRA REVENDIQUE L'HORREUR

LONDRES (ATS/Reuter). - L'armée républicaine irlandaise (IRA, interdite) a reconnu hier soir que ses maquisards avaient posé la bombe dont l'explosion, samedi devant le magasin «Harrods» à Londres, a fait cinq morts et 90 blessés.

Toutefois, elle a indiqué que l'attentat n'avait pas été autorisé par le Conseil militaire de l'IRA et que des mesures avaient été

prises immédiatement pour qu'une opération de ce type ne se reproduise pas.

Le communiqué, qui émane du Bureau d'information républicain irlandais de Dublin, a été publié à Belfast.

Dans son communiqué, l'IRA exprime ses regrets au sujet des victimes civiles mais accuse la police londonienne de n'avoir pas fait évacuer le secteur aussitôt qu'elle l'aurait pu après l'alerte donnée quarante minutes à l'avance par des «volontaires» de l'organisation interdite.

«Enfin, nous rappelons au Gouvernement britannique que l'armée républicaine irlandaise continuera d'opérer en Grande-Bretagne tant qu'il contrôlera une quelconque partie de l'Irlande, jusqu'à ce que le peuple irlandais puisse décider en paix de

son avenir», dit le communiqué.

L'IRA a ajouté que ses hommes avaient posé la bombe qui a blessé plusieurs soldats voici une semaine devant la caserne de Woolwich (Londres).

M. Leon Brittan, ministre britannique de l'Intérieur, avait mis en garde la population contre une éventuelle vague d'attentats dans les rues de Londres.

ÉLECTIONS AU JAPON

M. NAKASONE EN TÊTE

TOKYO (ATS/AFP). - Les élections générales au Japon, dont les résultats partiels accordent une nette avance au parti du premier ministre sortant, M. Yasuhiro Nakasone, ont constitué une victoire nette pour M. Kakuei Tanaka, ancien premier ministre, condamné récemment pour corruption dans l'affaire Lockheed.

Six heures après la clôture des urnes, sur 327 résultats connus (sur un total de 511 sièges à pourvoir), le Parti libéral démocrate (conservateur) de M. Nakasone s'était acquis 192 sièges.

Le Parti socialiste (PS), premier parti d'opposition, suivait avec 81 candidats élus. Le Komeito (parti pour un gouvernement propre) avait gagné 25 sièges, le Parti démocrate socialiste (PDS) 17, et le Parti communiste 12.

La participation, de l'ordre de 68 % selon les estimations, risque d'être l'une des plus faibles depuis les élections de 1947.

Ce scrutin, qui est la première véritable sanction électorale du gouvernement de M. Nakasone, a été marqué par la réélection de M. Tanaka, qui reste le véritable

homme fort du Parti conservateur au pouvoir, en dépit de sa récente condamnation à quatre ans de prison, coupable d'avoir accepté deux millions de dollars de pots de vin de la firme Lockheed, lorsqu'il était premier ministre de 1972 à 1974.

En dehors de la victoire éclatante du «clan Tanaka», on constate que le PLD subit des pertes non négligeables, si l'on tient compte des personnalités évincées: MM. Mituso Setoyama, ministre de l'Éducation, Akira Ono, ministre du Travail, Ryutaro Nemoto, an-

cient porte-parole du gouvernement, Zentaro Kosaka, ancien ministre des Affaires étrangères.

Si le PLD n'a pas à craindre de perdre la majorité, de 256 sièges, il aurait besoin d'obtenir 270 sièges au moins pour bénéficier d'une majorité dite «stable», qui lui permettrait de conserver la présidence de toutes les commissions de la Chambre. Sinon, des luttes intestines sont à prévoir au sein du pouvoir, et les pressions sur M. Nakasone pour qu'il exige le départ de M. Tanaka de la Diète devraient redoubler.

URSS

Dissident condamné

MOSCOU (ATS/Reuter). - Un dissident soviétique ayant dirigé le Fonds Alexandre-Soljénitsyne d'aide aux prisonniers politiques a été condamné à trois ans de camp de travail, a-t-on appris samedi de source informée.

M. Sergueï Khodorovitch, programmeur, a été accusé d'avoir fait de la propagande antisoviétique au cours d'un procès à Moscou mercredi et jeudi, ajoute-t-on.

Selon des sources proches des milieux dissidents, l'avocat Vla-

dimir Albrekht, qui avait préparé des fiches de conseils aux détenus politiques, a été condamné cette semaine, pour le même chef d'inculpation, à trois ans de prison.

Les deux hommes avaient été arrêtés par le KGB en avril dernier au cours d'une rafle d'envergure nationale contre les dissidents.

M. Khodorovitch, condamné à purger sa peine dans un camp particulièrement sévère, avait pris en main l'administration du Fonds Soljénitsyne en 1977 et l'avait assurée jusqu'à son arrestation.

AFRIQUE DU SUD

TENSION MEURTRIÈRE

JOHANNESBOURG (ATS/AFP). - Quatre Sud-Africains noirs ont été tués, et une trentaine d'autres blessés vendredi dans des bagarres dans les parcs de Johannesburg où la police anti-émeutes a dû intervenir, selon un bilan publié hier par les autorités.

Vendredi, jour férié marquant l'anniversaire de la «bataille de Blood River», victoire décisive des colons boers sur les Zoulous en 1838, des centaines de pique-niqueurs étaient rassemblés à Gil-

looly's Park. Selon la version de la police, une bagarre a éclaté entre employés de deux groupes miniers différents, et s'est rapidement généralisée.

Toujours selon la police, un second incident a éclaté sur les pelouses d'un parc proche du zoo de Johannesburg, où des milliers de Noirs étaient venus passer l'après-midi au soleil, lorsque des policiers qui verbalisaient contre des véhicules en stationnement illicite ont été lapidés.

BRAS DE FER AU LIBAN

LARNACA (AP). - Les 93 Palestiniens blessés qui ont quitté samedi le port de Tripoli sont arrivés samedi soir à bord d'un ferry-boat italien à Larnaca, à Chypre.

Un communiqué du Gouvernement cypriot avait fait savoir dans la journée que les Palestiniens ont passé la nuit à bord de l'«Appia», dans le port. Ils se rendaient à l'aéroport international de Larnaca hier matin.

Sept des blessés iront en Grèce, 10 en Yougoslavie et les autres seront hospitalisés en Égypte.

Des canonnières israéliennes ont pilonné par ailleurs des positions palestiniennes hier à Tripoli, le porte-parole du gouvernement soulignant qu'Israël n'avait donné «aucune garantie à quiconque» pour le libre passage du chef de l'OLP Yasser Arafat.

A l'issue de la réunion du gouvernement, M. Dan Meridor, secrétaire du cabinet, a en effet déclaré que ces bombardements faisaient partie de la guerre que mène Israël contre l'OLP.

Le commandement militaire a, de son côté, fait savoir que les canonnières avaient ouvert un feu nourri et précis sur des positions à Tripoli et au nord, le long de la côte, et n'ont pas été touchées lorsque les batteries palestiniennes ont répliqué depuis la terre.

C'est la cinquième fois en dix jours que des unités israéliennes pilonnent Tripoli ou ses environs, depuis l'accord donné par les Nations-Unies pour que des bateaux battant pavillon de l'ONU soient utilisés pour le départ des partisans de Yasser Arafat assiégés par les dissidents soutenus par la Syrie, évacuation assurée par des bateaux grecs sous escorte d'unités de la marine française.

Interrogé samedi à la radio, le ministre de la Défense, M. Moshe Arens, avait indiqué que les Nations-Unies auraient dû poser des conditions avant d'accepter de parrainer l'évacuation du chef de

la centrale palestinienne.

Selon un responsable israélien, Israël aurait préféré voir les fac-

tions rivales de l'OLP continuer leurs affrontements le plus longtemps possible.

ATTENTAT AU KOWEÏT

LES COUPABLES ARRÊTÉS

KOWEÏT (AP). - Les autorités koweïtiennes ont identifié et arrêté la plupart des auteurs des attentats à la bombe commis la semaine dernière contre les ambassades des Etats-Unis et de France.

Le ministre d'Etat chargé des affaires du cabinet, M. Abdel-Aziz Hussein, a annoncé à l'issue d'un conseil de cabinet que dix des douze terroristes (neuf Irakiens et trois Libanais) ont été arrêtés et «ont avoué avoir organisé et exécuté» les attentats.

Des explosifs et des armes, ainsi que des détonateurs, ont en outre été découverts dans trois caches.

«Les explosifs et les armes sai-

sis avec les suspects avaient été introduits clandestinement au Koweït par mer», a-t-il déclaré aux journalistes.

Le ministre a également précisé que le conducteur du camion piégé qui a foncé sur l'ambassade des Etats-Unis «a été tué dans l'explosion». Il s'agit de Raad Aqueel Al-Badran, un ressortissant irakien militant du Parti islamique clandestin Al Daawa. Un autre suspect irakien est encore en fuite.

Selon des sources informées, tous les suspects seraient des fanatiques chiites. Parmi ceux qui ont été arrêtés se trouverait le spécialiste qui a préparé les dis-

positifs de mise à feu fixés sur des voitures piégées qui ont été lancées contre les ambassades des Etats-Unis et de France.

M. Abdel-Aziz Hussein a précisé qu'ils seront traduits dès aujourd'hui devant la Cour de sûreté de l'Etat.

Le ministre a précisé que les armes et les explosifs ont été introduits dans le pays camouflés dans des bouteilles de gaz et des fûts de mazout. Les conjurés «ont passé deux mois pour organiser ces attaques» qui ont fait quatre morts et 61 blessés. Tous les autres bilans des victimes sont erronés», a-t-il dit.

Il s'est agi «d'un acte de sabotage et de destruction contre les intérêts du monde arabe et islamique», a encore ajouté le porte-parole officiel koweïtien, qui a souligné que le gouvernement se prépare à mettre en place des mesures de sécurité qui feront réfléchir mille fois les terroristes avant de se risquer à un nouvel attentat» dans le pays.

Pour les responsables koweïtiens, il ne fait apparemment aucun doute que ces attentats sont une séquelle de la guerre irakienne et reflètent la «nouvelle forme de terreur» qui a vu le jour au Proche-Orient.

● PARIS (AP). - Me Ronald Dumas a été nommé ministre des Affaires européennes par le président de la République sur proposition du premier ministre, a annoncé hier le porte-parole de l'Elysée, M. Jean-Louis Bianco.



Rédaction
centrale
233051

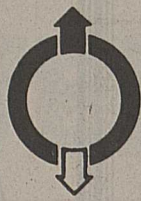
Chez
meubles
descartes
SAXON - VS 026 / 63636

Vous avez rendez-vous
avec

tous les styles

ECHAFAUDAGES

Fabrication Location avec montage
vente devis sans engagement



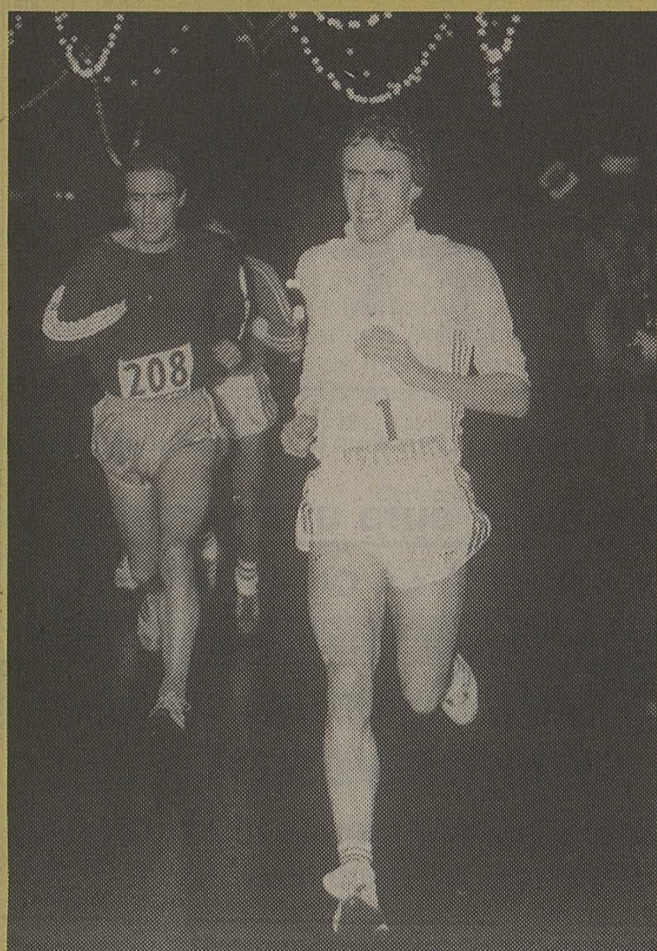
Ardag

1908 Riddes
Tél. 027/86 34 09

Nouveliste
et Feuille d'Avis du Valais
Sports

15^e COURSE DE NOËL

COMME PRÉVU!



Déjà vainqueur à quatre reprises, le Valaisan Pierre Déléze n'a pas laissé échapper l'occasion d'inscrire une cinquième fois son nom au palmarès de la Course de Noël à Sion. Longtemps menée par son frère Michel (208), la course a finalement tourné à l'avantage de Pierre (1), qui s'est imposé au sprint devant son camarade d'équipe suisse, Hugo Rey. (27)

Photo ASL

SKI: DESCENTE MASCULINE DE VAL GARDENA

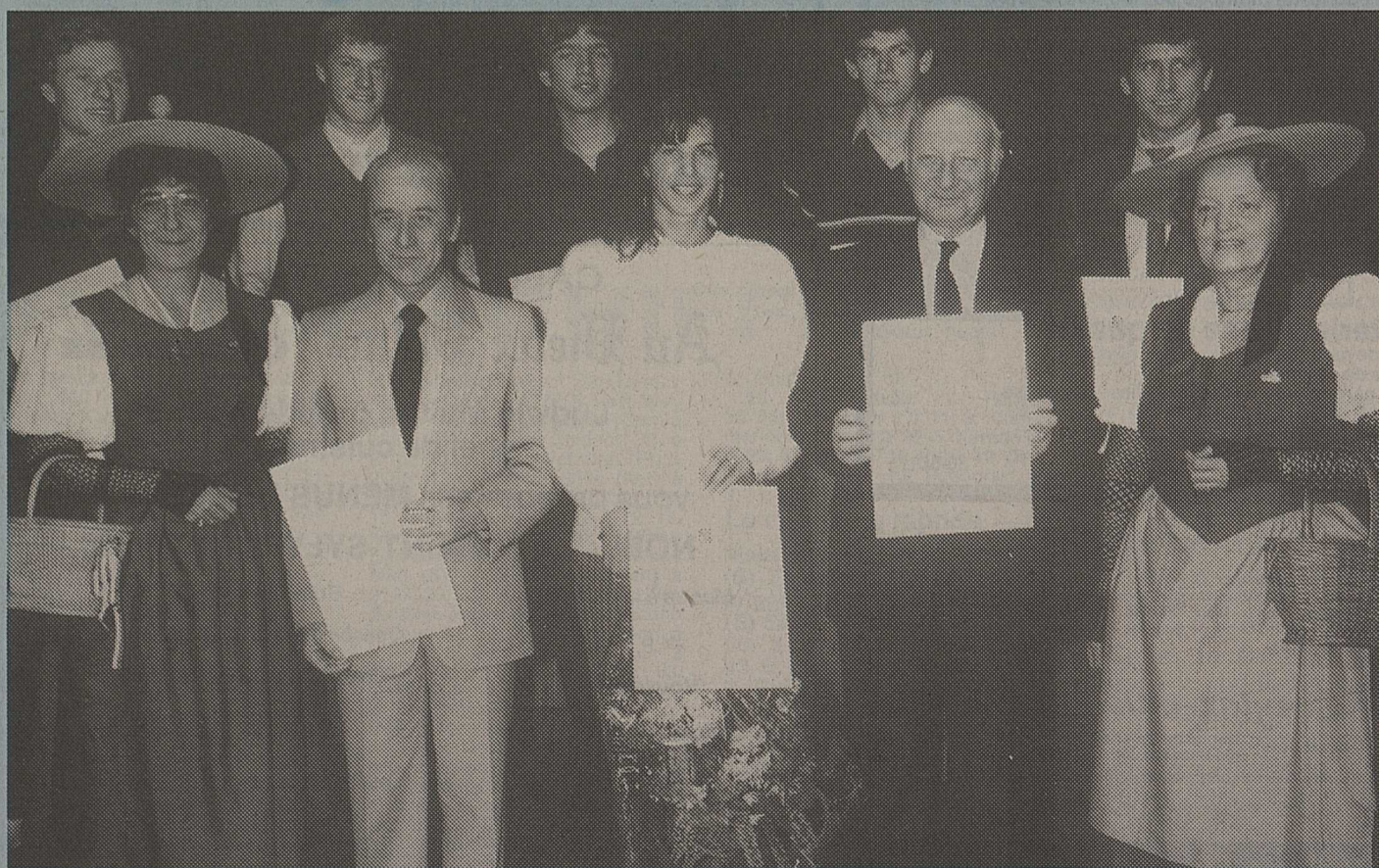
Urs Räber: la gloire!



La fortune ne pouvait décevoir le boudier plus longtemps. Quatrième à Schladming, quatrième encore à Val-d'Isère, Urs Räber a enfin connu son heure de gloire à Val Gardena. Sur la Saslong, le Bernois a offert un nouveau récital avant d'offrir à la Suisse son deuxième succès de la saison en descente de coupe du monde. (19)

Téléphoto AP

MÉRITES SPORTIFS SUISSES 1983 Les lauréats honorés à Lausanne



La traditionnelle remise des mérites sportifs décernés annuellement par l'Association suisse des journalistes sportifs s'est déroulée au Casino de Montbenon, à Lausanne. Couronné pour la deuxième fois, Urs Freuler était absent de cette cérémonie. Le double champion du monde sur piste se trouve en effet actuellement en Australie et il a exprimé sa joie au travers d'un télégramme. C'est Paul-Maurice Paratte qui s'est

chargé de rappeler les mérites d'Urs Freuler. Tous les au tres couronnés étaient par contre présents: Doris De Agostini, le quatre de la route (Heinz Imboden, Benno Wyss, Daniel Heggli et Othmar Häfliger), Me Raymond Gafner et Yves Jeannotat. Les mérites de ces lauréats ont été relevés respectivement par Ulysse Carugati, Walter Grimm, Max Syfrig et Jean-François Pahud.

Les championnats suisses de patinage
Hoehner-Oberwiler couronnés



Les championnats suisses de patinage artistique n'ont débouché sur aucune surprise. A Genève, Olivier Höhner et Myriam Oberwiler (notre photo) ont dominé, comme prévu, les compétitions individuelles messieurs et dames. (31)

BASKETBALL

FRIBOURG - MONTHEY
Pomme avec le bour! (32)

HOCKEY SUR GLACE

YUGOSLAVIE - SUISSE
Les Helvètes confirment
à Sarajevo (29)

Menus de fin d'Année

HÔTELIERS-RESTAURATEURS!

Notre rubrique **Gastronomie** des 27 - 29 décembre

vous est réservée. Elle vous permettra d'aider nos lecteurs à choisir l'endroit où ils pourront



passer d'agréables fêtes

Ne tardez pas à réserver votre espace publicitaire. **Derniers délais: 21 - 22 décembre.**

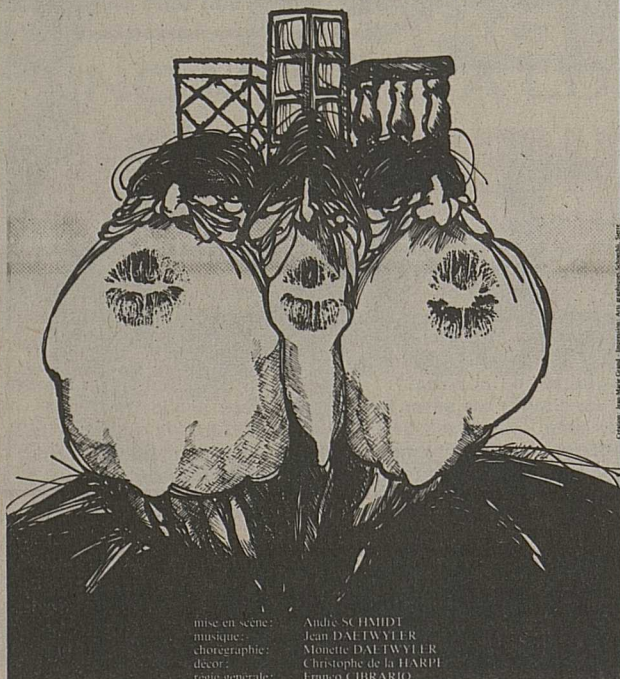
PUBLICITAS SION 027/21 21 11, int. 33 vous donne volontiers tous les renseignements utiles.



Le Théâtre Ephémère présente

IL CAMPIELLO

une comédie de Carlo Goldoni



mise en scène: André SCHMIDT
musique: Jean DALFWYLER
chorégraphie: Monique DALFWYLER
décor: Christophe de la HARPE
régie générale: Françoise CIBRARIO

Dates des représentations à Muraz, Centre scolaire:

mercredi 14 décembre 1983 à 20 h 30
jeudi 15 décembre 1983 à 20 h 30
samedi 17 décembre 1983 à 20 h 30
dimanche 18 décembre 1983 à 17 h 00
mercredi 21 décembre 1983 à 20 h 30
jeudi 22 décembre 1983 à 20 h 30
samedi 31 décembre 1983 à 20 h 00

Réservations: M'Habit et Chat-Botté à Sierre
Cette pièce sera également présentée en janvier 1984, à Randogne, Chalais, Vissoie, Sion et Chippis.

Imoberdorf

horlogerie/bijouterie

Monthey



ÉCOLE DE CHEFS DE CHANTIER FRIBOURG

(affiliée à l'Ecole d'ingénieurs)

- Nouveau plan d'études (4 semestres répartis sur 2 années).
- Les candidats titulaires d'un CFC de maçon ou de charpentier peuvent s'inscrire directement à l'examen d'admission.
- Les titulaires d'un CFC de dessinateur en bâtiment ou en génie civil doivent avoir accompli au moins une année complète de pratique dans une entreprise de construction avant de se présenter à l'examen d'admission.

Clôture des inscriptions: 31 décembre 1983.

Examen d'admission: 14 janvier 1984.

Reinscriptions: Direction de l'Ecole d'ingénieurs
Rue du Musée 4, 1700 Fribourg
Tél. 037/82 41 41.

17-1007

Nouveauté et grande première en Valais



Création d'une manufacture de duvets.

En direct de notre usine à des prix intéressants, un service complet pour duvet, épuration, transformation et fabrication.

Grâce à une installation ultra-moderne
Avec vos anciens duvets, nous vous confectionnons des duvets comme neufs

Transformation en duvet nordique ou sur mesure...

Travail dans la journée ou en 1 heure sur rendez-vous.
En direct de l'usine, vente de duvets: plats, nordiques, quatre saisons, oreillers, traversins.

Très grand choix de garniture de lits. Toutes dimensions

Ouvert du lundi matin au samedi toute la journée

VAL DUVET Manufacture valaisanne de duvets
Rte de Riddes 21, Sion
(angle rte des Casernes 20, à 200 m des casernes, près de la halle des fêtes). Tél. 027/31 32 14.



Batterie suisse de qualité

2 ans de garantie
Pièces de carrosserie
Tôle - pare-chocs - calandres - ailes - pare-brise

Roh & Constantin
Rue de la Dixence 27, Sion
Tél. 027/22 40 39.

36-5617

Pour vos cadeaux le plus grand choix d'orgues électroniques en Valais Yamaha - Casio - Gem - Farfisa - Siel dès Fr. 450.-
Le plus grand choix de guitares en Valais dès Fr. 210.- chez

Theytaz musique SIERRE
Deux entrées: Avenue du Marché 18
Rue Beausite, tél. 027/55 21 51
Grand choix de songbook et partitions classiques

Bauknecht Machine à laver
Avec touche économique et 11 programmes **Fr. 1090.-**

ah Ménage Moderne
Burtin-Gay-Balmaz 027/22 48 86
Sion, rue du Rhône 29

AMEUBLEMENTS PRINCE

VETROZ RTE CANTONALE
Tel. 027/36 24 39

Pour vos cadeaux des prix en fête!

Des suggestions originales

telles que

luminaires, lampes laiton massif, porcelaine décorée main, rétro, moderne, style ainsi que divers objets décoratifs, porte-journaux, statuettes, etc.



Vaste choix de meubles pour tous les goûts et tous les budgets.

Tout acheteur aura une surprise

LE PRIX S'OUBLIE, LA QUALITÉ RESTE

AVIS AU PUBLIC

GRANDE VENTE

Vêtements cuir - daim - fourrure

Du lundi 19 au mercredi 21 décembre de 10 heures à 18 h 30

Exposition: 18 h 30 à 22 heures et mercredi 18 heures

HÔTEL DE LA GARE - SION

Tél. 027/23 28 21 - 4^e étage

Cuir: Pantalons, jupes, vestes, manteaux, etc.

Fourrures: Vison, renard, loup, marmotte, lynx, mouton doré, pelisses, etc.

GRAND CHOIX à tous les prix de Fr. 99.- à Fr. 9999.-

BELLE QUALITÉ - COUPE MODE OU CLASSIQUE - TOUTES TAILLES

Importation directe - MB Création et distribution, 1606 FOREL/Lx
Tél. 021/97 20 12

22-2663

LORS DE VOS ACHATS DE NOËL



favorisez nos annonceurs!

CAFÉ-RESTAURANT

Au Vieux Valais Ovronnaz

Ludwig Mutter, propriétaire chef de cuisine

vous propose ses **MENUS DE FÊTES:**

NOËL SAINT-SYLVESTRE Fr. 55.-

Menus à la carte

Nouveau!

Inauguration du «STEAK GRILL» au feu de bois

Roastbeef garni

Consommé double au sherry

Filets de sole bonne-femme

Riz créole

Sorbet à la vodka

Les 3 filets à la mode du chef

Sauce aux bolets

Pommes boulangère

Jardinière de légumes

Vacherin de Saint-Sylvestre

Friandises maison

Musique - Cotillons - Ambiance
Réservez votre table à temps, c'est si agréable.
Tél. 027/86 21 63

La direction du Restaurant AU VIEUX-VALAIS et son personnel vous souhaitent d'heureuses fêtes et leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

143.905460

Seul le **prêt Procrédit** est un **Procrédit**

Toutes les 2 minutes quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

Veuillez me verser Fr.
Je rembourserai par mois Fr.
Nom
Prénom
Rue No.
NP/localité

à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
1951 Sion, Av. des Mayennets 5
Tél. 027-23 50 23

rapide simple discret

127 M3

VAL GARDENA: QUATRE GRANDS A L'ABRI DU « DÉSASTRE » RÄBER: ENVERS ET CONTRE TOUT!

Heinzer 4^e et en tête de la coupe du monde

URS RÄBER possède aussi le calme et la patience du Bernois. Il sait se presser lentement pour arriver à satisfaction. D'autres à sa place se seraient découragés à force d'entendre des éloges sans connaître le succès. Lui attendait l'heure de Val Gardena depuis 1979 lorsqu'à Villars pour sa seconde participation à une descente de la coupe du monde il décrocha une septième place.

Cet athlète, plus solide que play-boy, plus robuste qu'un roc ne s'excite que sur ses skis. Dès le portillon de départ franchi le Bernois devient latin. Il troque la «youtze» contre la samba. Il n'est plus lui-même mais une boule de muscles se catapultant vers la ligne d'arrivée. A force de remettre sans cesse l'ouvrage sur le métier, Urs Räber (25 ans) s'est fait une philosophie: garder son calme pour mieux forcer le destin envers et contre tous...

Sur les 3136 mètres de la Saslong, sous la neige, dans le brouillard, le Suisse lutta aussi envers et contre tout avant de fêter sa première victoire en coupe du monde.



Jacques Mariéthoz

Sauvée par un quatuor

Plus le temps passait, plus la piste prenait des allures de toboggan sous cette fine neige sèche formant pellicule. Peu accueillante avec les coureurs de la première série, la Saslong tendit les bras à certains talents aux dossards élevés et à quelques heureux «farceurs».

Hier à Val Gardena les meilleurs dressèrent des couronnes à leur matériel. A raison puisque dans de telles conditions il importait de choisir la bonne semelle. Räber (Dynamic), Brooker (Head), Podborski (avec ses nouveaux Fischer) et Heinzer (il bénéficia de l'essai désastreux de Müller, dossard 3, son coéquipier chez Rossignol, pour changer de skis) prouvaient que les fabricants luttèrent aussi à armes égales sur la même ligne de départ.

Ce quatuor sauva la descente de la Saslong en repoussant derrière lui les éléments «perturbateurs» favorisés par les variations de glisse. Entre les départs 35 et 56 l'état de la piste se modifia. Les Italiens Marzola (dossard 53), Ghidoni (56), les Allemands Gattermann (37), Renoth (35) et le

Canadien Boivin (40) en furent les principaux bénéficiaires.

La performance de Räber (avec respectivement 61 et 99 centièmes d'avance sur les deux gars de l'Ontario, Brooker et Podborski) ne prend que plus de valeur au terme d'une descente à deux doigts de tourner à la loterie.

Des victimes de choix

Malgré quatre ouvreurs et six coureurs tirés au sort, partis avant eux, les grands porteurs de petits numéros de dossard ne possédaient aucune chance hier sur la Saslong. Pfaffenbichler (1) termine 34e, Johnson (2) 20e, Müller (3) 60e, Kernen (4) 22e, Stock (6) 33e, Resch (7) 25e ou Wirnsberger (8) 39e. A l'intérieur des dix premiers grands au départ seuls Brooker (10), Podborski (9) et Klammer (5) s'en tirent avec les honneurs. Il fallait vraiment que comme Räber (11) ils disposent d'une forme étincelante et un ski sans reproche.

Ne pas s'étonner...

Les perturbations intervenues dans la hiérarchie établie aussi bien à Schladming qu'à Val-d'Isère ne doivent pas surprendre. La Suisse même par 2-1 face à l'Autriche (Heinzer et Räber contre Resch) mais l'on peut s'attendre en janvier à l'arrivée d'arbitres dans ce duel au sommet en descente.

Le Canada se trouve le mieux placé mais il ne faut pas exclure l'apparition d'autres éléments. Cela apporterait enfin un peu plus de piment à une confrontation se terminant trop souvent selon les prévisions...



Sous la neige, dans le brouillard, Urs Räber a fait éclater son tempérament latin pour fêter enfin son premier succès en coupe du monde. C'est la patience récompensée. (Béline AP)

NOS MINI-INTERVIEWS

Urs Räber

«Depuis quelques temps je savais que je

pouvais gagner une descente de la coupe du monde. Aujourd'hui en plus de ma forme j'ai bénéficié de l'apport d'un matériel parfait. Sans cet allié, il n'était pas possible de triompher.

En fin de compte nous n'avons skié sur de la neige artificielle qu'à de rares endroits. Cependant le sacrifice financier des organisateurs n'aura pas été inutile car sans cette première couche nous ne pouvions pas courir.»

A part cela je suis vraiment satisfait de mes nouveaux skis. Aujourd'hui le bon matériel prenait une large place dans la conquête des meilleurs résultats.»

Peter Müller
«Lorsque l'on perd près de trois secondes sur un premier tronçon de quelques quarante-quatre secondes de course il ne reste plus qu'à aller au bistrot...»

Franz Heinzer

«Je n'ai pas connu de problème particulier. J'ai été aussi vite que me le permirent mes skis. Dans cette descente spéciale mon espoir était de terminer dans les dix premiers. Ce quatrième rang me satisfait donc entièrement.»

Urs Räber mérite cette victoire car il était inaccessible sur la Saslong déjà aux entraînements.

Steve Podborski
«J'avais «planifié» au départ avec mon camarade Brooker notre clas-

La coupe du monde
Messieurs: 1. Franz Heinzer (S) 77 points. 2. Pirmin Zurbriggen (S) 72. 3. Urs Räber (S) 58. 4. Todd Brooker (Can) 50. 5. Andreas Wenzel (Lie) 43. 6. Harti Weirather (Aut) 42. 7. Steve Podborski (Can) 39. 8. Hans Enn (Aut) 37. 9. Erwin Resch (Aut) et Jure Franko (You) 35. Descente (3 courses): 1. Brooker 50. 2. Räber 49. 3. Weirather 42. 4. Heinzer 41. 5. Podborski 39. 6. Resch 35.

Par nations: 1. Suisse 618. 2. Autriche 453. 3. RFA 180. 4. France 123. 5. Italie et Liechtenstein 113. Messieurs: 1. Suisse 340. 2. Autriche 275. 3. Canada 99. 4. Yougoslavie 75. 5. Italie et Liechtenstein 59. Dames: 1. Suisse 278. 2. Autriche 178. 3. RFA 145. 4. Etats-Unis 87. 5. Pologne et Tchécoslovaquie 83.

PAR LES CHIFFRES

● Descente de Val Gardena (3136 m., 760 m. dén., 34 portes par Charly Kahr (Aut): 1. Urs Räber (S) à 1'56"80; 2. Todd Brooker (Can) à 0'61; 3. Steve Podborski (Can) à 0'99; 4. Franz Heinzer (S) à 1'31; 5. Ivan Marzola (It) à 1'36; 6. Klaus Gattermann (RFA) à 1'59; 7. Her-

bert Renoth (RFA) à 1'63; 8. Franz Klammer (Aut) à 1'72; 9. Harti Weirather (Aut) et Paul Boivin (Can) à 1'87; 11. Alberto Ghidoni (It) à 2'02; 12. Philippe Verrieret (Fr) à 2'05; 13. Christian Sölle (Aut) à 2'08; 14. Martin Bell (GB) à 2'10; 15. Gary Athans (Can) à 2'12; 16. Karl Alpiger (S) à 2'20; 17. Douglas Lewis (EU) à 2'30; 18. Silvano Mell (S) et Chris Kent (Can) à 2'47; 20. Bill Johnson (EU) à 2'49. Puis les autres Suisses: 22. Bruno Kernen à 2'55; 29. Gustav Oehrli à 2'90; 41. Conradin Cathomen à 3'66; 46. Toni Bürgler à 3'71; 60. Peter Müller à 4'96.

● Les temps intermédiaires: Départ-1er poste: 1. Marzola 43"68; 2. Ghidoni à 0'12; 3. Giuseppe Giudici (It) à 0'15; 4. Boivin à 0'24; 5. Igor Cigulla (It) à 0'26; 6. Gattermann à 0'45. Puis: 8. Podborski à 0'47; 15. Räber à 0'79; 26. Heinzer à 1'05; 29. Oehrli à 1'15; 32. Brooker à 1'29; 46. Toni Bürgler à 1'72; 63. Cathomen à 2'33; 67. Müller à 2'79.

1er-2e poste: 1. Räber et Brooker 38"28; 3. Podborski à 0'55; 4. Renoth à 0'58; 5. Klammer à 0'61; 6. Verrieret à 0'72. Puis: 11. Heinzer à 0'92; 12. Kernen à 0'97; 41. Cathomen à 1'47; 52. Müller à 1'88.

Départ 2e poste: 1. Räber 1'22"75; 2. Gattermann à 0'44; 3. Brooker à 0'50; 4. Marzola à 0'55;

Le super-G de Val Gardena Jacques Lüthy N° 1

Voici l'ordre des départs du super-G de Val Gardena, qui se déroule ce lundi à 12 h 20:

1. Jacques Lüthy (S). 2. Jure Franko (You). 3. Marc Girardelli (Lux). 4. Franz Gruber (Aut). 5. Peter Müller (S). 6. Alex Giorgi (It). 7. Hans Enn (Aut). 8. Boris Strel (You). 9. Pirmin Zurbriggen (S). 10. Robert Erlachner (It). 11. Franz Heinzer (S). 12. Max Julien (S). 13. Hubert Strolz (Aut). 14. Joël Gaspoz (S). 15. Thomas Bürgler (S). Puis: 19. Urs Räber (S). 24. Silvano Mell (S). 50. Martin Hangl (S). 74. Gustav Oehrli (S).

SLALOM DE PIANCAVALLO

Roswitha Steiner dans la tourmente

Erika Hess gagnante en début de saison du slalom spécial de Kranjska Gora, on pouvait penser que la championne du monde de la spécialité allait encore régner sans partage en cette année olympique sur cette discipline. Maria-Rosa Quario à Sestrières apportait un premier rectificatif à ce jugement quelque peu hâtif. A Piancavallo, troisième slalom et troisième gagnante différente. C'est Roswitha Steiner (20 ans) cette fois qui l'a emporté, au terme d'une épreuve disputée dans des conditions particulièrement pénibles: brouillard, vent, pluie dans la première manche, abondantes chutes de neige dans la deuxième, ont considérablement compliqué la tâche des skieuses. Pourtant, la logique a finalement été respectée puisque la plupart des meilleures ont émergé. Par ailleurs, ce slalom n'aura provoqué qu'un nombre réduit d'éliminations.

La victoire de l'Autrichienne, qui a signé dans la station du Frioul son deuxième succès en coupe du monde après celui récolté en mars dernier dans le slalom de Waterville Valley, démontre bien que la lutte sera chaude à Sarajevo pour le titre olympique. Surtout que l'on s'est rendu compte à Piancavallo que d'autres skieuses n'étaient plus très éloignées de la première marche du podium.

A commencer par la Polonaise Malgorzata Tlalka, battue finalement de 28 centièmes de seconde seulement par Roswitha Steiner, et qui a pu longtemps caresser l'espoir d'apporter à la Pologne sa deuxième victoire au plus haut niveau après le succès de son compatriote Jan Bachle-da, dans le slalom spécial de Banff, il y a onze ans. Meilleur temps de la première manche, Malgorzata Tlalka avait en effet encore le meilleur temps au poste de chronométrage intermédiaire sur le deuxième tracé, avant de se bloquer dans les ultimes portes...

La menace polonaise

Ce succès de la Polonaise aurait d'ailleurs pris une signification particulière, vingt-quatre heures après que les «zomos» aient empêché les manifestations destinées à marquer l'anniversaire des révoltes ouvrières de décembre 1970, en quadrillant systématiquement tout le pays. Mais la menace polonaise en slalom est bien réelle. Outre Malgorzata, deux autres skieuses de Varsovie ont en effet terminé parmi les dix premières de cette épreuve: sa sœur Dorota s'est classée septième, Eva Grabowska prenant pour sa part le huitième rang. Belle démonstration réussie par cette équipe de Pologne, qui devrait logiquement parvenir au sommet cet hiver encore.

L'équipe suisse de slalom, qui avait suscité de gros espoirs à Kranjska Gora avant de confirmer à Sestrières, a par contre déçu cette fois. Certes, derrière Roswitha Steiner, Malgorzata Tlalka et l'italienne Maria-Rosa Quario, Erika Hess en prenant la quatrième place a démontré qu'elle appartenait bel et bien à l'élite de la discipline. Ce dont personne doutait d'ailleurs. Mais Erika, à Piancavallo, a été nettement dominée, concédant plus d'une seconde et demie à Roswitha Steiner. Elle a connu des problèmes de lunette dans la deuxième manche, mais avait déjà été sérieusement distancée sur le premier tracé. Les conditions étaient difficiles, il faut le rappeler. Mais c'est surtout des autres concurrentes helvétiques qu'est venue la déception. Que ce soit Monika Hess, Corinne Schmidhauser ou Brigitte Gadiant, elles ont toutes été reléguées au delà du vingtième rang!

Une lutte à trois

Ce slalom spécial de Piancavallo a finalement tourné à une lutte à trois entre Roswitha Steiner, Malgorzata Tlalka et Maria-Rosa Quario. Au terme de la première manche, il apparut en effet que la victoire finale ne pouvait plus échapper à l'une de ces trois skieuses. La Polonaise précédait alors l'italienne d'un petit centième de seconde et l'Autrichienne de 18 centièmes. Sur le deuxième tracé, Roswitha Steiner allait parvenir à retourner la situation à son avantage en dominant Malgorzata Tlalka de 46 centièmes et Maria-Rosa Quario de 84 centièmes. Un exploit authentique, comme celui réussi par la Française Christelle Guignard. Malgré le handicap d'un dossard très élevé (No 42), cette dernière est en effet parvenue à entrer parmi les dix pre-

mières (9e). Ce qui était loin d'être évident dans les conditions détestables qui régnaient à Piancavallo samedi.

Résultats

1. Roswitha Steiner (Aut) 94"05. 2. Malgorzata Tlalka (Pol) à 0"28. 3. Maria-Rosa Quario (It) à 0"67. 4. Erika Hess (S) à 1"52. 5. Perrine Pelen (Fr) à 1"58. 6. Tamara McKinney (EU) à 1"64. 7. Dorota Tlalka (Pol) à 1"65. 8. Eva Grabowska (Pol) à 2"14. 9. Christelle Guignard (Fr) à 2"42. 10. Olga Charvatova (Tch) à 2"50. 11. Daniela Zini (It) à 2"53. 12. Karin Buder (Aut) et Blanca Fernandez-Ochoa (Esp) à 2"92. 14. Ivana Valesova (Tch) à 3"18. 15. Anni Kronbichler (Aut) à 3"19. 16. Cristina Brichetti (It) à 3"29. 17. Maria Epple (RFA) à 3"33. 18. Lea Sölkner (Aut) à 3"35. 19. Alexandra Marasova (Tch) à 3"46. 20. Elena Medzihradská (Tch) à 3"82. **Puis les autres Suissesses: 22. Corinne Schmidhauser à 4"00. 23. Monika Hess à 4"11. 31. Brigitte Gadiant à 5"03. 32. Christine von Grünigen à 5"30. 36. Brigitte Nansoz à 5"56. 41. Catherine Andeer à 6"54. — 87 concurrentes au départ, 62 classées.**

1re manche (176 m dén., 55 portes par Jean-Pierre Fournier/S): 1. Malgorzata Tlalka 46"48. 2. Quario à 0"01. 3. Steiner à 0"18. 4. Erika Hess à 0"84. 5. Dorota Tlalka à 0"87. 6. Pelen à 0"93. 7. McKinney à 1"13. 8. Zini à 1"29. 9. Grabowska à 1"33. 10. Fernandez-Ochoa à 1"34. — **Ont notamment été éliminés: Christine Cooper (EU) et Brigitte Oerli (S).**

2e manche (57 portes par Stefano Dalmasso/It): 1. Steiner 47"39. 2. Malgorzata Tlalka à 0"46. 3. McKinney à 0"69. 4. Pelen à 0"83. 5. Quario à 0"84. 6. Erika Hess à 0"86. 7. Dorota Tlalka et Guignard à 0"96. 9. Grabowska à 0"99. 10. Charvatova à 1"12.



Erika et Monika Hess ont trouvé un coin de parapluie dans un endroit qui n'est pas forcément le paradis.

La coupe du monde Dames: 1. Erika Hess (S) 123 p. 2. Irene Epple (RFA) 90. 3. Maria Walliser (S) 51. 4. Olga Charvatova (Tch) 50. 5. Tamara McKinney (EU) 49. 6. Lea Sölkner (Aut) et Hanni Wenzel (Lie)

47. Roswitha Steiner (Aut) et Malgorzata Tlalka (Pol) 45. 10. Maria-Rosa Quario (It) 40. — **Slalom (3 courses):** 1. Erika Hess 48. 2. Malgorzata Tlalka et Steiner 45. 4. Quario 40. 5. McKinney 30. 6. Dorota Tlalka 28.

La coupe d'Europe à Crans-Montana

A Crans-Montana, les organisateurs ont tout mis en œuvre pour la préparation sur la fameuse «Nationale», piste de descente des prochains championnats du monde 1987, d'une coupe d'Europe FIS messieurs. Les coureurs de dix nations s'affronteront, mardi et mercredi, selon le programme suivant:

Mardi 20: Super-G (2500 m., 600 m dén.) à 12 h 00. **Mercredi 21:** Slalom géant (1300 m., 352 m dén.), 1re manche à 10 h 00 et 2e manche à 13 h 00.

Ge qu'elles en pensent

Roswitha Steiner (Aut/1re): «Je suis bien sûr ravie de ce succès. Déjà, à Sestrières, j'étais au mieux de ma forme mais je n'avais pas osé prendre de risques. Cette fois, la volonté a suivi et c'est fort encourageant pour la suite. Les conditions atmosphériques font partie de la course et, pour ma part, je n'ai

aucune plainte à formuler.»
Tamara McKinney (EU/6e): «De la neige artificielle, du brouillard, de la neige mêlée de pluie qui tombe avant le départ de la 1re manche et une organisation chancelante. Il est impossible de skier sur sa valeur dans de telles conditions. Il est donc tout à fait normal de protester.»

COUPE DE MONDE DU COMBINÉ NORDIQUE Protestations et discussions

Faux départ pour la coupe du monde de ski nordique, à Seefeld: après de nombreuses protestations et discussions, le jury a trouvé un compromis en classant ex aequo au premier rang l'Allemand de l'Est Uwe Dotzauer et l'Américain Kerry Lynch. Ces incidents ont été provoqués par une erreur du starter, qui avait envoyé trop vite Lynch sur la piste de fond. Finalement, après avoir donné Dotzauer vainqueur dans un premier temps, les organisateurs ont classé les deux hommes ex aequo... A noter la sixième place dans cette épreuve du jeune Autrichien Klaus Sulzenbacher (18 ans), vainqueur du saut. Sulzenbacher est

aussi réputé comme alpiniste... Les spécialistes suisses du combiné n'ont pas atteint leur objectif, qui était d'arracher une qualification pour les Jeux Olympiques de Sapporo. Ils le doivent avant tout à des performances par trop modestes en saut. Les résultats:

Combiné nordique de coupe du monde à Seefeld. Classement final: 1. Uwe Dotzauer (RDA) et Kerry Lynch (EU) 421,30 p. 3. Gunter Schmieder (RDA) 412,17. 4. Jouko Karjalainen (Fin) 412,06. 5. Oliver Warg (RDA) 409,84. 6. Klaus Sulzenbacher (Aut) 409,74. 7. Thomas Müller (RFA) 409,66. 8. Espen Andersen (No) 408,82. 9. Andreas Langer (RDA)

404,55. 10. Rauno Miettinen (Fin) 403,27. **Puis les Suisses: 32. Walter Hurschler 371,83. 36. Lukas Portmann 362,54. 42. Fredy Glanzmann 352,38. 51. Andreas Schaad 336,87. — 66 concurrents classés.**

Saut: 1. Sulzenbacher 223 (87 + 89). 2. Andersen 213,1 (83,5 + 86). 3. Schmieder 212,6 (84,5 + 85). **Puis:** 44. Hurschler 190,3. 50. Portmann 174,1. 62. Schaad 160,1. 66. Glanzmann 155,0. — **Fond 15 km:** 1. Lynch 44"1"8. 2. Dotzauer 44"43"1. 3. Karjalainen 45"4"7. **Puis:** 20. Glanzmann 46"32"6. 25. Hurschler 47"11"6. 29. Portmann 47"32"2. 40. Schaad 48"50"0.

COUPE DU MONDE DE SAUT Un nouveau vainqueur

Troisième concours de la saison de coupe du monde et troisième vainqueur différent: à Lake Placid, sur le tremplin de 70 m, c'est en effet le Yougoslave Primoz Ulaga qui l'a emporté, signant du même coup son troisième succès dans un concours

de coupe du monde. A Thunder Bay, le week-end précédent, les victoires étaient revenues au Canadien Horst Bulau (petit tremplin) et au Norvégien Vegard Oppas (grand tremplin).

Primoz Ulaga a bâti son succès dans la deuxième manche de ce

concours de Lake Placid, en y réussissant nettement la meilleure distance: 91 mètres. En tête au terme de la première manche, le Finlandais Matti Nykänen devait pour sa part se contenter d'un bond à 82 mètres à son deuxième essai, ce qui le faisait rétrograder au deuxième rang, devant ex aequo le Canadien Horst Bulau et l'Américain Jeff Hastings.

Les sauteurs de la coupe du monde disputent encore un concours au grand tremplin, à Lake Placid, avant de regagner l'Europe pour la traditionnelle Tournee austro-allemande des Quatre tremplins.

RÉSULTATS:

Lake Placid. Tremplin de 70 m: 1. Primoz Ulaga (You) 230,7 p (85,5 + 91 m). 2. Matti Nykänen (Fin) 216,6 (88,5 + 82). 3. Horst Bulau (Can, 81,5 + 86,5) et Jeff Hastings (EU, 86,5 + 81,5) 214,1. 5. Per Bergerud (No) 212,6 (80 + 85,5). 6. Lido Tomasi (It) 211,4 (82,5 + 86). 7. Armin Kogler (Aut) 211,1 (81 + 84,5). 8. Miran Tepes (You) 210,9 (83,5 + 85). 9. Vegard Oppas (No) 209,6 (79 + 89). 10. Piotr Fijas (Pol) 206,2 (84,5 + 79,5). **Positions en coupe du monde après trois concours:** 1. Nykänen 60 p. 2. Bulau 55. 3. Oppas 47. 4. Ulaga 37. 5. Hastings 32. 6. Bergerud 24.

LES ÉPREUVES DU RAMSAU Déception suisse en relais

Cinquième à Reit im Winkl, le relais suisse n'est pas parvenu à rééditer cette performance dans le cadre des épreuves nordiques de Ramsau, en Autriche: la première garniture helvétique a en effet dû se contenter du neuvième rang. L'espoir d'un bon résultat devait d'ailleurs s'estomper d'emblée: brillant cinquième des 30 kilomètres la veille, Konrad Hallenbarter perdait en effet beaucoup de terrain dès le premier relais en raison de skis mal préparés. Le quatuor helvétique devait finalement concéder près de quatre minutes aux vainqueurs du jour. A noter tout de même le bon comportement du Lucernois Markus Fährndrich, auteur du sixième meilleur temps du troisième relais.

En l'absence des Soviétiques, qui se trouvent déjà à Davos, ce relais de Ramsau a été dominé par les spécialistes du nord de l'Europe. C'est ainsi que la victoire est revenue à la Finlande, qui alignait Kari Ristanen, Kari Wäänänen, Harri Kirvesniemi et Kari Härkönen. Le relais finlandais a devancé la deuxième garniture de Norvège et la Suède, tandis que la première équipe de Norvège prenait la quatrième place. Meilleure nation centre-européenne, la RFA, pourtant privée de son meilleur élément, Jochen Behle, s'est adjugé la cinquième place. Les résultats:

Relais 4 x 10 km: 1. Finlande (Kari Ristanen 29'36"5, Kari Wäänänen 30'13"3, Harri Kirvesniemi 29'11"5, Kari Härkönen 31'36"2) 2 h 0'37"5. 2. Norvège II (Eriksen 29'38"3, Aaland 29'30"0, Leif-Bjorn Walle 30'50"7, Aketun 31'15"9) 2 h 1'14"9. 3. Suède (Oestlund 29'42"6, Kohlberg 29'25"0, Mogren 30'43"4, Eriksson 31'58"1) 2 h 1'49"1. 4. Norvège I 2 h

1'49"4. 5. RFA 2 h 3'4"9. 6. Tchécoslovaquie 2 h 3'53"7. 7. Etats-Unis 2 h 4'3"2. 8. RDA 2 h 4'24"6. 9. Suisse I (Hallenbarter 30'12"8, Guidon 30'28"2, Fährndrich 30'56"9, Sandoz 32'47"0) 2 h 4'24"9. 10. Autriche 2 h 5'17"3. **Puis:** 15. Suisse II (Kindschi 33'21"4, Ambühl 31'52"8, Marchon 33'22"5, Schindler 35'31"4) 2 h 14'8"1. — 18 équipes en lice.

Coupe du monde nordique féminine

Gagnante de la coupe du monde nordique en 1982, Marja-Liisa Hämmäläinen a pris sa revanche de la défaite concédée à Reit im Winkl. La Finlandaise a en effet remporté à Autrans la deuxième épreuve de la saison, un 10 km, disputé dans des conditions difficiles, sous la neige et dans le brouillard. Elle a devancé la Tchécoslovaque Anna Pasiarova et la Norvégienne Anne Jahren. Gagnante des 5 km de Reit im Winkl, la Tchécoslovaque Kveta Jeriova a dû cette fois se contenter du septième rang. Côté suisse, il s'est confirmé comme lors de l'ouverture de la saison que la forme n'était pas encore très affinée. C'est ainsi que Christine Brügger, la meilleure représentante helvétique, ne s'est classée que 26e. Elle aura du moins eu le mérite de devancer celle qui est considérée avec raison comme la meilleure Suissesse, Evi Kratzer. Les résultats:

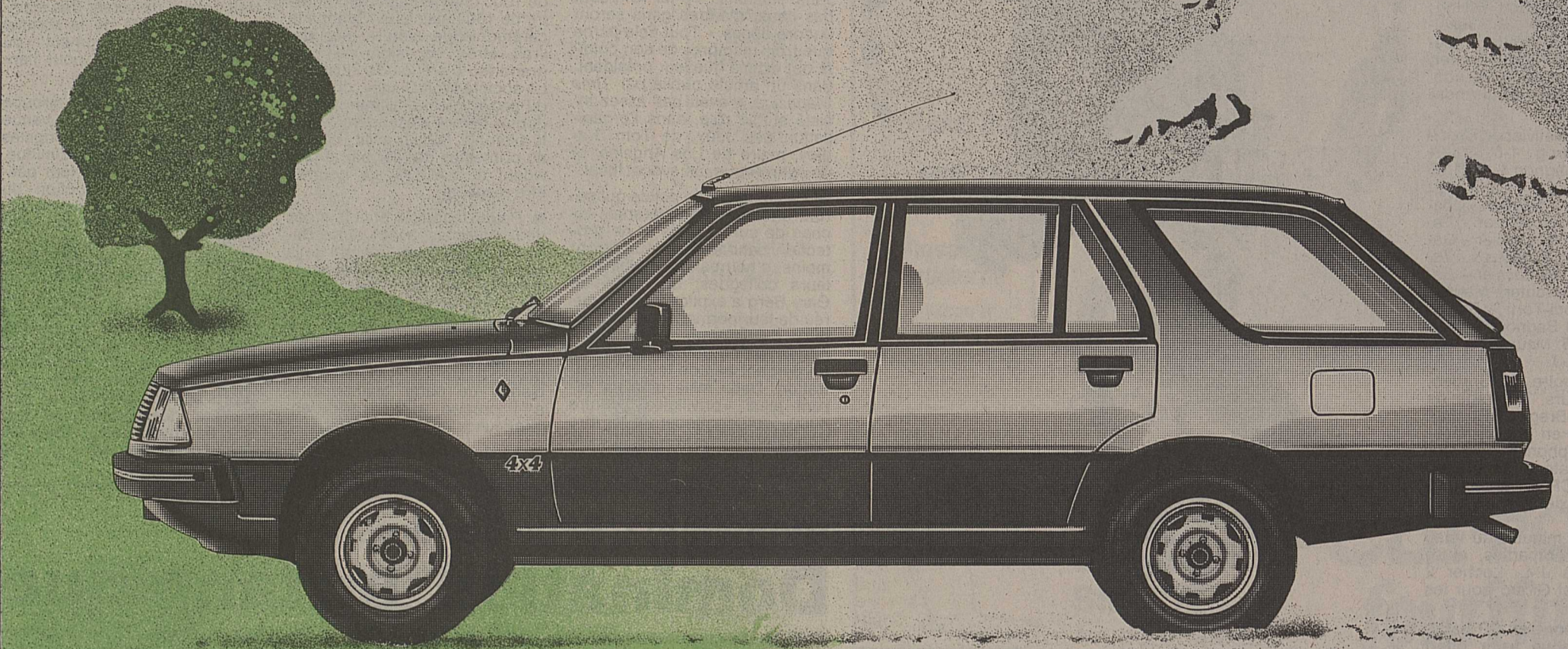
10 km d'Autrans: 1. Marja-Liisa Hämmäläinen (Fin) 31'38"2. 2. Anna Pasiarova (Tch) à 3"9. 3. Anne Jahren (No) à 6"2. 4. Blanka Paulu (Tch) à 23"0. 5. Berit Aunli (No) à 29"0. 6. Inger-Helene Nybraaten (No) à 36"3. 7. Kveta Jeriova (Tch) à 42"7. 8. Karin Jäger (RFA) à 44"8. 9. Carola Anding (RDA) à 48"3. 10. Ann Rosendahl (Su) à 58"2. **Puis les Suissesses:** 26. Christine Brügger à 2'3". 28. Evi Kratzer à 2'34". 33. Monika Germann à 2'48". 38. Gaby Scheldegger à 3'18". 55. Cornelia Thomas à 4'40".

Les positions en coupe du monde après deux épreuves: 1. Anna Pasiarova (Tch) 44 p. 2. Marja-Liisa Hämmäläinen (Fin) 41. 3. Kveta Jeriova (Tch) 40. 4. Blanka Paulu (Tch) 31. 5. Karin Jäger (RFA) 25. 6. Ute Noack (RDA) 21. 7. Ann Rosendahl (Su) 20. 8. Tamara Markachanskaia (URSS) et Anne Jahren (No) 19.

SKI NORDIQUE Domination tchécoslovaque à Autrans

La Tchécoslovaquie, qui alignait Anna Pasiarova, Kveta Jeriova et Blanka Paulu, a logiquement dominé le relais 3 x 5 kilomètres des épreuves féminines nordiques d'Autrans. Elle l'a emporté devant la Norvège et la RDA. Emmenée par Evi Kratzer, la Suisse I a dû se contenter du douzième rang, la Suisse II du dix-septième. Les résultats: **Relais 3 x 5 km:** 1. Tchécoslovaquie (Anna Pasiarova, Kveta Jeriova, Blanka Paulu) 46'42"0. 2. Norvège (Berit Aunli, Anne Jahren, Britt Pettersen) 46'56"8. 3. RDA (Petra Sölter, Carola Anding, Ute Noack) 47'22"7. 4. Finlande 47'37"2. 5. Suède 47'50"2. 6. Etats-Unis 48'7"9. **Puis:** 12. Suisse I 50'11"7. 17. Suisse II 52'57"7.

Nouveauté La 4x4 des quatre saisons



La nouvelle Renault 18 Break 4x4 sort des sentiers battus. Au propre comme au figuré. D'ailleurs, elle ne ressemble à aucune autre 4x4. En toute saison, elle se distingue par son confort et son élégance. Sans parler de ses possibilités: avec sa traction arrière enclenchable séparément, vous maîtrisez n'importe quelle situation. Et vous roulez en toute sécurité. Il n'y a pas de mots pour décrire son équipement, son confort et son comportement routier. L'expérience doit être vécue. Faites l'essai. Votre agent Renault vous attend. Par tous les temps.

Renault 18 Break 4x4

Une européenne

Renault préconise elf

Sion: Garage du Nord S.A., 027/22 34 13. **Martigny-Croix:** Garage du Mont-Blanc, Moulin S.A., 026/2 11 81. **Monthey:** Garage du Stand Monthey S.A., 025/71 21 61. **Sierre:** A. Zwissig, Garage des Alpes, 027/55 14 42.

Aigle: Garage C. Pilet S.A., 26 55 25. **Aproz:** Claude Délèze, Garage Mont-Fort, 027/36 42 53. **Bex:** Garage de la Croisée, 63 18 59. **Haute-Nendaz:** P. Fournier, Garage Le Relais, 88 26 52. **Leytron:** M. Carruzzo, Garage de la Poste, 86 24 70. **Martigny-Ville:** Garage de Martigny, M. Fleury, 2 20 94. **Orsières:** Garage Arlettaz Frères, 4 11 40. **Salquenen:** G. Theytaz, 55 51 33. **Uvrier:** H. Farquet, Garage Touring, 31 27 96.

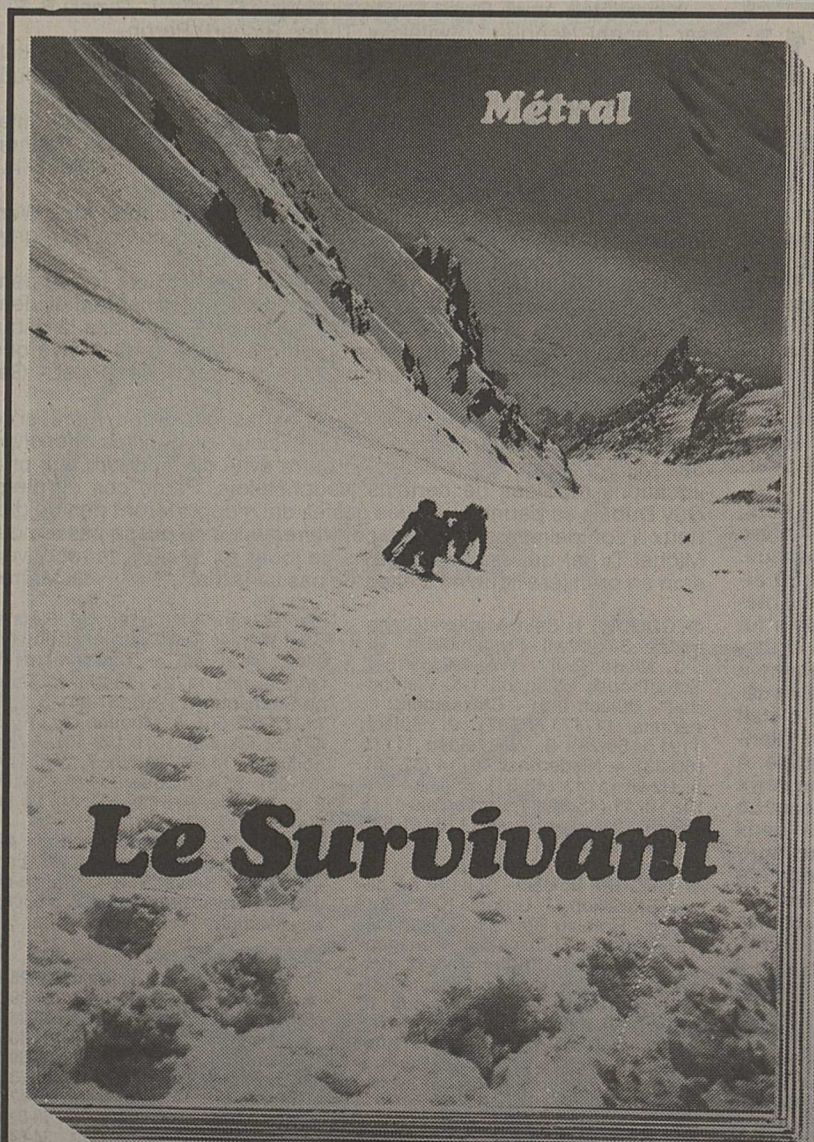
Durant les loisirs...
...la lecture pour s'instruire!

Nouvelliste
et Feuille d'Avis du Valais

Pour
votre
publicité

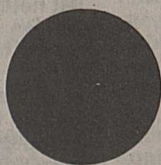


027
21 21 11



Le nouveau
MÉTRAL

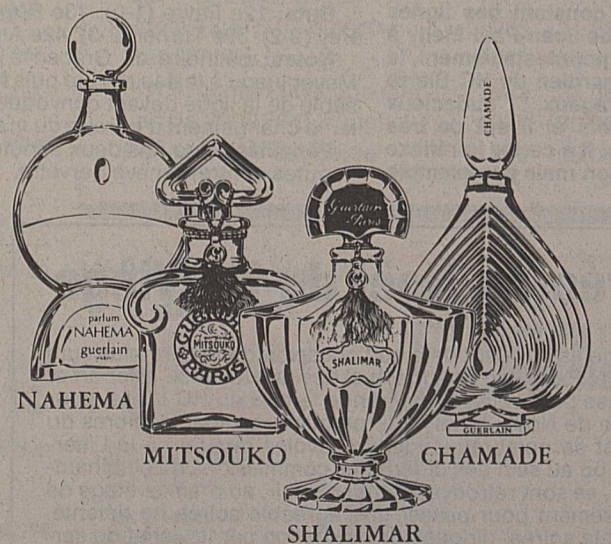
Deux alpinistes sur une paroi: l'un, habité par l'exploit; l'autre, obsédé par le passé de son épouse. Un prodigieux duel intérieur au paroxysme de l'effort...



196 pages - Relié sous jaquette laminée Fr. 24.-

En vente dans toutes les librairies, les librairies grandes surfaces, les kiosques Naville et aux Editions de la Matze, Guy Gessler, éditeur, case postale 147, Sion. Tél. 027/23 16 52.

guerlain
PARIS



La société Guerlain avise son aimable clientèle qu'elle n'est pas en mesure de contrôler l'état de fraîcheur et de conservation des produits de sa marque vendus en dehors de son réseau de dépositaires agréés.

A Sion, le dépositaire agréé de la société Guerlain est:
Parfumerie - Institut de beauté Margareth, 20, Dent-Blanche

Merci au CP Saint-Léonard Sierre - Fribourg 4-7 (1-1, 3-5, 0-1)

Sierre: Schaeffli, J.-L. Locher, Robert; Kohli; Massy, Wyssen; Métivier, Tscherrig, Croci-torti; Mayor, Rouiller, Bagnoud; R. Locher, Ramseier, Ecœur; Zamberlani; B. Rotzer. **entraîneur:** Normand Dubé.

Fribourg Gottéron: Meuwly (41e Roschy); Gagnon, Silling; Hoffstetter; Weber, R. Jekelmann; Girard; Rotzetter, Lussier, Holzner; Burkard, Fuhrer, Richter; Giambonini, Mauron, Testori. **entraîneur:** Paul-André Cadieux.

Buts: 0:51 Métivier - Croci-torti - Tscherrig 1-0; 16:21 Giambonini - Gagnon 1-1; 21:05 Lussier - Fuhrer - Silling 1-2; 24:12 Rotzetter - Gagnon - Lussier 1-3, 25:45 B. Rotzer - Tscherrig 2-3, 27:48 Lussier - Gagnon 1-3, 25:45 B. Rotzer - Tscherrig 2-3, 27:48 Lussier - Gagnon 2-4, 29:10 Richter - Mauron 2-5, 29:48 Croci-torti - R. Locher 3-5, 30:54 Bagnoud - Métivier 4-5, 32:15 Mauron 4 - 6, 43:28 Lussier 4-7.

Notes: patinoire de Graben, 1283 spectateurs. Arbitrage de MM. Brunner, Bregy et Rochat. Première mise en jeu (symbolique) par M. Alphonse Zwimpfer membre fondateur et ancien président du CP Saint-Léonard qui fête son dixième anniversaire.

Pénalités: 8 minutes au total, équitablement réparties entre les défenseurs J.-L. Locher 2 fois, Gagnon et Girard pour les «retenus».

Oui, merci donc au CP Saint-Léonard de nous avoir offert cette rencontre, amicale s'il en est. Des superlatifs ne sont pas mis pour la qualification, mais nous avons aimé ce match. Inégal peut-être dans son intérêt, mais qui eut le mérite d'être intéressant deux tiers durant, le premier et le troisième disputés à souhait, le médian ayant été plus «tranquille», disons mais avec huit buts tout de même.

Les Fribourgeois, beaux joueurs

L'équipe de Paul-André Cadieux au «coaching», tout comme Normand Dubé, pour Sierre a rempli son contrat avec une assurance et un brio certains. Les absences de Theus blessé, de Raemy, Lüdi et Brasey sélectionnés dans diverses équipes nationales n'ont pratiquement pas été ressenties tout comme le remplacement de Meuwly (4 buts) par Roschi. Les Fribourgeois étaient les meilleurs, on s'en doutait et ils méritent parfaitement cette victoire. Leur pressing assez marqué n'a pas toujours eu l'effet recherché grâce à la bonne prestation de Michel Schaeffli tant qu'il était sur la glace. Mais, prestige faisant loi, Fribourg Gottéron, sans appuyer dans les contacts, nous a donné l'impression de jouer franchement le jeu, dans le bon esprit caractérisant cette rencontre.

Sierre n'a pas démerité

Nous saurons gré à Normand Dubé d'avoir pratiquement aligné tout le contingent disponible à l'exception d'Ambros Arnold, grippé. On s'est bien rendu compte que l'entraîneur des Valaisans, en bonne voie de rétablissement, tenait à tester tout son monde d'où le «panachage» quasi constant des lignes et l'entrée de Jean-Paul Melly à mi-match. Incontestablement, le deuxième gardien du HC Sierre est courageux, audacieux même parfois et il eut de très bons arrêts. Il a certes le réflexe de la position mais par exemple



Raphy Rouiller et ses camarades ont amplement mérité une courte pause qui redonnera du tonus à la «mécanique».

Photo Bussien

sa «mitaine» doit être améliorée. Un peu trop de génuflexions sur la glace qui le rendent moins mobiles et une autorité à acquérir pour «faire le ménage» dans son territoire. Habiles dans le «masquage», les Fribourgeois le gênent très souvent. Melly aura l'occasion durant le tournoi de Villars de prouver, avec la possibilité de jouer, qu'il possède des qualités que seule la compétition peut faire ressortir. Bons points à Serge Kohli en défense. Il a le sens du jeu et son gabarit l'a souvent avantage. Yannick Robert est en bonne voie. Il a été quelques fois un peu «léger» face à Lussier mais n'en demandons pas trop, ça viendra! Combatif en diable Olivier Ecœur s'est fait remarquer favorablement. Bernhard Rotzer a marqué un but, c'est bien et Cesare Zamberlani doué d'une technique assez étonnante commence à mieux se comporter dans les mises en échec.

Voilà pour les «néophytes»... Les «anciens ont été égaux à eux-mêmes avec en plus une décontraction bien visible qui leur a permis de «se faire plaisir» en partie. Car là où il y a eu de la précipitation il n'y a pas eu de but... Puis il y a eu le sempiternel problème de la supériorité numérique exploitée en plein par Fribourg alors que Sierre en sortait bredouille, une constatation sans plus. Elle n'enlève rien aux mérites de cette équipe sieroise un peu nouvelle manière qui a été en mesure de tenir le rythme imposé par un adversaire exigeant en la matière et puis ses occasions de «compter» donnent la mesure des efforts déployés pour hélas... ne pas y parvenir toujours...

Joyeux Noël aux hockeyeurs sierois qui, sous peu, reprendront du service au tournoi de Villars. La pause est courte mais sans nul doute appréciée et méritée.

PREMIÈRE LIGUE

Lens - Servette 3-4 (1-2, 1-1, 1-1)

Les Valaisans à deux doigts de l'exploit

Lens: Bordoni; G. Praplan, B. Besse; Favre, Nanchen; B. Rey, Zago, Gillioz; G. Métrailler, Bruttin, M. Rey; R. Besse; A. Métrailler, M. Epiney.

Genève Servette: Giancamille; J. Galley, Neukom; Petey, Reuille; Dery, Martel, Turner; Fuches, Morisoli, Ambord; Bugnon, Regali, Odermatt.

Buts: 12e Favre (1-0); 13e Bugnon (1-1); 18e Petey (1-2); 30e B. Rey (2-2); 39e Turner (2-3); 42e Ambord (2-4); 58e Bruttin (3-4).

Notes: patinoire de Graben à Sierre, 100 spectateurs. Arbitres: Meyer jusqu'à la 44e minute puis MM. Ghiaggia et Landry (le responsable de la ligue devant convoquer les arbitres ayant omis de signaler le changement d'horaire du match).

Pénalités: cinq fois deux minutes contre Lens et quatre fois deux minutes contre Genève Servette.

Durant le premier tiers, les Lensards ont tenu la dragée haute à leur illustre adversaire. Par une bonne relance, les attaquants se sont souvent trouvés en bonne position et l'ouverture du score par Favre était pleinement justifiée. Piqués au vif, les visiteurs attaquèrent à fond et réussirent l'égalisation. Si le jeu ne fut pas de bonne facture, les gardiens sauvèrent quelques situations dangereuses. Si les Genevois purent prendre l'avantage ce fut à la suite d'une pénalité mineure d'un Valaisan et d'un tir fulgurant de la ligne bleue par un arrière. La période intermédiaire fut par contre à l'avantage presque total des Lensards qui présentèrent de belles combinaisons. Les Genevois s'énervèrent quelque peu et deux pénalités ne furent malheureusement pas exploitées par les joueurs locaux. L'égalisation survint à mi-match sur une belle combi-

OLYMPISME

Los Angeles se prépare

● Peter Ueberoth, président du comité d'organisation des Jeux de Los Angeles (LAOOC), affirme que les critiques concernant le style de sa gestion sont «injustes» mais nullement surprenantes. «C'est dur», a expliqué M. Ueberoth, en parlant de son travail. «C'est le plus dur que j'ai jamais eu à faire.» En fait, il est sans illusions. «D'ici le début des Jeux, d'autres gens seront encore déçus.» Tout cela parce que trois membres de son comité ont estimé que leur président, dans un article publié par *Time Magazine*, n'avait pas assez insisté sur le rôle, dans l'organisation des Jeux, de Tom Bradley, maire de Los Angeles, et de John Argue, un avocat local.

● Les officiers de police qui seront affectés aux différentes tâches de surveillance et de protection pendant les Jeux feront moins d'heures de travail que leurs collègues. Le lieutenant Gary Berg a expliqué que la durée de leur permanence sera réduite de deux heures (dix heures au lieu de douze), afin qu'ils ne perdent pas de leur concentration. Deux mille officiers seront ainsi «priviliés» contre 4000, qui continueront à être normalement de service. Il a été précisé que les délégations de quatorze pays, dont celles d'Is-

raël et de Turquie, seront plus spécialement protégées.

● Le coût des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux olympiques dépassera le budget initialement prévu (5 millions de dollars), selon une source proche du LAOOC. La cérémonie d'ouverture comprendra notamment un chœur de 1000 chanteurs et un orchestre de 100 musiciens. Quant à la cérémonie de clôture, elle devrait être l'occasion du plus grand feu d'artifice de l'histoire. La société Walt Disney, chargée du projet, s'est d'ailleurs retirée depuis qu'elle s'est aperçue que le plafond, qui lui avait été fixé au printemps dernier par le président du LAOOC, ne pourrait être respecté.

● Peter Ueberoth était l'un des deux finalistes, avec James Baker II (le secrétaire général de la Maison-Blanche), retenus par la ligue de baseball pour remplacer son directeur général démissionnaire. Mais le président du LAOOC a rappelé qu'il n'était pas, pour l'heure, candidat à ce poste. «Ce serait de l'inconséquence de partir maintenant», a-t-il précisé. «Je me sens engagé jusqu'à la fin des Jeux.»

● La deuxième plus importante chaîne de magasins des Etats-

Unis, K Mart, a remis solennellement au Comité olympique des Etats-Unis (USOC) un million de dollars en lingots d'or, au titre de sa participation à l'effort olympique américain. Cette chaîne a lancé une collecte nationale en octobre et pour l'heure, a déjà reçu de ses clients 100 000 dollars. Mais le président de K Mart a estimé qu'il était normal de verser dès maintenant la totalité de la somme escomptée au moment où l'USOC en a besoin pour l'entraînement des athlètes.

● Les prétentions du groupe californien opposé à la venue des Soviétiques à Los Angeles ont singulièrement diminué. Lors du lancement de leur pétition (après la destruction du Boeing sud-coréen), les organisateurs du «mouvement pour l'interdiction des Soviétiques» affirmaient qu'ils recueilleraient dans tout le pays un million de signatures en 60 jours. En un mois, ils n'en ont obtenu que 10 000. Maintenant, ils n'espèrent plus en réunir que 100 000 d'ici le mois de juin prochain. Ils ont décidé de faire porter leurs efforts sur une surveillance particulière des Soviétiques lors des épreuves, car, disent-ils, «les Soviétiques sont des tricheurs».

Hippisme: CSI de Londres

Domination britannique

Les cavaliers britanniques ont nettement dominé l'épreuve de coupe du monde disputée dans le cadre du CSI de Londres. Nick Skelton l'a en effet emporté devant ses compatriotes Michael Whitaker, Lionel Dunning et Harvey Smith. Seul le Suisse Willi Melliger est parvenu à s'immiscer dans cette phalange britannique en obtenant le cinquième rang ex aequo. Melliger a aussi partagé la victoire de la puissance avec l'Autrichien Thomas Frühmann et l'Irlandais Eddie Macken.

Les résultats:
CSI de Londres. Epreuve de coupe du monde: 1. Nick Skelton (GB), *St. James*, 0/38'33. 2. Michael Whitaker (GB), *Disney Way*, 4/32'57. 3. Lionel Dunning (GB), *On a Promise*, 4/37'01. 4. Harvey Smith (GB), *Olympic*, 8/32'37, tous au 2e barrage. 5. Willi Melliger (S), *Van Gogh*, David Broome (GB), *Last Resort*, et John Whitaker (GB), *Ryans Son*, 4 p. 8. Derek Ricketts (GB), *Money Market*, 4, 5. Gary Gillespie (GB), *Wake Up*, 8, tous au 1er barrage.

Positions en coupe du monde, ligue européenne, après cinq des dix épreuves: 1. Skelton 63 p. 2. Thomas Frühmann (Aut) 62. 3. Broome 56. 4. Liz Edgar (GB) 51. 5. Hervé Godignon (Fr) 40. 6. Michael Rüping (RFA) 39. 7. Nelson Pessoa (Bré) 35. 8. Hugo Simon (Aut) 30. 9. Melliger

28. 10. John Whitaker (GB) et Malcolm Pyrah (GB) 24.
Puissance: 1. ex aequo: Willi Melliger (S), David II, Thomas Frühmann (Aut), Bandit, et Eddie Macken (Ir), *Carroll's Royal Lion*.

AUTOMOBILISME

BMW: la conscience tranquille

Le constructeur ouest-allemand BMW a fêté, à Munich, le Brésilien Nelson Piquet, champion du monde de formule 1, sur une Brabham à moteur BMW. Une réunion au cours de laquelle, il a surtout été question de la conformité de l'essence utilisée par l'écurie Brabham, lors de la saison de formule 1 écoulée.

Paul Rosche, le motoriste de BMW, interrogé sur les rumeurs selon lesquelles le carburant utilisé par l'écurie, en 1983, n'aurait pas été conforme au règlement, s'est retranché derrière le président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA) M. Jean-Marie Balestre, qui a lavé l'écurie de tout soupçon lors de sa conférence de presse, tenue à Paris.

«Avant chaque grand prix, a déclaré Paul Rosche, nous avons fait vérifier notre essence par un laboratoire allemand indépendant, de manière à emporter ou non un carburant dont l'indice d'octane se rapproche le plus possible (102,7 ou 102,8) de celui (102,9) admis par les laboratoires officiels qui effectuent les contrôles.»

Neuchâtel - Martigny 1-14 (1-2, 0-5, 0-7)

Neuchâtel: Amez-Droz; Seydoux, Küffer; Dubois, L. Ryser; P. Ryser, Longhi, Henrioud; Switasky, Turler, Richert; Perrin.

Martigny: Michellod (41e Closuit); Frezza, Zuchuat; Udriot, Pilet, M. Schwab; Fellay, Curchod; Pochon, Gagnon, Voutaz; Giroud, Baumann, Monnet; Hugon, Ravera, D'Amico.

Buts: 5e Udriot 0-1; 7e Seydoux 1-1; 18e Gagnon 1-2; 24e Pilet 1-3; 29e Gagnon 1-4; 35e Giroud 1-5; 37e Pilet 1-6; 38e Pochon 1-7; 42e Udriot 1-8; 42e Ravera 1-9; 48e Pilet 1-10; 52e Pilet 1-11; 55e Giroud 1-12; 55e Schwab 1-13; 57e Pochon 1-14.

Notes: patinoire de Monruz; 400 spectateurs. Arbitres: MM. Wermeille et Gallay. Pénalités: 6 x 2' et 1 x 10' (Pilet) contre Martigny; 5 x 2' et 1 x 5' contre Neuchâtel.

Le suspens n'aura duré que l'espace du premier tiers-temps pendant lequel le gardien Amez-Droz se mit particulièrement en évidence. A lui seul, le portier local retarda l'échec. Mais dès le début de la deuxième période, la pression octodurienne se fit si vive que tout l'édifice neuchâtelois s'effondra sous l'action des Pilet - Gagnon et Cie.

La suite de la rencontre ne présente certes plus grand intérêt si ce n'est qu'elle aura permis de mettre en valeur les qualités offensives des Martignerains. Ceux-ci ont en outre évité de répondre aux provocations répétées de certains Neuchâtelois. Parmi ces derniers, Guy Dubois se permit quelques gestes qui n'apportèrent rien de glorieux à son palmarès. Pour lui, contrairement à ce qui se passe pour Michel Turler qui essaie au moins de jouer au hockey, la reconversion en première ligue ne s'effectue pas sans mal...
G. Méroz

● GROUPE I: Saint-Moritz - Grasshopper 3-0. Uzwil - Frauenfeld 5-0. Niederhasli - Wallisellen 13-4. Schaffhouse - Ascona 1-8. Weinfelden - Bülach 2-5. - **Classement:** 1. Ascona 11/17 (75-37). 2. Bülach 11/17 (66-28). 3. Weinfelden 11/16 (60-33). 4. Niederhasli 10/14 (52-26). 5. Uzwil 11/13 (42-31). 6. Saint-Moritz 10/11 (43-39). 7. Frauenfeld 11/8 (30-41). 8. Schaffhouse 11/8 (41-53). 9. Wallisellen 11/4 (31-79). 10. Grasshopper 11/0 (13-86).

● GROUPE II: Bâle - Soleure 7-5. Illnau-Effretikon - Udorf 10-3. Berthoud - Rotblau Berne 5-1. Küssnacht - Lucerne 8-1. Lützelflüh - Zuzgen-Sissach 1-12. - **Classement (11 matches):** 1. Bâle 20 (88-26). 2. Illnau-Effretikon 16 (51-28). 3. Berthoud 16 (63-42). 4. Zuzgen-Sissach 15 (51-38). 5. Soleure 13 (57-44). 6. Küssnacht 11 (43-42). 7. Rotblau Berne 8 (32-57). 8. Lucerne 5 (35-55). 9. Udorf 4 (39-62). 10. Lützelflüh 2 (27-92).

● GROUPE III: Lyss - Grindelwald 2-9. Le Locle - Moutier 8-7. Thoune

Steffisburg - Adelboden 4-0. Fleurier - Saint-Imier le 10 janvier. Konolfingen - Wiki 7-5. - **Classement:** 1. Grindelwald 11/22 (73-27). 2. Thoune Steffisburg 11/16 (61-34). 3. Lyss 11/13 (63-50). 4. Moutier 11/11 (57-47). 5. Fleurier 10/9 (49-40). 6. Konolfingen 11/9 (36-70). 7. Wiki 11/8 (51-63). 8. Adelboden 11/8 (36-57). 9. Saint-Imier 9/5 (34-51). 10. Le Locle 10/5 (42-63).

● GROUPE IV: Monthey - Sion 4-5. Marly Fribourg - Champéry 2-7. Lens - Genève Servette 3-4. Vallée-de-Joux - Forward Morges 4-2. Neuchâtel - Martigny 1-14.

CLASSEMENT

1. Martigny	11	11	0	0	105-28	22
2. Servette	11	10	0	1	95-39	20
3. Monthey	11	7	0	4	66-36	14
4. Champéry	11	6	1	4	54-40	13
5. Sion	11	6	0	5	36-39	12
6. Lens	11	4	1	6	40-43	9
7. Forward	11	4	0	7	43-47	8
8. Neuchâtel	11	3	0	4	50-82	6
9. Marly	11	2	0	9	34-64	4
10. Vallée-de-Joux	11	1	0	10	28-79	2

Soirée de Noël du HC Viège

Comme ils l'avaient déjà eu l'occasion de le faire plusieurs fois, Josef Rössli du Staldbach et ses aides ont su allier art et gentillesse pour recevoir la grande famille du HC Viège, pour sa soirée de Noël. Actifs de la première équipe, membres du comité et de nombreux aides bénévoles œuvrant à la Litternähalle, ou au sein des différentes commissions du club haut-valaisan, se sont retrouvés, vendredi soir, au premier étage de l'établissement pour passer une agréable soirée de détente. Pendant la soirée, dirigée à la perfection par le «chef de service» Leander Zuber, quelques orateurs ont pris la parole, notamment le président Kilian Bloetzer et l'ancien conseiller communal Alfred Ludi ainsi que plusieurs hôtes aux nom des fan's-clubs de Viège et de La Souste-Loèche et environs. Ensuite ce fut au tour de Peter Fercher de distribuer les cadeaux, alors que d'autres participants à la soirée apportèrent les félicitations et encouragements des autorités au club et à Bruno Zenhäuser pour les bons résultats obtenus par la première équipe ces trois dernières semaines. Pour le moment, tout est au beau fixe. Espérons qu'il en sera ainsi au moment des dures échéances du mois de janvier 1984!
MM

Votre Magasin de Sport



Le Choix.
Le Conseil.
Le Service.

FRANZ KLAMMER
vainqueur de la
Coupe du Monde Descente
1982-1983

Le ski de Franz Klammer pour les Jeux Olympiques est le Blizzard Thermo Olympique.

Comme Franz Klammer, le skieur préfère le Thermo-Ski de Blizzard :

Meilleure tenue sur piste dure, meilleure conduite sur piste tendre.

Le Thermo-Ski est le premier ski qui adapte ses propriétés de glisse aux différents états des pistes en s'adaptant aux températures.



BLIZZARD Thermo-Ski

Miele
Lessive plus agréable avec Miele.



Roduit & Michellod

Martigny-Bourg
026/5 36 06
2 50 53

Sion
027/23 34 13

A vendre cause cessation de chasse

bon chien courant

S'adresser à :
Joseph Beney
3958 Saint-Léonard.
36-304256

A vendre

1 vache

à choix sur deux.

Tél. 027/31 10 25.
36-304254

A vendre

table savoyarde

noyer massif, avec 8 chaises Louis XIII paillées.
Cause non-emploi.

Prix Fr. 3500.-

Tél. 027/23 35 39
heures des repas.
36-304253

Helly-Hansen

la fameuse fourrure polaire est aussi un cadeau fort apprécié. Grand choix de pulls et blousons pour les loisirs, le sport et le travail. Egalement chaussons sous-boîtes, pantalons, gilets, etc.

Bien sûr au Military Shop de Martigny, Grand-Verger 14.
Tél. 026/2 73 23.
36-3826

LA FOURRURE CHEZ



LE SPÉCIALISTE



Saga cross fox stroller

GROSVENOR
CANADA

Lundi 19
et
jeudi 22
décembre

Ouverture nocturne

jusqu'à
22 heures



Petit-Carroz
SIERRE
Av. du Château 6
Tél. 027/55 08 01

fourrures



Secours par télétraitement!

Envoyez-moi une photo avec votre date de naissance précise et votre adresse, et décrivez votre problème en quelques mots.

Si vous désirez maigrir, cesser de fumer, de rougir et d'éprouver des sentiments de gêne...
Si vous souhaitez régler vos conflits de ménage...
Si vous voulez être détendu aux examens...
etc.

... mon traitement vous aidera efficacement.

Veillez prendre contact avec moi pour de plus amples détails, pour un conseil (ou pour une visite à mon cabinet) au numéro de téléphone

01/730 20 84

les lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 14 à 16 heures.

Magnétopathe
R.O. Weiss
Zürcherstrasse 20
8952 Schlieren

111.414.461

... et tu sais tout... ou presque!

Un cadeau
comme seul Ex Libris
sait le faire

10%
sur tous
les livres

ex libris

Sion - MMM Métropole (027) 227077

La voie menant au poids lourd adéquat



M.A.N

CONSEILS ET SERVICE COMPETENTS

Agence Officielle

Didier GAY & Cie
Garage du Simplon
1906 CHARRAT

A vendre à Sion

4-pièces 188 000.-
2-pièces 87 500.-

Libre immédiatement

Tél. 027/22 66 23. 36-702

A louer, sur le coteau de Conthey
grande maison

comprenant: appartement de 5 pièces, locaux commerciaux, chambre indépendante, combles, garage, place de parc et jardin.
Fr. 980.- par mois plus charges.

Faire offre sous chiffre Y 36-304251 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre à Venthône sur Siere

appartement 4 1/2 pièces

Surface 102 m² + balcon 17 m², 2 salles d'eau + garage, vue imprenable et excellent ensoleillement.
Prix Fr. 228 000.- hypothèque 65% à disposition.

Tél. 027/55 28 44
(heures de bureau) 36-276

A vendre à Chermignon à 10 minutes de Montana-Crans

magnifique villa

6 pièces, 2 salles d'eau, 2 caves, buanderie, garage, 2230 m² de terrain aménagé, vue magnifique, ensoleillement maximum, accès facile.
Prix Fr. 795 000.- hypothèque 65% à disposition.

Tél. 027/55 28 44
(heures de bureau) 36-276

A louer à Sion, Promenade du Rhône

STUDIO MEUBLÉ

Loyer Fr. 490.- + charges.

Date d'entrée 1^{er} janvier 1984.

Pour traiter agence immobilière
Armand Favre, Sion
Tél. 027/22 34 64.

36-207

DAIHATSU **CITROËN**



INNOCENTI **MASERATI**

REVERBERI S.A.

MARTIGNY

Vente: P. Filippo - Tél. 027/55 43 79 - Privé 55 70 29

OCCASIONS DE LA SEMAINE

Daihatsu Charade 1000, verte	1982	15 000 km
Peugeot 104 S, 5 p., rouge	1983	35 000 km
GSA Pallas, 5 p., t.o., gris mét.	1979	68 000 km
GSA Pallas, bleu mét.	1980	15 000 km
Ritmo 1300 5 p., blanche	1983	21 500 km
Fiat 127, 4 p., rouge	1979	56 000 km
Fiat Argenta 2000, gris mét.	1982	24 000 km
Lancia 2000 HPE, rouge	1978	85 000 km
Peugeot 504 GL, beige	1978	65 000 km

36-2848

Votre Magasin de Sport



Le Choix.
Le Conseil.
Le Service.

GAGNEZ
EN SECURITE ET
PRECISION.



Conseils et service par votre spécialiste en articles de sport.

SALOMON
L'ESPRIT DE COMPETITION.

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



Les Services industriels de la Ville de Sion

A la suite d'une promotion interne, il est mis en soumission un poste

D'INGÉNIEUR ETS

pour le service de l'électricité, secteur construction, extension et exploitation des réseaux à haute, moyenne et basse tensions.

Nous demandons:

- diplôme d'un établissement technique supérieur, section électrotechnique
- expérience pratique dans l'industrie de l'électrotechnique.

Nous offrons:

- une ambiance de travail agréable
- un traitement selon l'échelle des salaires de la Municipalité de Sion.

Entrée en fonctions: immédiate ou à convenir.

Les offres de service manuscrites avec photo, curriculum vitae, copies de certificats et références sont à adresser à la direction des SIS, jusqu'au 30 décembre 1983.

36-5807



TRAVAIL TEMPORAIRE

Urgent, nous cherchons

- 5 maçons
- 2 charpentiers
- 2 menuisiers (pose)
- 2 coffreurs
- 1 mécanicien (méc. gén.) (minimum 30 ans)
- 2 ferblantiers (Suisse ou permis B ou C)

Tony Pereiro se tient à votre entière disposition. Monthey, rue de l'Eglise 2, tél. 025/71 76 37.

Membre du syndicat professionnel FSETT

Garage du Valais central

cherche

vendeur automobile de première force

- consciencieux
- moralité irréprochable
- sens des responsabilités

Ecrire avec curriculum vitae et prétention de salaire sous chiffre Z 36-545607 à Publicitas, 1951 Sion.



cherche

MENUISIER POSEUR

25 ans minimum. Permis de conduire.

Si possible:

expérience dans la fenêtre ou la vitrerie.

Entrée: dès que possible. Ecrire ou téléphoner.

PROENERGIE
Rue des Creusets 31
1951 Sion
Tél. 027/22 96 86.

36-005225



Nous cherchons pour l'un de nos clients, en vue de compléter une équipe de vente, région Sion - Martigny, un

collaborateur commercial

Activités: traitement des commandes contact avec la clientèle

Profil: jeune et dynamique - 25-30 ans
bonne formation commerciale
sens des responsabilités,
sachant travailler
de manière indépendante.

Les offres manuscrites, avec curriculum vitae sont à adresser à

Fidal S.A.
Place Saint-François 11
1000 Lausanne.



NATIONAL-VERSICHERUNG

Maurice d'Allèves - Jean-Paul Grand
Generalagentur für das Wallis
Av. de la Gare 30, Sitten, sucht

Sekretärin

per 1. Februar 1984 oder nach Vereinbarung.

Wir setzen voraus, dass Sie sehr gute Stenokenntnisse besitzen, einige Jahre Erfahrung mitbringen und zudem leichtere Französischkorrespondenz erledigen können.

Wir bieten Ihnen 4 Wochen Ferien, gleitende Arbeitszeit, Ihrem Können und Einsatz angemessenes Salär sowie gute Sozialleistungen.

Haben Sie Interesse? Dann rufen Sie uns an (bitte Hrn. Walpen verlangen).



NATIONAL-VERSICHERUNG

Telefon 027/22 26 70

36-428



ANNONCES DIVERSES

Cherche femme de ménage

pour Montana, période Nouvel-An, 4 heures par jour. Emploi régulier par la suite.

Tél. 022/47 93 80.

18-31051

Je cherche pour Orsières boulanger ou boulanger-pâtissier

Entrée immédiate ou à convenir.

Tél. 026/4 12 43.

36-50914

Grande brasserie à Genève cherche

jeune cuisinier

pour tout de suite ou à convenir. Bon salaire. Logement à disposition. Permis de travail exigé.

Tél. 022/29 65 78.

18-585



Vous cherchez un emploi? Mettez une annonce dans le **Nouvelliste**

Publicitas 21 21 11



CARRON + EBENER
Rue de la Poste 7
Tél. 026 / 2 72 02
1920 MARTIGNY 1



Notre offre de Noël ORGUES APPARTEMENT « EMINENT »

- S 40 Prix catalogue Fr. 2990.-
- S 45 Prix catalogue Fr. 3300.-
- P 255 Prix catalogue Fr. 3900.-
- T 250 Prix catalogue Fr. 6700.-

- Notre prix Fr. 2250.-
- Notre prix Fr. 2600.-
- Notre prix Fr. 3000.-
- Notre prix Fr. 5695.-

ORGUE PORTABLE

- T 280 Prix catalogue Fr. 6750.-

- Notre prix Fr. 5990.-



Cours pour débutants à Martigny et au Châble

36-2482

Elle a tout pour séduire. Le design. La technique. Le futur.



Acier, glace saphir irrayable, garantie étanche (jusqu'à 200 m de profondeur), spécialement résistante aux chocs, mouvements à quartz suisse de haute précision. Fr. 575.-

CERTINA-DS
NEW LINE

Sion

farine

Place du Midi 40

terrain agricole

de 5000 à 10 000 m².

Région Valais central, plaine ou rive droite.

Faire offre avec prix sous chiffre P 36-51037 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre

argenterie 156 pièces

cédée à bon prix.

Tél. 027/31 22 80.

36-304255

Cherchons à acheter un SION Centre ville A vendre de privé

superbe 4 1/2-pièces

en attique. Fr. 310 000.-. Hypothèque à disposition.

Ecrire sous chiffre P 36-304237 à Publicitas, 1951 Sion.

Enfin...

une chemise extra-longue, chaude, pour le sport et le travail. 100% coton. Coloris écossais. Du 38 au 44 pour Fr. 19.- seulement et même 2 chemises pour Fr. 35.-.

Bien sûr au Military Shop de Martigny, Grand-Verger 14. Tél. 026/2 73 23.

36-3826

A vendre

Golf Royal 1600 exposition, 900 km

Golf GTi 1979, 80 000 km

Opel Ascona B 2000 1978, 76 000 km

Véhicules en parfait état, expertisés, avec garantie.

Tél. 025/65 27 48.

36-100781

A vendre camionnette

Mercedes-Benz L 306 D

point 4 m, 1976 53 000 km expertisée Fr. 7800.-.

Tél. 025/81 25 80.

36-100776

Golf GTi

noire, 1980, 66 000 km, expertisée, toutes options.

Tél. 038/24 38 53 heures de bureau.

28-300773

Vos annonces:



027/21 21 11

Du nouveau à Martigny

Maison Trane S.A. spécialiste du blanc

Vente en gros: Nappes et serviettes faites main Ensembles de salle de bains Elle et Lui à des prix sans concurrence.

Tél. 026/2 89 46.

36-90851

Cheveux gras? Pellicules?

Chute de cheveux?

Testez la nouvelle méthode individualisée du spécialiste.

10 années de pratique à votre disposition.

Consultation sur rendez-vous, gratuite et sans engagement.

Institut capillaire Alain Eienberger SA

- Baden: Wettingerstrasse 17 Tél. 056 26 60 61
- Fribourg: bd. Pérolles 4 Tél. 037 22 30 01
- Genève: 20, Rue François Grison Tél. 022 48 10 42
- Lausanne: Avenue Fraîsse 3 Tél. 021 23 08 75
- Neuchâtel: Rue des Fauces-Braves 1 Tél. 038 24 07 30
- Sion: Rue de Lausanne 54 Tél. 027 23 40 70

*Ouvert de 10 h. à 19.30 h. Parking assuré

nouveau
turbo-diesel

NISSAN PATROL 4x4

Sécurité sur la neige, puissance dans le terrain, confort sur la route



NISSAN PATROL Wagon

Sa puissance est gage de confiance et sécurité, en toutes situations: dans les terrains difficilement accessibles, où la robustesse est un atout. Et sur neige, où 4 roues motrices évitent bien des désagréments. Mais aussi en ville et sur route, où la Patrol se révèle comme un véhicule confortable, spacieux et rapide, à la ligne plaisante. Et d'une qualité garantissant une extrême fiabilité - pendant de nombreuses années!

Équipée de la traction - enclenchable - sur les quatre roues, du différentiel autobloquant à l'arrière et d'une boîte réductrice. Dotée de tout l'équipement-confort propre à une limousine de luxe: direction et freins assistés, radio, montre à quartz, vitres teintées, lunette arrière chauffante, avec lave/essuie-glace et une foule d'autres raffinements.

En résumé: un véritable et robuste spécialiste du «tout terrain», mais aussi un véhicule pour tous les jours, confortable, maniable et d'une consommation raisonnable. Une voiture qui, par son fonctionnalisme, sa polyvalence, sa commodité et son économie à l'emploi répond de façon exemplaire aux exigences de notre époque.

PATROL 4x4 Hardtop, moteur à essence,	3 portes, 5 places, 4 vitesses, Fr. 26 950.-
PATROL 4x4 Hardtop, moteur turbo-diesel,	3 portes, 5 places, 5 vitesses, Fr. 29 950.-
PATROL 4x4 Wagon, moteur à essence,	5 portes, 7 places, 4 vitesses, Fr. 29 950.-
PATROL 4x4 Wagon, moteur turbo-diesel,	5 portes, 7 places, 5 vitesses, Fr. 33 450.-
MOTEURS:	
à essence,	2752 cm ³ , 6 cylindres en ligne, 120 CV/DIN
turbo-diesel,	3245 cm ³ , 6 cylindres en ligne, 110 CV/DIN
CHARGE REMORQUÉE: 5000 kg	

Prix et équipement peuvent être modifiés en tout temps.

Datsun (Suisse) SA
Bergermoosstrasse 4
8902 Urdorf
tél. 01/734 28 11

NISSAN / DATSUN

COUPON POUR INFORMATION

Veillez m'envoyer votre documentation sur les nouvelles Nissan Patrol 4 x 4.

Nom: _____

Rue: _____

NPA/Localité: _____

A envoyer à: Datsun (Suisse) SA
Bergermoosstrasse 4, 8902 Urdorf

Conthey: Garage Gerd Kaiser. Martigny: Garage Gerd Kaiser. Muraz-Collombey: Garage Oppliger Frères SA. Sierre: Garage de Finges. Sion: Garage de Valère SA. Visp: Garage Saturn.

Bex: Garage des Alpes. Bouvet: Garage du Bouvet. Brig: Garage Sport. Chermignon-Dessus: Garage de Chermignon. Haute-Nendaz: Garage de Nendaz. Martigny: Garage de la Croisée. St-Léonard: Garage Stop. Täsch: Garage Alphubel. Veyras: Garage Muzot. 4/83/4

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

MARTIGNY

A proximité du tennis
A vendre

appartements

4 pièces	dès Fr. 239 000.-
5 pièces duplex	Fr. 321 000.-
studio	Fr. 58 000.-

Disponibles tout de suite.

Pour tous renseignements:
Michel JACQUÉRIOZ
Architecte, 1920 Martigny
Tél. 026/2 36 44.

36-4016

SION
Condémines 22

Dépôt 240 m² env. disponible immédiatement ou pour date à convenir.
Pour visiter: tél. 027/22 79 21.
Gérances P. Stoudmann-Sogim S.A.,
Maupas 2, Lausanne, 021/20 56 01.

A louer à Sion (nord)
appartement 2½ pièces
Libre tout de suite.
Loyer Fr. 420.- + charges.
Tél. 027/22 80 50.
36-239

A louer proche de Montana
chalet
Libre dès janvier.
Tél. 066/22 93 54 le soir.
14-301488

URGENT
A vendre à proximité de la ville de Sierre
appartement 3 pièces
Rez-de-chaussée, 68 m² + place de parc + cave.
Prix intéressant.
Ecrire sous chiffre R 36-50906 à Publicitas, 1951 Sion.

A vendre
à Vétroz, Conthey, Ardon splendides
villas
4½ pièces
Financement assuré.
Loyer dès Fr. 600.- par mois.

Prenez contact sans tarder, une visite ne coûte rien et n'engage en rien.

AGIMMOFINA S.A.
E. Papilloud
La Régence
1963 Balavaud-Vétroz
Tél. 027/36 14 13

MARTIGNY

Quartier Epineys-Rossettan
A vendre

appartements de 5 pièces

Grand confort.
Disponibles tout de suite.
Dès Fr. 299 000.-.

Pour tous renseignements:
Michel JACQUÉRIOZ
Architecte, 1920 Martigny
Tél. 026/2 36 44.

36-4016

Ton quotidien: le NF

24 h sur 24 ESSENCE A PRIX DISCOUNT

Automate à billets (10 et 20 francs)

1.16 normale
1.20 super

Prix en vigueur
le 16 décembre
1983

Prépaiement (une bonne idée pour vos cadeaux de Noël)

1.15 normale
1.19 super

Une nouvelle adresse à Sion

CYCLES-BENZINE FERRERO

1 rue du Sex 5 - Sion - Tél. 027/22 18 72

STATION AGIP face Coop City

et toujours nos cycles et cyclos à des prix imbattables

CADEAU POUR LES FÊTES, nous vous offrons: Pour toutes nouvelles cartes prépaiement = 1 boîte d'huile Sint 2000
Pour tout achat cycle ou cyclo = 1 mini-vélo à monter

LE MONDE DE L'HABITAT... plein de suggestions cadeaux « sympas » Pourquoi pas... vous offrir le confort de votre entrée?



Garde-robe d'entrée façon chêne, côtés foncés, façade claire, 5 éléments **560.-**
1 tiroir, 2 étagères, Dim.: 70 x 37 x 86 cm **140.-**
2 abattants, 2 étagères, Dim.: 90 x 37 x 71 cm **140.-**
1 abattant, 1 étagère, Dim.: 90 x 37 x 42 cm **100.-**
Garde-robe avec miroir, Dim.: 80 x 115 cm **135.-**
Porte-parapluie, Dim.: 38 x 16 x 38 cm **45.-**
Suspension flexible support en bois teinté, abat-jour tressé beige **75.-**

Tous les prix s'entendent à l'emporté
Rocking-chair 175.-



Garde-robe à portes coulissantes, façon chêne, ferrures en fer forgé, Dim.: 120 x 36 x 180 cm **375.-**



Garde-robe, façon pin ou chêne, Dimensions: 85,5 x 119 x 16 cm **120.-**

Garde-robe en façon pin ou chêne, 2 miroirs, 2 abattants, Dimensions: 80 x 35,5 x 185 cm **145.-**

VÉHICULES AUTOMOBILES

Voiture de direction
BMW 528 i
très peu roulé, 184 ch., gris métallisé, 1983, prix très intéressant.
Garage Le Cèdre S.A., Morges
Tél. 021/71 94 70. 140.368386

A vendre occasions
Toyota Tercel 1300 Sedan mod. 81, 27 000 km
Toyota Tercel 1300 liftback mod. 79, 54 000 km
Toyota Starlett 1200 stw. mod. 79, 44 000 km
Toyota lite-ace surélevé, mod. 82, 44 000 km
Datsun bluebird 1800 mod. 80, 27 000 km
VW Passat 32 LX 1600 mod. 77, 80 000 km
Toyota Celica ST mod. 80, 66 000 km
Tél. 027/55 61 31 ou 55 61 96. 36-2930

Expertisée
Fiat 127 luxe
3 portes, roulé 170 km, à céder avec un important rabais.
Tél. 025/81 15 16. 36-50928

A vendre pour bricoleur
Citroën GS Club
année 1975.
Tél. 027/55 05 72. 36-51035
A vendre
Toyota Tercel 4 x 4
1983, 27 000 km. Etat de neuf.
Tél. 025/53 11 42 ou 55 13 62
le soir. 36-51032

A vendre
Subaru 4 x 4
modèle 1983, 4000 km, non accidentée, avec garantie d'usine.
B. Mollard, repas et soir
Tél. 021/28 63 85. 22-1562

Vivre une nouvelle aventure. **ISUZU Trooper 4x4** Commencez par un test approfondi!



- confortable
- économique
- robuste

Garage de l'Ouest
Stéphane Revaz, Sion
Tél. 027/22 81 41

SOUS-DISTRIBUTEURS
Autoval Vayras 027/55 26 16
Garage des Orzières S.A. 027/41 13 38
Montana 027/55 12 99
Chippla 027/55 12 99
Garage du Moulin, Ardon 027/86 13 57



Coop City

1950 Sion
Place du Midi

1 h parking gratuit
dès fr. 20.- d'achat
Grands Magasins d'Actualité

15^e COURSE DE NOËL (GRAND PRIX TITZÉ) A SION Pierre Délèze roi de la fête!

Pour fêter le quinzième anniversaire de la course de Noël, le Centre athlétique de Sion a pu compter sur une belle participation, et des coureurs et des spectateurs. L'épreuve s'est déroulée dans de très bonnes conditions, malgré la pluie qui est tombée durant quelques instants. Plus de huit cents concurrents ont donc profité d'une température agréable et d'une excellente organisation, au cœur de la petite cité illuminée.

Déjà vainqueur à quatre reprises, Pierre Délèze en a profité pour glaner un cinquième succès, de justesse, il est vrai. Les membres des cadres nationaux de fond et de demi-fond, masculin et féminin, ont fait honneur aux organisateurs et ont permis au public de mieux les connaître et de vivre quelques instants passionnants. La TV romande s'est également associée à cet anniversaire, offrant ainsi l'occasion d'apprécier davantage encore la plus ancienne course en nocturne de notre pays.

Sur le fil!

Sur le nouveau tracé de 2 km 500 environ, plus de deux cent cinquante concurrents s'élançant sur le coup de 18 h 30. Le public, assez réservé jusque là, manifeste son enthousiasme. Il est gâté, puisque les coureurs valaisans aiment l'épreuve de fort belle manière.

C'est le marathonien Josef Wyss (Küssnacht) qui emmène d'abord le peloton sur des bases très rapides. Pierre Délèze, quant à lui, effectue plutôt une course d'attente. Après deux kilomètres, le Bas-Valaisan Stéphane Schweickhardt se porte en tête, devant les deux frères Délèze.

Au deuxième passage sur la Planta, c'est Michel Délèze qui prend le relais. La course est rondement menée. Les autres prétendants sont là aussi: Hugo Rey et Marius Hasler notamment. Au terme de la deuxième boucle, l'ambiance monte encore d'un ton, car les enfants du pays mènent toujours la ronde.

Mais, au dernier tour, le Bernois Hugo Rey attaque et distance quelque peu ses rivaux. Le suspense est à son comble. Résistera-t-il au retour de ses poursuivants? Quelques minutes s'écoulent,

puis le public assiste à un magnifique sprint sur la rue de Lausanne entre Hugo Rey et Pierre Délèze. Ce dernier l'emportera finalement de justesse, alors que son frère Michel prend le meilleur sur Stéphane Schweickhardt pour la troisième place. Marius Hasler termine cinquième. Pierre Délèze remporte donc son cinquième succès et du même coup enlève le challenge du Grand Prix Titzé.

On notera la neuvième place du junior Kai Jenkel (TVL), à 47^e du vainqueur. Côté valaisan, on relèvera les prestations d'Eric Vuilloud de Sion (16e) et de Beat Imhof de Bettmeralp (18e). Reinhold Studer (TV Naters) finit au 22e rang, à près de deux minutes des meilleurs. Mais, comme il le dit lui-même, c'est une distance un peu longue et la période n'est guère favorable à de très bonnes performances. Il est évident que les coureurs sont actuellement dans une phase de préparation, ponctuée par quelques épreuves sur route ou à travers champs. C'est ainsi que Markus Ryffel et Pierre Délèze courront prochainement à Zurich Silvesterlauf), puis ils se consacreront à peaufiner leur forme en vue de la saison olympique.

L'une des grandes satisfactions de la soirée aura été le peloton bien fourni des dames-juniors. En effet, l'on retrouve près de cinquante concurrentes classées. Aux avant-postes dès le départ, la favorite, la Bernoise Sandra Gasser, n'a guère eu de peine à s'imposer sur les quatre petites boucles, soit 4 kilomètres. Elle précède, dans l'ordre, les juniors Heidi Gwerder (Ibach) et Daria Nauer (Windisch).

Chez les juniors, Marco Bovier (SFG Mâche) a aussi lancé la course rapidement, tentant de lâcher l'excellent Fribourgeois Geissbühler. Malgré une attaque de ce dernier dans l'ultime boucle, le jeune Valaisan s'est imposé de belle façon, en 15'07", pour 5 tours. André Clavien du CA Sierre obtient le quatrième rang et Diego Studer de Visperterminen, le sixième.

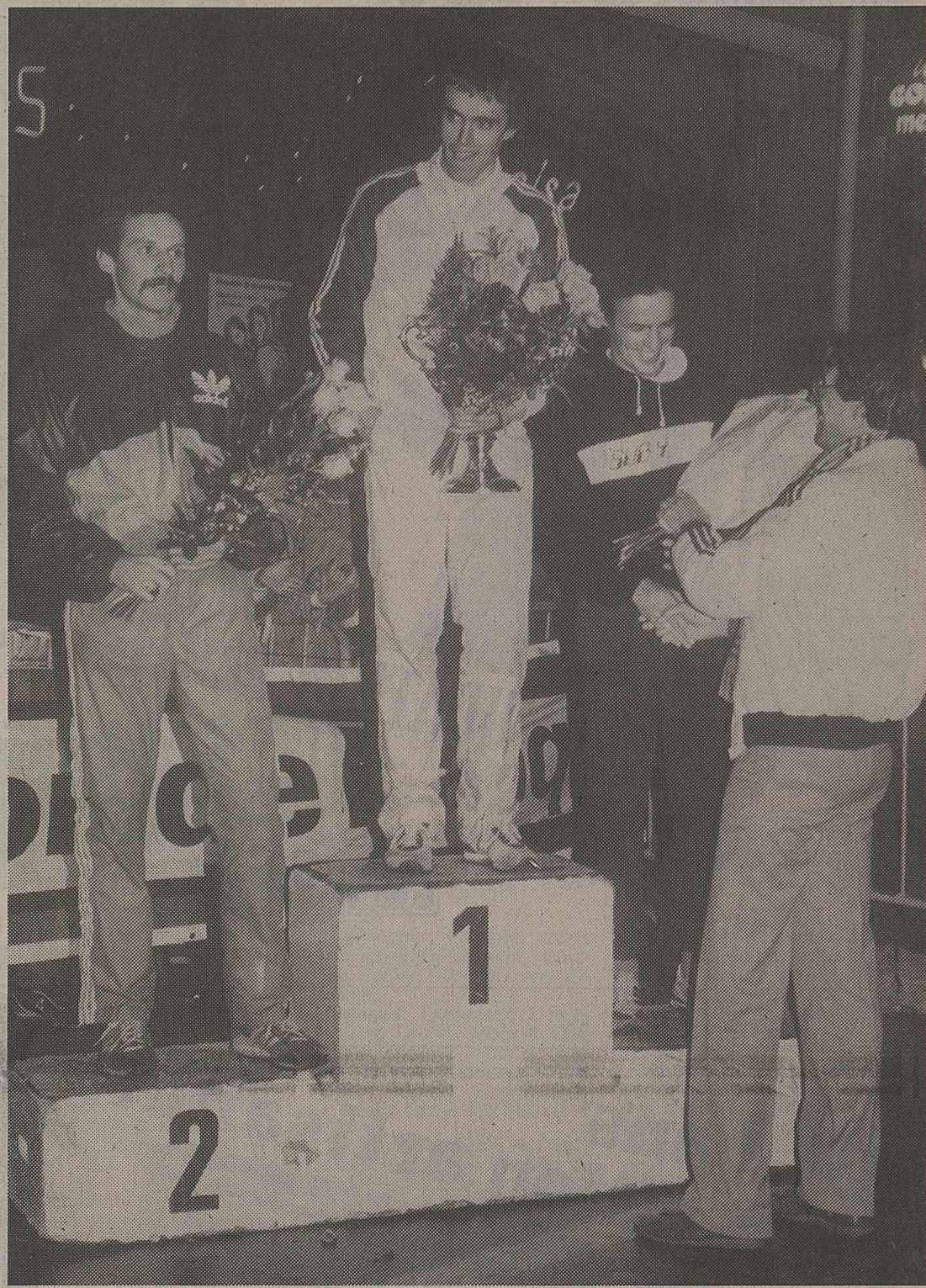
En vétérans, c'est Ulysse Perren de Montana qui a pris le meilleur sur les Bas-Valaisans Bernard Voeffray et Edgar Althaus.

Malgré le regroupement avec l'élite et une distance supérieure à parcourir, les coureurs dits populaires ont répondu favorablement à l'invitation des organisateurs, qui, sur la base de cette expérience, maintiendront ce tracé ou reviendront à un circuit plus court. Nous leur faisons confiance pour trouver la solution qui satisfera coureurs et spectateurs.

Patronné par la maison Titzé, le *Nouvelliste* et l'UBS, ce quinzième anniversaire s'est achevé par une soirée bien valaisanne, que chacun a appréciée et souhaité renouveler de longues années durant.

F.P.

Le tiercé de la 15e course de Noël: de gauche à droite: Hugo Rey (2e), Pierre Délèze (1er) et Michel Délèze (3e). (Photo Pralong)



Sandra Gasser (dames) et Marco Bovier (juniors) sans problèmes



Sandra Gasser (3): la Bernoise a dominé la course des dames juniors. (Photo Pralong)

ELITES POPULAIRES

- Délèze Pierre, CA Sion, 21'33".
- Rey Hugo, GG Berne, 21'34".
- Délèze Michel, CA Sion, 21'40".
- Schweickhardt Stéphane, Martigny, 21'42".
- Hasler Maries, Düdingen, 21'57".
- Künzi Renate, Herrenschwanden, 22'12".
- Kuhn Albert, Hegnau, 22'17".
- Wyss Joseph, TV Küssnacht, 22'17".
- Jenkel Kai, TVL Berne, 22'20".
- Ruegg Peter, GG Berne, 22'21".
- Baumann Hans-Peter, Bollingen, 22'23".
- McLIVE Colin, Lausanne-Sports, 22'23".
- Bianco Claudio, Lugano, 22'31".
- Rapp Marco, GA Bellinzona, 22'36".
- Billod Claude, CEP Cortaillod, 22'36".
- Vuilloud Eric, Sion, 22'54".
- Roth Ioni, GG Berne, 22'57".
- Imhof Beat, Bettmeralp, 23'08".
- Lauper Rolf, Düdingen, 23'10".
- Gujer Beat, GG Berne, 23'14".
- Zumbrennen Johnny, Romanel, 23'21".
- Studer Reinhold, TV Visperterminen, 23'24".
- Repond Beat, TV Düdingen, 23'41".
- Aeschbacher Beat, Berne, 23'47".
- Niederhauser Chrisi, GG Berne, 23'51".
- Clivaz Nicolas, Chermignon, 23'58".
- Fracheboud Alain, GG Berne, 24'04".
- Rey P.-Michel, Chermignon, 24'07".
- Fehr Thomas, GG Berne, 24'11".
- Marti Arnold, Guttet, 24'15".

VÉTÉRANS

- Perren Ulysse, Montana, 22'02".
- Voeffray Bernard, SG Saint-Maurice, 22'57".
- Althaus Edgar, Monthey, 23'27".
- Cretaz Bernard, CA Sierre, 24'04".
- Imesch Eric, Eggerber, 24'23".
- Bétrisey Bernard, Flanthey, 24'32".
- Voeffray Walter, Steg, 24'42".
- Aebi Louis, Grand-Lancy (GE), 24'45".
- Délèze Raphaël, Nendaz, 25'02".
- Künzi Peter, GG Berne, 25'04".

JUNIORS

- Bovier Marco, SFG Mâche, 15'07".
- Geissbühler Alex, TV Bösingen, 15'13".
- Simond Eric, Care Vevey, 15'32".
- Clavien André, CA Sierre, 15'35".
- Krantzen Christian, Ried-Brig, 16'05".
- Studer Diego, TV Visperterminen, 16'07".
- Roth Patrick, TV Berne,

- Barmaz Pascal, Saint-Martin, 16'31".
- Roth Martin, GG Berne, 16'40".
- Lugon Jean-Charles, Martigny, 16'45".

CADETS A

- Simond Olivier, Care Vevey, 16'14".
- Salvadori Albino, CA Sion, 16'42".
- Miéville Pascal, Les Marécottes, 16'47".
- Debons Pierre-André, CA Sion, 16'52".
- Crettenand Dominique, Riddes, 16'59".
- Reynard Emmanuel, CA Sion, 17'14".
- Pommaz Frédéric, Cocc Chamoson, 17'17".
- Stockbauer Ferry, SFG Mâche, 17'21".
- Dubuis Nicolas, CA Sion, 17'23".
- Pitteloud Eric, Cocc Chamoson, 17'23".

CADETS B

- Jaunin Marc-Henri, CEP Cortaillod, 9'17".
- Mudry Stéphane, CA Sion, 9'26".
- Spörry Philippe, CS Les Fourches, 9'28".
- David Sébastien, CEP Cortaillod, 9'49".
- Jollien Didier, CA Sion, 9'58".
- Arnold Cédric, CA Sion, 10'01".
- Jaunin Nicolas, CEP Cortaillod, 10'03".
- Pralong Nicolas, SFG Mâche, 10'11".
- Fellay Patrick, ES Ayent, 10'18".
- Rusca Jean-Louis, Saint-Raphaël, 10'24".

ÉCOLIERS A

- Pollmann John, CA Sierre, 6'18".
- Heinzmann Peter, TV Visperterminen, 6'30".
- Valentini Jean-Michel, CA Sierre, 6'35".
- Zimmermann Heiner, TV Visperterminen, 6'42".
- Sierro Alain, SFG Mâche, 6'45".
- Comina Gilles, CA Sierre, 6'48".
- Varone Frédéric, CA Sion, 6'56".
- Favre Yannick, Savièse, 6'59".
- Fournier Patrick, Aproz, 7'00".
- Gasser Jean-Claude, Granges, 7'01".
- Imhasly Thomas, CA Sion, 7'02".
- Constantin Christophe, Sion, 7'04".
- Toffol Nicolas, CA Sion, 7'04".
- Fay Alexandre, Lausanne, 7'05".
- Delaloye Reynald, Ardon, 7'08".
- Guntner Jean-François, Nendaz, 7'09".
- Romailier François, FC Sion, 7'10".
- Perlberger Laurent, CA Sierre, 7'12".
- Kreuzer Franz, TV Visperterminen, 7'14".
- Métrailleur Marc-Henri, Sion, 7'15".

ÉCOLIERS B

- Kolly Alexandre, CA Fribourg, 3'09".
- Roserens Samy, CABV Riddes, 3'12".
- Stoffel Sacha, TV Visperterminen, 3'13".
- Stoffel Jean-Marc, TV Visperterminen, 3'15".
- Niedegger Jean-Blaise, CA Sion, 3'18".
- Grichting Yvan, Sion, 3'20".
- Zurbriggen David, Sion, 3'22".
- Fort Pierre-Alain, CA Sion, 3'23".
- Imfeld Léonard, Pully, 3'24".
- Fort Yvan, Riddes, 3'24".
- Romailier Alexandre, CA Sierre, 3'24".
- Masserey Jean-Daniel, Vétroz, 3'25".
- Oggier Mathias, Sion, 3'25".
- Theytaz Thierry, CA Sion, 3'26".
- Burgener Rinaldo, TV Visperterminen, 3'26".
- Praz Bertrand, Bramois, 3'27".
- Cretton Jean-Marie, Savièse, 3'28".
- Lorétan Axel, DSG Siders, 3'29".
- Bayard Frédéric, DSG Siders, 3'30".
- Gottspöner Michaël, TV Visperterminen, 3'32".

ÉCOLIERS C

- Lattion Raphaël, CA Sion, 3'26".
- Schnydrig Philippe, DSG Siders, 3'29".
- Barras Jean-Philippe, CA Sierre, 3'32".
- Borgeat Cédric, CA Sierre, 3'34".
- Delapierre Olivier, Lausanne-Sports, 3'40".
- Bétrisey Frédéric, Sion, 3'44".
- Weber Stéphane, Sion, 3'45".
- Hugon Pascal, Pont-de-la-Morge, 3'47".
- Blanc Raphaël, Ayent, 3'50".
- Hagmann Pierre, CA Sierre, 3'51".
- Zanella Renato, DSG Siders, 3'52".
- Felley Stéphane, Bramois, 3'52".
- Favre Ronald, Savièse, 3'53".
- Dumoulin Vincent, Savièse, 3'54".
- Vouillamoz Raphaël, Sion, 3'54".
- Linder Nicolas, Pont-de-la-Morge, 3'55".
- Héritier Christophe, Savièse, 3'57".
- Debons Sacha, Savièse, 3'59".
- Fournier Tobie, Chalais, 4'00".
- Imсанд Pierre-Louis, Sion, 4'01".

CADETTES A

- Caprad Gaby, Sarnen, 14'54".
- Epinay Catherine, CA Sierre, 15'57".
- Carrupt Isabelle, Cocc Chamoson, 16'17".
- Quarroz Isabelle, CABV Martigny, 17'26".
- Carrupt Barbara, Leytron, 17'31".
- Salvadori Maria, CA Sion, 17'43".
- Bruchoud Claudine, CM Monthey, 18'12".
- Zuffe-

- rey Corinne, CM Monthey, 18'15".
- Darbelle Suzy, CM Monthey, 18'19".
- Aviolat Annick, CM Monthey, 18'50".

DAMES JUNIORS

- Gasser Sandra, STB Berne, 13'35".
- Gwader Heidi, TV Ibach, 13'41".
- Nauer Daria, TV Windisch, 13'43".
- Schreiber Thérèse, FC Uster, 13'57".
- Galliker Bettina, OLG Goldau, 13'58".
- Gerber Pascale, CEP Cortaillod, 14'27".
- Dallenbach Myriam, ST de Genève, 14'47".
- Schreiber Claudia, GG Berne, 14'48".
- Sappl Edith, CS Marathon, 14'50".
- Huck Catherine, Care Vevey, 14'56".

CADETTES B

- Duc Marina, SFG Flanthey, 7'20".
- Pecat Nathalie, CEP Cortaillod, 7'23".
- Comtesse Véronique, Monthey, 7'27".
- Seller Jeannine, GG Berne, 7'31".
- Délèze Rachèle, Haute-Nendaz, 7'32".
- Sierro Maryvonne, SFG Mâche, 7'33".
- Favre Sabine, CA Sion, 7'44".
- Monnet Sylvie, CA Sion, 7'45".
- Pidou Corinne, CA Sion, 7'47".
- Logean Chantal, SFG Uvrier, 7'53".

ÉCOLIÈRES A

- Staub Monica, GG Berne, 3'14".
- Bloch Natacha, CEP Cortaillod, 3'17".
- Pitteloud Natacha, CA Sion, 3'19".
- Thönissen Evelyn, DSG Siders, 3'21".
- Delaloye Sandra, CA Sion, 3'23".
- Roten Laurence, La Neuveville, 3'25".
- David Séverine, CEP Cortaillod, 3'30".
- Hofmann Véronique, Sion, 3'32".
- Monnet Yannick, CA Sion, 3'33".
- Vogel Alexandra, Sion, 3'35".
- Crotz Sonia, CGA Onex, 3'38".
- Joris Romaine, CA Sion, 3'39".
- Barmaz Patricia, CA Sierre, 3'41".
- Cheseaux Erica, Saillon, 3'42".
- Stadler Claudia, GG Berne, 3'43".
- Dolder Caroline, CEP Cortaillod, 3'45".
- Sarrasin Alexandra, Sion, 3'45".
- Gentilicora Angela, CA Sierre, 3'46".
- Mabillard Sophie, Grimisuat, 3'47".
- Bender Laurie, CA Onex, 3'47".

ÉCOLIÈRES B

- Lotscher Lea, Agarn, 3'25".
- Théodol Karine, CA Sierre,

- 3'25".
- 3'30".
- Sierro Karine, SFG Mâche, 3'38".
- Dussex Valérie, CA Sierre, 3'40".
- Delaloye Géraldine, CA Sion, 3'41".
- Dayer Maryline, Hérémence, 3'41".
- Hagmann Marielle, CA Sierre, 3'42".
- Perlberger Valérie, CA Sierre, 3'44".
- Nidegger Raissa, CA Sion, 3'46".
- Pfammatter Caroline, DSG Siders, 3'46".
- Maillard Sophie, Cocc Chamoson, 3'47".
- Bracci Lory, Sion, 3'47".
- Franzé Barbara, CA Sion, 3'48".
- Hofmann Florence, Sion, 3'49".
- Vogel Romaine, Sion, 3'50".
- Addaris Valérie, CA Sierre, 3'51".
- Lamon Ginette, CA Sion, 3'52".
- Bayard Sybille, DSG Siders, 3'53".
- Morand Sabrina, Suen, 3'54".
- Tachini Sandra, Savièse, 3'55".

ÉCOLIÈRES C

- Valentini Vanessa, GAG Glarey, 3'52".
- Wuilloud Sandra, Sion, 3'56".
- Lehmann Anne-Laure, CA Sierre, 4'01".
- Dayer Alexandra, Hérémence, 4'06".
- Savioz Karine, ES Ayent, 4'08".
- Bridy Sarah, Savièse, 4'10".
- Chabrey Anne-Catherine, Savièse, 4'10".
- Bayard Rilana, DSG Siders, 4'13".
- Dayer Sabine, Hérémence, 4'16".
- Faust Nathalie, DSG Siders, 4'22".
- Pollmann Katia, CA Sierre, 4'27".
- Carruzo Stéphanie, Basse-Nendaz, 4'28".
- Charbonnet Christelle, Sion, 4'30".
- Bourdin Annick, CA Onex, 4'34".
- Tacchini Virginie, Savièse, 4'37".
- Dayer Annick, Hérémence, 4'38".
- Zufferey Virginie, Sion, 4'41".
- Primaz Nicole, Martigny, 4'43".
- Houassin Sarah, Sion, 4'46".
- Cotter Valérie, ES Ayent, 4'50".

● **SOLEURE. Cross (127 participants). Elite (9,2 km):** 1. Raffael Rolli (Bienne) 29'45". 2. Werner Nikles (Genève) 29'59". 3. Toni Spuler (Würenlingen) 30'01". 4. Roland Mäder (Olten-Ter sen.) 30'19". **Juniors (3,6 km):** 1. Michael Suter (Kriegstetten) et Manfred Allemann (Welschenrohr) 12'36". **Dames (3,6 km):** 1. Heidi Schär (Mutschellen) 13'45".

LIQUIDATION PARTIELLE
 autorisée du 29 octobre
 au 28 décembre 1983
 pour transformations

rabais 20 à 80 %
 20% sur tous les articles en magasin

MOIX
 POUR MOI
 PRET-A-PORTER · LA CROISÉE · SION

Frigidaire
 Réfrigérateurs
 congélateurs

Gasser
 de Luxe

en direct
 Fabrication
 allemande

021 22 80 29

Appareils ménagers
GASSER
 FRÈRES S.A.

Exposition
Grand-Pont 24
 La Grenette

A liquider pour Noël

magnifique garniture de salon
 neuve, comprenant: 1 canapé 3 places et 2 fauteuils.
 Prix exceptionnel
 Fr. 1450.-

1 table en pin du Tyrol
 et 6 escabelles

1 chambre à coucher
 stylisée avec grand lit et belle literie ainsi qu'un

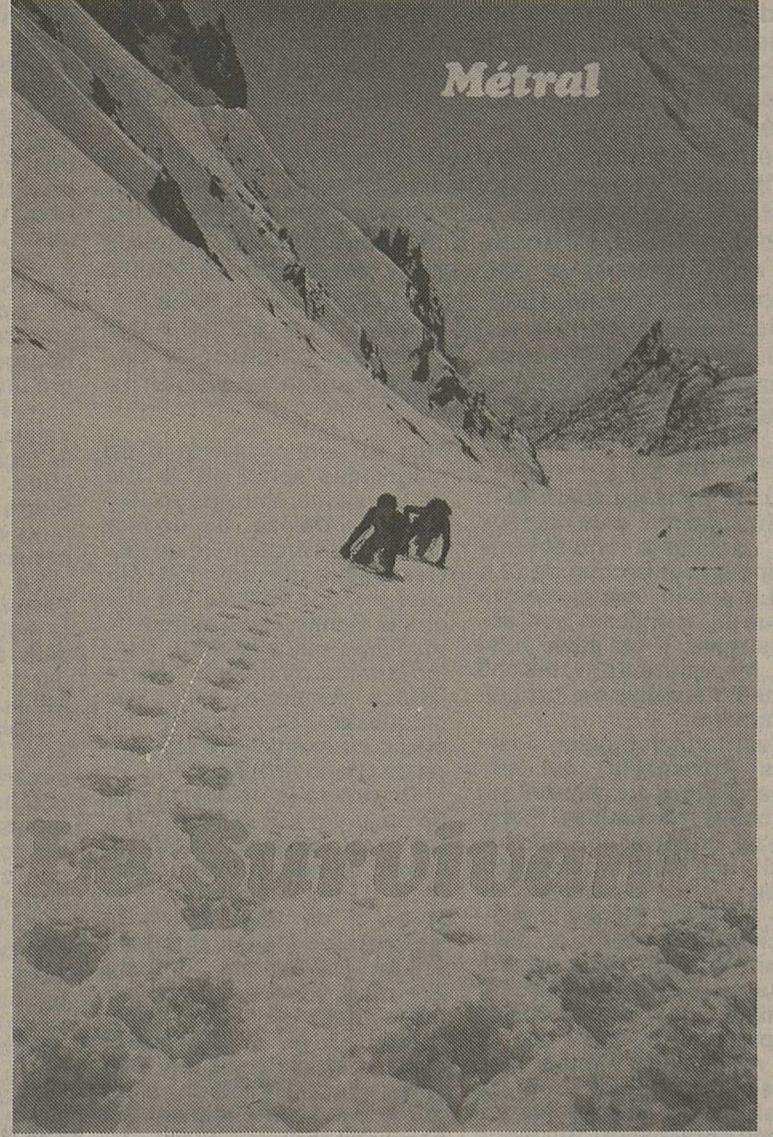
morbier
 forme violon avec grande lyre.

Tél. 027/25 13 25.
 36-4424

Centre Commercial
Noës - Sierre

Lundi 19 décembre 1983

dès 17 heures
 dans le mall du centre commercial
 (à l'occasion de l'ouverture nocturne jusqu'à 22 heures)



Séance de dédicace
 de
Maurice Métral

ENSEIGNEMENT
ALLEMAND FRANÇAIS
 ORTHOGRAPHE

ANGLAIS
 Me rends à domicile:
 Martigny et campagne (15 km).
 Forfait avantageux

Tél. 026/2 80 29
 (12 à 13 h ou soir).
 22-016676

PLACETTE

NOËS-SIERRE Essence Manor super **1.19**

60 ans de tradition artisanale

Nos meubles rustiques en arole, mélèze, merisier, noyer, pin, transforment votre intérieur et le rendent plus chaud et personnalisé.
 Chez le fabricant des prix bas permanents.

FABRIQUE DE MEUBLES RUSTIQUES
FASOLI
 SION PL. DU MIDI 46 027/31 33 01

Désintoxication des fumeurs
Déshabitué de l'excès d'appétit
 (traitement individuel)

Mercredi 21 décembre, à l'Hôtel Grand-Quai, Martigny, de 16 à 20 heures

H.-U. Gerber, magnétopathe, 4600 Olten, tél. 062/26 55 15

Association valaisanne des photographes

photo

Ricoh
FF 3 AF

Fr. 310.-

Un partenaire sûr: votre photographe, le spécialiste

Monthey
 Photo-ciné André Pot

Martigny
 Photo-ciné Roger Broccard
 Photo-vidéo Bahy

Fully
 André Théoduloz

Anzère
 Centre photo-ciné Mireille Chatelain

Sion
 Photo Claivaz

Haute-Nendaz
 Photo-studio Guillermin

Sierre
 Photo Frido Pont

FOOTBALL

CE: la Hollande respire

En battant Malte par 5-0 (2-0) pour son dernier match du groupe 7 des éliminatoires du championnat d'Europe, la Hollande a préservé toutes ses chances de qualification pour le tour final en France. La décision tombera mercredi prochain à Séville, où l'Espagne devra battre Malte avec onze buts d'écart pour se qualifier.

Les 59 000 spectateurs rassemblés au stade de Rotterdam ont vécu une partie à sens unique, dans laquelle les Bataves menaient par 2-0 après une demi-heure de jeu déjà, grâce à des réussites de Vanenburg (18e) et Wijnstekers (29e). Il fallut ensuite attendre les 30 dernières minutes pour voir les locaux aggraver la marque, par Rijkaard (71e), Houtman (81e) et Rijkaard encore (90e).

Rotterdam. Éliminatoires du championnat d'Europe, groupe 7: Hollande - Malte 5-0 (2-0). Le classement: 1. Hollande 8/13 (22-6). 2. Espagne 7/11 (12-7). 3. Eire 8/9 (20-10). 4. Islande 8/3 (3-13). 5. Malte 7/2 (4-25).

Dernier match: Espagne - Malte le 21 décembre.

FRANCE: Bordeaux s'envole

L'avance de Bordeaux en tête du championnat de France s'est encore accrue. Vainqueurs 2-0 à Nancy hier, lors de la 23e journée, les Girondins possèdent maintenant cinq points de marge sur Monaco, tenu en échec sur son terrain par Metz (2-2) et Nantes, revenu gagnant de Rennes (2-1). Paris Saint-Germain, contrainé au match nul au Parc des Princes par Laval (0-0) et Auxerre (4-0 face à Lens!) sont à six longueurs. Toulouse a pour sa part concédé un point à Lille, à l'extérieur, et occupe toujours le sixième rang.

Championnat de France de première division, 23e journée: Lille - Toulouse 0-0. Monaco - Metz 2-2. Paris Saint-Germain - Laval 0-0. Auxerre - Lens 4-0. Bastia - Brest 2-1. Rennes - Nantes 1-2. Nîmes - Strasbourg 0-3. Sochaux - Rouen 1-1. Nancy - Bordeaux 0-2. Saint-Etienne - Toulon 1-0. - Le classement: 1. Bordeaux 36. 2. Monaco et Nantes 31. 4. Auxerre et Paris Saint-Germain 30. 6. Toulouse 28.

● **PORTUGAL.** Championnat de première division, 12e journée: Espinho - Benfica 0-2. Varzim - Porto 0-2. Sporting Lisbonne - Agueda 5-2. Vitoria Setubal - Rio Ave 3-0. Gulmaras - Braga 2-0. Portimonense - Estoril 2-0. Salgueiros - Farense 1-0. Boavista - Penafiel 4-0. - Le classement: 1. Benfica 23. 2. Porto 21. 3. Sporting 18. 4. Guimaraes 15. 5. Rio Ave 14.

● **ANGLETERRE.** Championnat de première division, 18e journée: Manchester United - Tottenham Hotspur 4-2. Arsenal - Watford 3-1. Aston Villa - Ipswich Town 4-0. Liverpool - Notts County 5-0. Norwich City - Coventry 0-0. Nottingham Forest - West Ham United 3-0. Queens Park Rangers - Everton 2-0. Southampton - Birmingham 2-1. Wolverhampton Wanderers - Stoke City 0-0. Luton Town - West Bromwich Albion 2-0. Sunderland - Leicester City 1-1. - Le classement: 1. Liverpool 37. 2. Manchester United 36. 3. West Ham United 33. 4. Queens Park Rangers 32 (29-16). 5. Coventry 32 (28-20).

● **ITALIE.** Championnat de première division (13e journée): Avellino - Pise 1-1. Catania - Ascoli 1-1. Fiorentina - AS Rome 0-0. Juventus - Internazionale 2-0. Lazio Rome - Udinese 2-2. AC Milan - AC Torino 0-1. Sampdoria - Napoli 4-1. Verona - Genoa 0-0. - Le classement: 1. Juventus 18. 2. AS Rome, AC Torino et Sampdoria 17. 5. Verona 16. 6. Fiorentina 15.

● **GRECE.** Championnat de première division (14e journée): Panionios - Panathinaikos 1-2. Olympiakos - Heraklis 2-0. Aris-Doxa 3-1. PAOK - Apollon 3-2. Larissa - Kalamaria 2-0. Serres - AEK 0-2. OFI - Aigaleo 3-2. Yanna - Ethnikos 0-0. - Le classement: 1. Panathinaikos 25. 2. Aris et Heraklis 21. 4. PAOK 19. 5. Olympiakos 18.

● **RDA.** Championnat de l'Oberliga (13e journée): Carl Zeiss Jena - Rotweiss Erfurt 3-0. FC Magdebourg - Karl-Marx-Stadt 1-1. Union Berlin - Chemie Leipzig 4-2. Dynamo Dresde - Vorwärts Francfort 2-1. Chemie Halle - Stahl Riesa 3-5. Lok Leipzig - Dynamo Berlin 0-4. Wismut Aue - Hansa Rostock 3-1. - Le classement: 1. Dynamo Berlin 19. 2. Dynamo Dresde 18. 3. FC Magdebourg 18. 4. Lok Leipzig 17. 5. Karl-Marx-Stadt 17.

● **ROUMANIE.** Championnat de première division (17e journée): Polul Iasi - FC Oit 0-0. Chimia Vilcea - Galati 1-0. Steaua Bucarest - Petrolul Ploiesti 3-0. Bihor Oradea - Tirgoviste 3-0. Bala Mare - Rapid Bucarest 3-0. Arges Pitesti - Tirgu Mures 1-0. Sportul Studentesc - Jiul Petrosani 0-0. Baicau - Dinamo Bucarest 1-1. Uni Craiova - Corvinul Hunedoara 1-0. - Le classement: 1. Steaua Bucarest 24. 2. Dinamo Bucarest 22. 3. Uni Craiova 22. 4. Sportul Studentesc 21. 5. Bihor 20.

Natation: les Suisses brillants à Ankara

En progression constante depuis les championnats d'Europe de Split en 1981, les nageurs suisses ont pleinement convaincu lors de la coupe d'Europe d'Ankara, une compétition qui se déroulait en petit bassin. La formation masculine a pris, comme l'an dernier, le septième rang. De son côté, les ondines helvétiques ont réalisé un excellent résultat en prenant la huitième place, gagnant ainsi deux rangs par rapport à 1982. L'URSS, chez les messieurs, et la RDA, chez les dames, ont fêté deux succès attendus.

Cette coupe d'Europe s'est déroulée dans des conditions déplorables. Les lacunes du chronométrage, une température trop élevée (28 degrés) et une organisation générale fort médiocre n'ont pas facilité la tâche des meilleurs nageurs européens. Ainsi, aucune meilleure performance mondiale n'a été établie à Ankara.

Chez les Suisses, le Lausannois Patrick Ferland a tenu la vedette. Dans le relais quatre nages, il battait à deux reprises la meilleure performance suisse du 100 m dos, avec 58''83 et 58''76. Sur 200 m dos, il améliorait sa meilleure performance de 46 centièmes avec 2'08''97. Avec Dagon, Voléry et Théophile David, Ferland a d'autre part établi une meilleure performance suisse en relais quatre nages (3'48''31). Enfin, la troisième place du Biennois Etienne Dagon sur 200 m brasse a constitué le meilleur classement d'un nageur suisse lors de ce week-end d'Ankara. Avec deux quatrièmes places sur les deux distances en papillon, le Genevois Théophile David s'est également affirmé dans l'élite européenne.

Classement par nations: 1. URSS 393 points. 2. RDA 372. 3. RFA 350. 4. Italie 287. 5. Hollande 277. 6. Grande-Bretagne 255. 7. Suisse 207.

Messieurs: 1. URSS 210. 2. RFA 182. 3. RDA 163. 4. Italie 147. 5. Hollande 147. 6. Grande-Bretagne 118. 7. Suisse 117.

Dames: 1. RDA 209. 2. URSS 183. 3. RFA 168. 4. Hollande 155. 6. Grande-Bretagne 147. 7. France 111. 8. Suisse 89.

HOCKEY SUR GLACE: LE TOURNOI DE SARAJEVO De la suite dans les idées Suisse - Yougoslavie 10-4 (3-0, 2-2, 5-2)

Patinoire de Kenderija. 500 spectateurs. Arbitres: Pruson (URSS), Erzen-Vidic (You).

Buts: 5e Remy (Dekumbis) 1-0. 15e Eberle 2-0. 18e Dekumbis (Schmid) 3-0. 25e Mazzoleni (Bärtschi) 4-0. 28e Lörtscher (Kohler) 5-0. 29e Besic 5-1. 34e Rasbet 5-2. 44e Staub (Sturzenegger) 6-2. 47e Kohler (Bärtschi) 7-2. 52e Müller 8-2. 53e Klemenc 8-3. 54e Gorenc 8-4. 56e Dekumbis (Lörtscher) 9-4. 58e Ritsch (Wick) 10-4.

Pénalités: 4 x 2' contre la Suisse, 5 x 2' plus 10' (Lemovsek) contre la Yougoslavie.

Suisse: Anken; Staub, Sturzenegger, Ritsch, Wick, Mazzoleni, Müller; Schmid, Cunti, Dekumbis, Bärtschi, Lörtscher, Kohler, Paganini, Lörtscher, Eberle; Lüdi, Remy.

Yougoslavie: Lemovsek; Scap, Videmar, Kovac, Lajevic, Mlinavec, Pajic; Savak, Hafner, Rasbet, Hiti, Thomas Lepsa, Sekelj, Saliji, Besic, Klemenc, Gorenc, Dusan Lepsa, Beribac.

Notes: la Suisse sans Moser (blessé). Dekumbis, Schmid et Lörtscher alignés dans deux lignes d'attaque.

Vingt-quatre heures après sa victoire sur la Pologne, la Suisse a fêté un deuxième succès dans le tournoi de Sarajevo. La formation de Bengt Ohlson a battu la Yougoslavie par 10-4 (3-0 2-2 5-2), un score qu'elle avait réalisé la veille devant la Pologne. Malgré un manque de préparation évident, la Suisse a livré un excellent tournoi à Sarajevo, ne s'inclinant devant la sélection soviétique que sur un but concédé à 83 secondes de la fin du match. Les Suisses disputent demain un match contre la RDA à Berlin-Est avant de mettre un terme à cette tournée de décembre.

En Yougoslavie Bengt Ohlson a mis l'accent sur le travail défensif. Ce choix a donc porté ses fruits, même si le volume de jeu présenté par la formation helvétique laisse encore à désirer. Le portier biennois Olivier Anken, qui avait été écarté lors des premières sélections, s'est révélé le meilleur atout d'Ohlson en Yougoslavie. En livrant trois matches remarquables, Anken a insufflé une confiance bienvenue à ses coéquipiers.

Comme contre la Pologne, la Suisse a connu une grande réussite en attaque. Sur les actions de rupture, les attaquants helvétiques ont affiché un très grand tranchant. Face à la Yougoslavie, elle a également su s'organiser lorsqu'elle évoluait en supériorité numérique. Trois

Résultats de la 2e journée: Suisse - Pologne 10-4 (3-1 3-1 4-2). Séi. soviétique - Yougoslavie 9-1 (4-0 2-1 3-0).

Les résultats de la 3e journée: Suisse - Yougoslavie 10-4 (3-0 2-2 5-2). Pologne - Sélection soviétique 2-8 (2-1 0-3 0-4).

Le classement final

1. Séi. soviétique	3	3	0	20	5	6
2. Suisse	3	2	0	22	11	4
3. Pologne	3	1	0	16	22	2
4. Yougoslavie	3	0	3	9	29	0

Les juniors suisses battus

Lors de son premier match de sa tournée tchécoslovaque, l'équipe suisse juniors (18 ans) s'est logiquement inclinée à Decin devant la Tchécoslovaquie. La formation de l'Est s'est imposée par 7-1 (0-1 4-0 3-0). Le Bernois Beat Nuspliger avait ouvert le score. Après un excellent premier tiers, les Suisses ont dû céder.

Une victoire américaine

L'équipe olympique des Etats-Unis a remporté une nouvelle victoire aux dépens d'une sélection soviétique en tournée en Amérique du Nord: à Saint-Louis, elle s'est en effet imposée par 4-3 (2-1, 2-1, 0-1). Avant l'ultime affrontement entre les deux équipes, les Américains comptent trois victoires contre une aux Soviétiques et un match nul.



Comme la veille face à la Pologne, les Suisses ont parfaitement réussi leur examen, hier, face à la Yougoslavie. (Téléphoto AP)

but, dont un superbe de Müller, ont récompensé le «power-play» des Suisses hier.

Hier, la ligne biennoise, formée de Bärtschi, Lörtscher et

Kohler, a laissé la meilleure impression. Cette ligne a inscrit quatre des dix buts suisses et, surtout, elle s'est montrée intransigeante sur le plan défen-

sif. Les Suisses, qui menaient 5-0 après vingt-huit minutes de jeu, ont été confrontés, il est vrai, à une formation yougoslavienne bien tenue.

SAMEDI: Suisse - Pologne 10-4 (3-1, 3-1, 4-2)

Patinoire Zetra, Sarajevo. 100 spectateurs. Arbitres: Dokic, Erzen-Vidic.

Buts: 1re Kohler (Bärtschi) 1-0. 3e Schmid 2-0. 9e Cunti (Schmid) 3-0. 10e Adamiec 3-1. 24e Cunti (Dekumbis) 4-1. 25e Müller (Mazzoleni) 5-1. 27e Piecko 5-2. 36e Cunti (Schmid) 6-2. 43e Bärtschi 7-2. 46e Cholewa 7-3. 53e Cunti (Dekumbis) 8-3. 57e Schmid (Dekumbis) 9-3. 57e Jobczyk 9-4. 59e Dekumbis (Cunti) 10-4.

Pénalités: 6 x 2' contre la Suisse, 4 x 2' contre la Pologne.

Suisse: Anken; Mazzoleni, Müller; Ritsch, Wick; Staub,

Sturzenegger; Paganini, Lörtscher, Eberle; Bärtschi, Lörtscher, Kohler; Schmid, Cunti, Dekumbis.

Pologne: Olszewski; Nowak, Cholewa; Drodz, Gebczyk; Chowaniec, Ujwary; Jobczyk, Adamiec, Zabawa; Stopczyk, Christ, Piecko; Sikorski, Sikora, Jachna; Pawlik, Szopinski, Bielenjnik.

Le deuxième match de l'équipe de Suisse dans le cadre du tournoi de Sarajevo lui a permis de prendre sa revanche de la défaite subie devant la Pologne au dernier tournoi mondial B (4-6) en s'imposant par 10-4 (3-1

3-1 4-2). Les buts de ce succès suisse, le plus net face à cet adversaire depuis 1948 (14-0) ont été marqués par Cunti (4), Schmid (2), Kohler, Müller, Bärtschi et Dekumbis.

Du point de vue helvétique, la partie fut placée sous le signe des néophytes, Kohler (1-0) et Cunti (3-0), pour leur deuxième match international, inscrivant deux réussites permettant à leur équipe de se détacher rapidement. L'avant-centre d'Arosa Pietro Cunti (21 ans) s'est particulièrement mis en évidence, avec 4 buts et un assist.

Ce que vous cherchez peut-être

● **ATHLÉTISME.** - Paris. Cross du Figaro (12 km) au Bols de Boulogne: 1. Thierry Watrice (Fr) 38'25". 2. Vincent Rousseau (Bel) m.t. 3. Alex Gonzalez (Fr) à 6". 4. Jacky Boxberger (Fr) à 10". 5. Pierre Levisse (Fr) à 12".

● **CYCLISME.** - L'Italien Francesco Moser a annoncé qu'il partirait le 28 décembre pour Mexico, où il effectuera sa tentative contre le record de l'heure, détenu par le Belge Eddy Merckx. Moser poursuivra ses séances d'entraînement au pa-

lais des sports de Milan jusqu'au 21 décembre.

● **CYCLE-CROSS.** - Champion du monde 1981, le Hollandais Henrie Stamsnijder se trouve présentement en excellente condition. Comme à Aristau une semaine plus tôt, le Batave s'est imposé sans bavures à Hombrechtikon, distançant Albert Zweifel d'une demi-minute. Stamsnijder a ainsi fêté sa cinquième victoire de la saison, alors que Zweifel a subi sa 8e défaite consécutive. Le Belge Werner Van der Fraenen, médaillé d'argent chez les amateurs aux derniers mondiaux, a pris la 3e place, devant l'étonnant Genevois Gilles Blaser.

● **HALTÉROPHILIE.** - Trois records du monde ont été battus lors de la coupe d'URSS qui s'est déroulée à Leningrad. Alexandre Gouniachov (plus de 110 kg) a réussi un doublé en battant deux records du monde: celui de l'arraché, avec 207,5 kg, et du total olympique, avec 462,5 kg. Il efface ainsi des tablettes Anatoli Pissarenko, qui avait réussi 206 kg à l'arraché, au mois d'octobre à Moscou lors des championnats du monde, et Alexandre Kourlovitch, 460 kg au total olympique, au mois de juillet à Moscou lors des Spartakiades. Vladimir Gratchov (67,5 kg), pour sa part, a établi un nouveau record du monde de l'arraché, en soulevant 155 kg, hors concours, au quatrième essai. Il améliore d'un kilo son précédent record, établi le 3 mars à Odessa.

● **NATATION.** - Thierry Jacot chez les messieurs et Claudine Lutolf chez les dames ont remporté la traditionnelle coupe de Noël, qui s'est disputée sur le parcours habituel séparant le pont des Bergues du pont de la Machine, sur le Rhône. Etant donné l'absence complète de courant et la faible niveau de l'eau, les temps sont restés assez modestes. Thierry Jacot avait déjà remporté cette épreuve en 1981 alors que pour Claudine Lutolf, une junior genevoise, il s'agit du premier succès. 315 nageuses et nageurs ont participé à cette coupe de Noël, par une température de 8 degrés (air) et 6,5 degrés (eau).

● **TENNIS.** - Le Suédois Bjorn Borg a battu à Auckland le Néo-Zélandais Chris Lewis, en match-exhibition, sur le score de 6-4 3-6 6-3 7-6. Borg a ainsi empoché la coquette somme de 50 000 dollars promise au vainqueur, sur l'ensemble des trois matches qui ont opposé les deux joueurs depuis une semaine. Le Suédois avait remporté la première rencontre, à Auckland, puis s'était incliné dans la deuxième à Christchurch.

● **TENNIS.** - Miami Beach (Floride). Tournoi sur invitations, quarts de finale: Jimmy Connors (EU) bat Gene Mayer (EU) 6-4 6-3. José-Luis Clerc (Arg) bat Balasz Taroczy (Hon) 1-6 7-6 6-4. Ivan Lendl (Tch) bat Tim Mayotte (EU) 7-5 6-3. Jimmy Arias (EU) bat Andres Gomez (Equ) 2-6 6-3 6-2.

SPORT-TOTO

111 x 1 x xx1 x 21 x

TOTO-X
6-7-10-19-25-33.
Numéro complémentaire: 29.

PARI MUTUEL ROMAND

Ordre d'arrivée des courses françaises d'hier.
A Vincennes: 15-14-2-7-10-5-11.
A Cagnes-sur-Mer: 6-3-13-16.
Non-partant: 11.
Les rapports de la course de Vincennes:
Trio: 4389 fr. 05
Ordre différent: 548 fr. 65
Quarto: 3022 francs.
Ordre pas réalisé. Cagnotte: 517 fr. 95
Loto: 7 numéros pas réalisé. Cagnotte: 1150 fr. 45.
6 numéros: 20 fr. 90
5 numéros: 2 francs
Quinto pas réalisé. Cagnotte: 24 698 fr. 50

Les rapports de la course de Cagnes-sur-Mer:
Trio: 980 fr. 20.
Ordre différent pas réalisé. Cagnotte: 980 fr. 20.
Quarto: 452 fr. 60.
Ordre différent pas réalisé. Cagnotte: 280 fr. 80.

CURLING: les douze qualifiés pour les championnats romands

A l'issue des éliminatoires, qui se sont déroulées à Loèche-les-Bains et à Champéry, les équipes suivantes sont qualifiées pour les championnats romands de Lausanne, du 20 au 21 janvier 1984:
Vercorin (skip Reengli), Zermatt (Hauser), Saanen (Bonaria), Torgon (Guiger), Neuchâtel (Carrera), Genève (Bachofner), Genève (Vecchio), Lausanne-Léman (Fueg), Gstaad-Sweepers (Kopf), Genève (Carugati), Lausanne-Riviera (Sommer), Genève (Weil).
Voici la formation des deux groupes pour ces championnats romands:
Groupe 1: Vercorin, Gstaad-Sweepers, Genève (Bachofner), Saanen, Lausanne-Riviera et Lausanne-Léman.
Groupe 2: Neuchâtel, Zermatt, Genève (Carugati), Genève (Vecchio), Genève (Weil) et Torgon.

SUZE

A vendre d'occasion

machines à récolter les fruits

équipées pour la taille pneumatique. Passerelles télescopiques pour la taille.

Tél. 027/86 12 06, Freddy Delaloye
1917 Ardon. 36-50694

Immédiatement non-fumeur

Sevrage de fumeurs

Guérisseur
A. Gunzinger
Route de Bienne 103
2540 Grenchen

Tél. 065/52 26 52



En outre, je traite:
obésité, alcoolisme, timidité, angoisses, hantises d'examen, etc.

Egalement traitement à distance

Connu par ses grands succès

Rendez-vous: du lundi au vendredi de 9 à 12 h et de 15 h à 19 h; samedi de 9 h à 12 h; jeudi fermé

L'AURORE

(symbole de toutes les possibilités)

L'unique maison valaisanne patentée dans la recherche matrimoniale rencontres-amitiés

Grande discrétion assurée.
Mazerettes 36, Sion
Tél. 027/22 44 56 - 027/81 11 12.

Chaînes à neige Rapid Batterie



Tél. 027/31 31 70
SION

SUZE

MONTHÉY VOYAGES
Rue des Bourguignons 8
1870 Monthey
Tél. 025 / 71 51 66

Vous rêvez de la mer, du soleil, nous sommes là pour concrétiser vos rêves

Patrick Pugin



Facteur de pianos
Accordages
Réparations
Révisions sans frais de déplacement

Tél. 038/33 53 01

28-80

A vendre

- 1 **Table demi-lune Louis Philippe** ancienne, en noyer (ouverte dim. 115 cm)
- 1 **paire de chaises Louis Philippe** anciennes, en noyer
- 1 **paire de fauteuils Louis XV** garnis de gobelin
- 1 **morbier** en noyer
- 1 **armoire**, 1 porte, en pin.

Tél. 027/22 83 73.

36-304250

Pour les ouvertures des magasins à Sierre les soirs du 19 et 22 décembre 1983

la Brasserie centrale et le Restaurant Le Sierrois

vous proposent un petit menu de fête:

Ragoût de bœuf à la mode paysanne

☆☆☆

Ratatouille de légumes et polenta

Au prix de Fr. 10.- l'assiette
Service jusqu'à 23 heures

110.952

AZUIS

restorex
cuisines professionnelles

Votre matériel de cuisine et de service
cash à l'emporter ou livré et installé par nos spécialistes

770 m² d'exposition

Porcelaine	Fourneaux
Verrerie	Grils
Couverts	Armoires-frigos
Ustensiles	Congélateurs
Casseroliers	Friteuses, etc.

Agencement complet, demandez plans et devis sans engagement.

FAITES VITE UN SAUT!

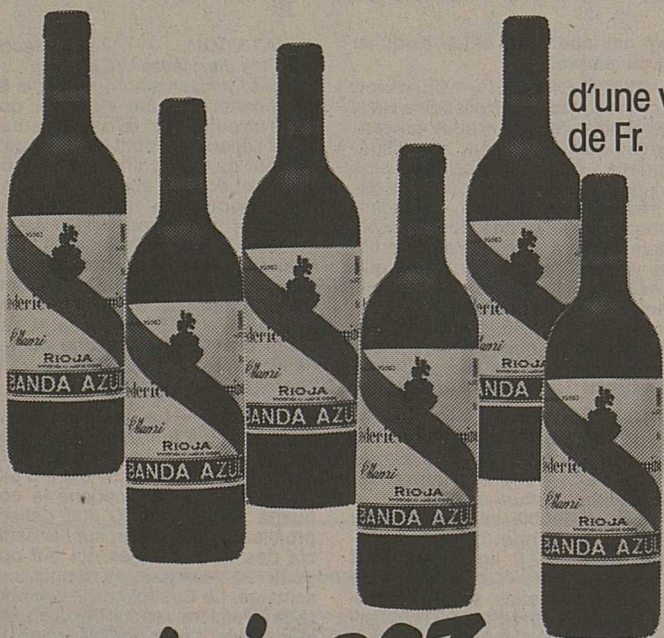
restorex CENTRE MAGRO

UVRIER-SION
Tél. 027/31 28 53

seulement lundi 19.12. et mardi 20.12.

Vous recevez

**6 bouteilles de Rioja Banda Azul 1980
7dl à 4.50**



d'une valeur de Fr.

27.-

Lors d'un achat de Fr. 150.-

(sauf sur spiritueux, tabacs, non-food et dépôts bouteilles vides)

sur tout notre assortiment discount ainsi que sur notre grand choix d'articles de Noël

saisissez l'occasion

Nous sommes toujours plus avantageux! Nous sommes toujours plus avantageux!

LISTES DE MARIAGE

Lustrerie - Valselle - Souvenirs
Appareils ménagers toutes marques

Elsa Cheseaux
Francine Fellay

Bender Electricité - Fully

Tél. 026/5 36 28



36-663

A vendre

trois boucs

pour la boucherie.

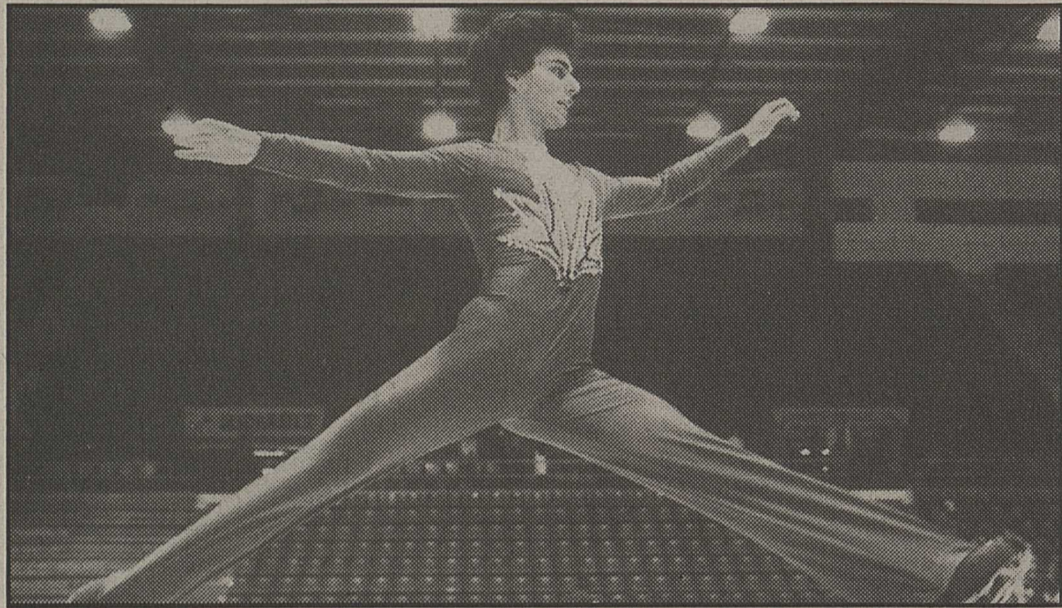
Tél. 027/83 14 34 ou 83 17 49
matin ou soir.

36-51009

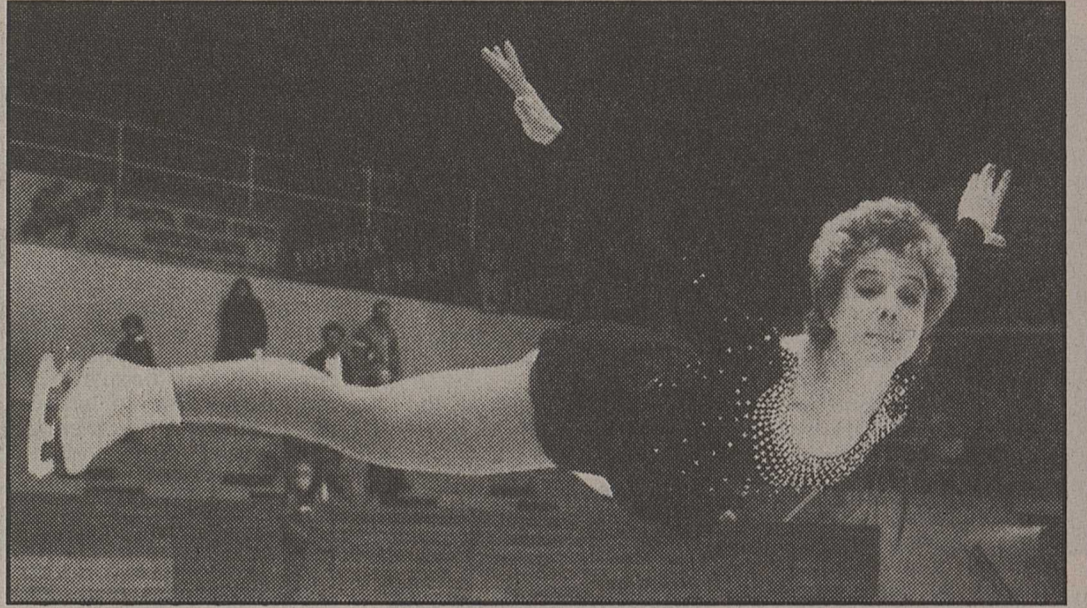
SUZE c'est dingue!

CHAMPIONNATS SUISSES DE PATINAGE ARTISTIQUE A GENÈVE

Les champions en titre détrônés!



Oliver Höner, conseillé par son frère Daniel, a détrôné Richard Furrer. Grâce, entre autres difficultés, à trois triples sauts parfaitement réussis. Photo ASL



Myriam Oberwiler, Genevoise d'adoption, a remporté chez elle le titre national. Prophète en son pays donc, aux dépens de la Grisonne Sandra Cariboni. Photo ASL

Dans trois compétitions sur quatre, les juges des championnats suisses de patinage artistique 1984, à la patinoire des Vernets à Genève, n'ont pas eu de difficulté pour attribuer le titre national. Seule l'épreuve féminine, dans laquelle les trois postulantes à la victoire ont confirmé leurs prétentions par une bonne prestation en libre, a donné lieu à une empoignée serrée.

La Genevoise d'adoption Myriam Oberwiler (21 ans) est parvenue à refaire le handicap concédé dans les imposés et à détrôner de justesse la championne 1983, Sandra Cariboni. Les deux patineuses ont terminé à égalité de points, mais la victoire a récompensé celle qui s'était montrée la meilleure dans le programme libre. Chez les messieurs, le titre est revenu au Zurichois Oliver Höner (17 ans), déjà vainqueur en 1979, 1980 et 1982. La danse sur glace a consacré pour la troisième fois Graziella et Marco Ferpozzi, alors que dans la compétition par couples, Gaby et Jörg Galambos, seuls en lice, ont obtenu les minima nécessaires pour se voir attribuer leur quatrième couronne nationale, après 1978, 1981 et 1982.

Une seule des treize patineuses en lice, Myriam Oberwiler, a présenté samedi une exhibition digne du niveau international, au niveau des difficultés programmées tout au moins. L'exécution, malgré une musicalité et des qualités techniques indéniables, ne fut pas parfaite: une chute sur un double axel, une réception difficile et une autre aidée de la main ont en effet quelque peu terni la présentation de la Genevoise. Cela n'a toutefois pas suffi à Sandra Cariboni, victime d'une chute sur le toeloop, pour conserver son bien, malgré des progrès indéniables. Sa sœur Claudia laissa une remarquable impression sur le plan chorégraphique, mais on connaît ses limites sur le plan techni-

que. La médaille de bronze est revenue à Manuela Tschupp (16 ans), tout comme en 1982.

Oliver Höner, conseillé par son frère Daniel, a présenté trois triples sauts parfaitement réussis, n'en manquant un quatrième que de peu. Son principal rival, le détenteur du titre Richard Furrer, peut s'estimer satisfait, quant à lui, d'avoir obtenu la médaille d'argent: les triples sauts des trois concurrents genevois ont failli faire pencher la balance... Graziella et Marco Ferpozzi méritent pour leur part un coup de chapeau pour leur présentation en danse, notamment leur excellente interprétation de la musique. Les Galambos, enfin, ont obtenu un titre par couples que personne ne leur disputait, avec des notes moyennes. Ils ont tout de même obtenu le minimum nécessaire pour se voir attribuer la médaille d'or, contrairement à ce qui s'était passé à Arosa en janvier dernier.

Les résultats: Dames: 1. Myriam Oberwiler (Genève) 4,4 (première en libres); 2. Sandra Cariboni (Davos) 4,4; 3. Manuela Tschupp (Adelboden) 6,6; 4. Mirella Grazia (Genève) 0,9; 5. Claudia Cariboni (Davos) 9,4; 6. Esther Steinfels (Küsnacht) 10,8; 7. Kathrin Schröter (Zurich) 17,0; 8. Diana Bachofen (Dübendorf) 17,2; 9. Magdalena Kredl (Davos) 18,2; 10. Graziella Hort (Lugano) 18,8. Libre: 1. Oberwiler 1,0; 2. Sandra Cariboni 2,0; 3. Steinfels 3,0; 4. Tschupp 4,0; 5. Grazia 5,0; 6. Claudia Cariboni 6,0; 7. Kredl 7,0; 8. Schröter 8,0.

Messieurs: 1. Oliver Höner (Zurich) 2,0; 2. Richard Furrer (Wetzikon) 5,4; 3. Didier Dieufils (Genève) 6,6 (meilleur classement en libre); 4. Paul Sonderegger (Genève) 6,6; 5. Eugenio Biaggini (Genève) 9,4. Libre: 1. Höner 1,0; 2. Dieufils 2,0; 3. Furrer 3,0; 4. Sonderegger 4,0; 5. Biaggini 5,0.

Couples: 1. Gaby et Jörg Galambos (Illnau/Effretikon) 1,4 (total minimum requis atteint).

Danse: 1. Graziella et Marco Ferpozzi (Weinfelden) 2,0; 2. Salomé Brunner/Markus Merz (Illnau/Effretikon) 5,0 (meilleur classement en libre); 3. Claudia et Daniel Schmidlin (Rorschach) 5,0; 4. Gaby Schuppli/Roland Mäder (Wintertour/Bâle) 6,6; 5. Sophie Czink/Michael Hug (Bâle) 9,4. Libre: 1. Ferpozzi/Ferpozzi 1,0; 2. Brunner/Merz 2,0; 3. Schmidlin/Schmidlin 3,0; 4. Schuppli/Mäder 4,0; 5. Czink/Hug 5,0.

Les sélections pour Budapest

A l'issue des championnats nationaux, l'Union suisse de patinage a retenu un représentant helvétique par discipline pour les championnats d'Europe, qui auront lieu à Budapest du 9 au 14 janvier. Une place parmi la première moitié des concurrents à ces européens pourrait valoir à son auteur un billet pour les Jeux olympiques de Sarajevo. Pour la compétition féminine, la Suisse a le droit d'envoyer deux concurrentes aux Jeux. L'USP proposera en tout état de cause au Comité olympique suisse (COS) et au Comité national pour le sport d'élite (CNSE) de retenir Myriam Oberwiler.

La sélection pour les championnats d'Europe: Dames: Sandra Cariboni (Davos). Remplaçante: Manuela Tschupp (Adelboden). Messieurs: Oliver Höner (Zurich). Couples: Gaby et Jörg Galambos (Illnau/Effretikon). Danse: Graziella et Marco Ferpozzi (Weinfelden). Remplaçants: Salomé Brunner/Markus Merz (Illnau/Effretikon).

BOXE: le titre mondial des coq ne change pas de poings...

L'Américain Jeff Chandler a conservé son titre de champion du monde des poids coq (version WBA) en battant son compatriote Oscar Muniz, par arrêt de l'arbitre à la septième reprise d'un combat prévu en quinze rounds, à Atlantic City (New Jersey). Il s'agissait d'un match revanche entre les deux hommes. En juillet dernier, Muniz avait battu Chandler aux points en dix reprises, alors que le titre de ce dernier n'était pas en jeu.

Cette fois, la victoire de Chandler n'a souffert d'aucune discussion. Son courageux adversaire lui opposa en effet une très sérieuse résistance mais, handicapé par une profonde coupure à l'œil gauche, subit dès le deuxième round, Muniz

eut finalement s'incliner quand l'arbitre arrêta, très sagement, le combat.

Chandler avait attaqué en force dès la reprise initiale et avait dominé Muniz dans les trois premiers rounds. Celui-ci se reprenait cependant très bien et réussissait même à toucher clairement plusieurs fois le champion. A partir du quatrième round, Muniz, l'œil gauche sévèrement tuméfié et saignant en outre abondamment de la bouche, ne boxait plus que par instinct. Vingt-trois secondes après le début de la septième reprise, l'arbitre décidait de mettre fin à sa punition en arrêtant le combat.

Chandler a signé sa 33e victoire, contre 1 défaite et 2 nuls. Quant à Muniz, son palmarès est désormais de 37 victoires, 4 défaites et 3 nuls.

AUTOMOBILISME: RUMEURS DÉMENTIES PAR BALESTRE

«Il n'y a pas de problème d'essence en F1»

Le président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), Jean-Marie Balestre, a démenti, à Paris, qu'une quelconque équipe de formule 1 ait pu utiliser une essence non conforme au règlement pendant la saison 1983.

Au cours de son habituelle conférence de presse, quelques minutes avant la remise des prix annuelle, où le Brésilien Nelson Piquet allait recevoir le sien pour son titre de champion du monde des pilotes, le président de la FISA a balayé d'un «il n'y a pas eu de problèmes d'essence en formule 1 cette saison» les rumeurs insistantes qui avaient couru la veille au sujet des prélèvements de carburant effectués sur la voiture du Brésilien lors des grands prix d'Allemagne à Hockenheim et d'Italie à Monza.

Ces rumeurs, qui avaient pourtant pris naissance dans les parages immédiats du comité exécutif de la FISA, faisaient état d'un indice d'octane de 102,8 dans l'essence prélevée sur la Brabham du Brésilien, à Monza notamment, où il avait triomphé, alors que le Français Alain Prost (Renault), battu de deux points à l'issue du championnat, avait abandonné. Il était également question d'une densité de l'essence qui laissait planer des doutes sur la nature exacte du carburant.

Sur le problème de l'indice d'octane, le président de la FISA, sans relever le chiffre avancé, a précisé: «Trois laboratoires officiels du pétrole, français, britannique et sud-africain, à qui nous avons confié les expertises, nous ont indiqué que pour un indice de 102, une tolérance de 0,9 devait être accordée.» Pour la densité de l'essence, M. Balestre a été encore plus catégorique: «Cette mesure n'existe pas dans le règlement technique de formule 1 et n'a jamais été effectuée. Le règlement ne demande pas, non plus, que l'essence utilisée provienne du commerce et toutes les équipes utilisent des essences préparées spécialement pour la compétition.»

En conclusion, le président de la FISA a indiqué: «Etant donné que la FISA ne doit et ne peut prendre en considération que les informations fournies par les laboratoires officiels, sa conclusion est que l'essence utilisée par toutes les voitures contrôlées pendant la saison 1983 répondait aux normes réglementaires.»

Affaire d'essence offK+CG+kent close donc. Il n'en reste pas moins que ce problème de l'essence avait déjà fait grand bruit en Afrique du Sud, lors du dernier Grand Prix de la saison, et que les constructeurs réclament un renforcement des contrôles et de la réglementation dans ce domaine pour 1984...

CYCLISME: FINIES LES VACANCES!

Paul Köchli et Hinault: innovation

Finies les vacances! Le Français Bernard Hinault, qui aura été le grand absent de la seconde moitié de la saison, a déjà lancé sa campagne 1984.

Autour du Suisse Paul Köchli, l'entraîneur, et de Philippe Crépel, le manager, Bernard Hinault a réuni au Grand-Bornand ses futurs équipiers du groupe La vie claire, pour une première prise de contact collective et un stage d'oxygénation.

Jusqu'au 23 décembre, sous le contrôle de Paul Köchli, qui a eu tôt fait de faire la conquête des coureurs, ceux-ci alterneront ski de fond et ski alpin. Ils suivront ensuite un programme de préparation per-

sonnalisé et se retrouveront pour un nouveau stage, du 21 au 28 janvier, dans la région de Saint-Malo, lequel aura pour thème principal le cyclo-cross.

L'équipe mettra ensuite le cap sur l'Espagne où, rompant avec la tradition azuréenne, elle installera son camp d'entraînement. Philippe Crépel a justifié ce choix par des raisons économiques mais aussi de sécurité, les épreuves de début de saison sur la Côte manquant, selon lui, de sérieux dans l'organisation.

Quant au programme définitif de la saison, il est en cours d'établissement.

Cent quatre jours de course

S'il est d'ores et déjà acquis que Hinault disputera le Tour de France et le Tour of America, et qu'il sera absent de Paris-Roubaix, bien des points d'interrogation subsistent. A l'heure actuelle, son programme compte cent quatre jours de course, ce qui correspond à ses souhaits. Dans une conférence de presse, Bernard Hinault a estimé qu'il avait la meilleure équipe du peloton international et qu'il n'avait pas à redouter la concurrence de la génération montante. En vérité, une grande confiance semble animer le grou-

pe, et la présence de Paul Köchli n'y est pas étrangère. Des coureurs expérimentés comme Maurice le Guilloux, Marc Gomez et Bernard Vallet en sont déjà à reconnaître qu'ils n'avaient jamais su s'entraîner avant! Quant à Hinault, il avoue: «Si j'avais connu Paul il y a cinq ans, je me serais vraisemblablement attaqué au record de l'heure.»

Avec une préparation menée scientifiquement et un programme de courses bien dosé, Hinault veut faire triompher des idées et une conception du métier qu'il n'avait pu mettre en pratique jusqu'ici. En quelque sorte, avec Paul Köchli et Philippe Crépel pour complices, Hinault innove.

JUDO

Première en coupe d'Europe

Pour la première fois dans son histoire, l'équipe de Rüsselsheim a remporté la coupe d'Europe des clubs. Dans une finale entièrement oest-allemande, Rüsselsheim, le «tombeur» de Granges en demi-finales, avait perdu 3-4 à l'aller contre le champion de RFA München-Grosshadern. Il l'a emporté par 3-1 lors du match retour. Les Münichois ont toutefois déposé un protêt au terme de cette finale retour, leurs adversaires ayant, de leur avis, aligné un joueur non qualifié.

Un combat Coetzee - Holmes?

Le Sud-Africain Gerrie Coetzee, champion du monde des poids lourds (WBA), rencontrera Larry Holmes, qui n'est plus officiellement reconnu comme champion du monde par le WBC, en juin ou juillet prochain à Las Vegas, indiquait dimanche la presse sud-africaine. Le contrat de plusieurs millions de dollars aurait été signé samedi par le boxeur sud-africain, précisait la presse de Johannesburg.

Avant cette rencontre, Gerrie Coetzee doit remettre en jeu son titre contre un adversaire non encore désigné. Le combat se déroulera en mars prochain à Sun-City, un complexe de jeux et de loisirs situé au «homeland» sud-africain du Bophuthatswana. Coetzee a toutefois qualifié de «mise en jambes» le combat prévu pour le mois de mars, ajoutant qu'il livrera contre Larry Holmes «le combat de sa vie».

BASKETBALL-LNA: FRIBOURG OLYMPIC – MONTHEY 102-82 (45-34)

POMME AVEC LE BOUR!

Fribourg Olympic: D. Hayoz 2 (0 tir réussi sur 3, 2 lancers francs sur 3), Zahno 0 (0/1), Hicks 21 (9/15, 3/4), Alt 4 (1/3, 2/4), N. Hayoz 4 (2/4), Dousse 18 (6/11, 6/10), Wiley 22 (9/18, 4/5), Briachetti 16 (7/13, 2/3), Rossier 15 (6/10, 3/5). Coach: Matan Rimac.

Monthey: Merz 0 (0/2), Reed 31 (12/17, 7/8), Buffat 4 (2/6), Grau 0 (0/4, 0/2), Descartes 16 (7/16, 2/2), Edmonds 29 (12/21, 5/6), Givel 2 (1/3), Pottier 0 (0/1). Coaches: Gay et Tissières.

Notes: salle de Sainte-Croix. 1300 spectateurs. Arbitres: MM. Busset et Bendayan. Fautes: 21 contre Fribourg dont cinq à Wiley (37'53); 23 contre Monthey. Cinq de base: Hicks, Dousse, Wiley, Briachetti et Rossier pour Fribourg; Merz, Reed, Buffat, Grau et Edmonds pour Monthey. Les deux équipes sont au complet.

Tirs: 40 sur 78 pour Fribourg (51,2%); 22 lancers francs sur 34 (64,7%), 34 sur 70 pour Monthey (48,5%); 14 lancers francs sur 18 (77,7%).

Evolution du score: 5e 14-8; 10e 23-14; 15e 37-26; 20e 45-34; 25e 55-47; 30e 66-51; 35e 81-66; 40e 102-82.

La salle de Sainte-Croix. Voilà un nom bien porté. Un nom qui symbolise avec une précision tout helvétique le calvaire du BBC Monthey, samedi en parquet fribourgeois. On espérait un exploit. Il aurait fallu un miracle pour que les Valaisans s'en reviennent avec les deux points. Au-delà du résultat, on attendait la manière. On eut droit ni à l'un ni à l'autre. Triste constat, avouons-le, pour une formation qui fit jaser et qui attirait, par conséquent, une foule record du côté de Pérolles. Le public dut ainsi se satisfaire de la chevauchée solitaire de la bande à Rimac. Au lieu d'un duel, il assista à un «one-team-show». Au lieu d'un dialogue, il écouta la faconde zozette. Il vit une équipe et un fantôme.

sur toute la surface de jeu. Gêné dans sa construction, coincé dès l'idée d'élaboration émise, dérangé par le système adverse, le club chablaisien perdit les pédales. Et une quantité incalculable de balles qui finirent régulièrement dans son pro-



De notre envoyé spécial
Christian Michellod

pre panier. D'un côté, on se croyait au royaume du savon noir. De l'autre, à celui de l'efficacité décuplée. D'un côté, on offrait des cadeaux.

De l'autre, on les débailait à la vitesse grand «V». Et adieu, Monsieur le Rêve!

MONSIEUR HICKS

Et bonjour Monsieur Hicks! Epoustouffiant, le bonhomme. Intraitable aux rebonds, seigneurial dans ses spectaculaires contres, le prénommé Kelvin fit un match à vous couper le souffle. Du moins celui de ce Monthey trop hébété et trop gentillet pour oser l'irrespect. A l'image d'un Buffat beaucoup moins tranchant qu'à l'accoutumée, la peur au bout des bras et de son dribble bloqué.

UNE PENSÉE POUR L'ÉPONGE

Mais il faut quand même vous dire que si Fribourg déclassa souvent son adversaire, à coups de vivacité, de rapidité et d'adresse, il ne laissa pas une impression foudroyante en début de rencontre. C'est-à-dire lorsqu'elle se joua. Lorsque l'écheveau se démêla. A ces instants-là, Monthey tailla lui-même la croix qu'il dut ensuite porter jusqu'à la sirène finale. Par sa lenteur, son inattention, son manque de réaction et de réflexe.

Face à une formation d'envergure moindre, l'erreur peut ne pas être cruelle. Face à Fribourg et à son opportunisme, elle ne pardonne pas. De terribles uppercuts au visage d'un Monthey qui poursuivit le combat presque k.o. debout, avec l'idée apparente d'un jet d'éponge libérateur.

PATRICK: LA SURPRISE

Au brillant Hicks, aux solides Dousse, Briachetti, Rossier, les Valaisans n'eurent pas grand-chose à offrir en guise de résistance.

Quelques éclats américains et surtout, ô la bonne surprise, la volonté et l'efficacité du blond Patrick dont on espère enfin que cette rencontre «déclique» ses moyens.

Monthey, samedi, avait donc enfin Descartes dans les mains. S'il fut pomme avec le bour, il peut s'en prendre grandement à lui-même.

Dommage et bonnes fêtes... quand même!

Ch. Michellod

Dominique Hayoz (à droite) et Fribourg n'ont jamais été inquiétés par Monthey. Sauf par Descartes (à gauche), la seule bonne surprise de la soirée. (Photo Bussien)



LNA: trois équipes sur les talons montheyensans

Le pôle d'attraction de la 13e journée du championnat de ligue nationale A se situait à Nyon, où le club local, deuxième au classement, recevait Lugano, quatrième. Les Vaudois se sont imposés très facilement par 101-65, poursuivant ainsi leur coude-à-coude avec Vevey, vainqueur de Vernier vendredi. Quant aux Tessinois, ils sont maintenant distancés de 6 points par les deux leaders et de 4 longueurs par Fribourg Olympic, qui l'a emporté de 20 points face à Monthey. Champel a pour sa part mis fin

à une série de défaites en s'imposant par la plus petite des marges (qui lui a souvent été fatale) contre Lemania (81-80). Les Morgiens battus, comme Vernier et Lucerne (à Pully), rien ne change en fin de classement.

Vevey - Vernier	92-64
Nyon - Lugano	101-65
Pully - Lucerne	107-96
Champel - Lemania	81-80
Momo - SF Lausanne	94-84
Fribourg-Monthey	102-82

CLASSEMENT

1. Vevey	13 11 2 +260 22
----------	-----------------

2. Nyon	13 11 2 +203 22
3. Fribourg	13 10 3 +161 20
4. Lugano	13 8 5 + 11 16
5. Monthey	13 7 6 - 12 14
6. SF Lausanne	13 6 7 + 11 12
7. Pully	13 6 7 - 2 12
8. Champel	13 6 7 - 9 12
9. Momo	13 5 8 - 70 10
10. Vernier	13 4 9 - 27 8
11. Lemania	13 2 11 -165 4
12. Lucerne	13 2 11 -315 4

En savoir plus

● **Nyon - Lugano 101-65 (49-31)**
Collège du Rocher. - 900 spectateurs. - Arbitres: Martin, Roagna.

Nyon: Charlet 6, Klima 15, Gothuey 6, Guy 32, Nussbauer 2, Fischer 2, Evans 28, Girard 10.

Lugano: Scubla 5, Heck 7, Noseda 6, Gaggini 6, Ciotti 3, Green 24, Fabris 2, Hood 10, Scuto 2.

● **Pully - Lucerne 107-96 (57-43)**
Collège Arnold-Reymond. - 300 spectateurs. - Arbitres: Beauvoir, Loye.

Pully: Pruitt 20, Luginbühl 4, Cavaliere 4, Pelli 10, Reichen 14, Diaz 10, Roubaty 2, Seeger 2, Boston 39, Carmona 2.

Lucerne: Dünner 6, Damjanovic 50, Djoric 3, Runkel 2, Peter 19, Portmann 16.

● **Champel - Lemania 81-80 (42-40)**
Pavillon des Sports. - 350 spectateurs. - Arbitres: Leemann, Berner.

Champel: Kendrick 24, Boulat 3, West 16, Lenggenhager

24, Vine 8, Brandt 6.
Lemania: Schneider 14, Zivkovic 25, Borno 10, Girard 4, Mkrnjic 4, Krstulovic 23.

● **Momo - SF Lausanne 94-84 (45-43)**

Liceo di Mendrisio. - 250 spectateurs. - Arbitres: Philippoz, Romano.

Momo: Stoffel 2, Cedraschi 12, Dell'Acqua 7, Battistoni 10, McCard 28, Schultz 35.

SF Lausanne: Rindone 3, Stockalper 20, Zali 18, Badoux 15, Billiguy 22, Speicher 6.

Statistiquement vôtre

● **Marqueurs:** 1. Wiley (Fribourg) 405 p. 2. Guy (Nyon) 399. 3. Shulz (MoMo) 374. 4. Boston (Pully) 372. 5. Pruitt (Pully) 351. 6. Green (Lugano) 350. 7. Stockalper (Vevey) 338. 8. Reed (Monthey) 336. 9. Kendrick (Champel) 335. 10. MacCORD (Momo) 307. Puis: Stockalper (Lausanne) 257, Lenggenhager (Champel) 238, Zali (Lausanne) 229, Etter (Vevey) 202, Dousse (Fribourg) 179.

● **Tirs étrangers:** 1. Boston (Pully) et Speicher (Lausanne) 70%. 3. Evans (Nyon) et Hicks (Fribourg) 64%. 5. Reed (Monthey) et Wiley (Fribourg) 63%.

● **Tirs suisses:** 1. Stockalper (Vevey) 64%. 2. Diaz (Pully) 63%. 3. Stockalper (Lausanne) 62%.

● **Lancers francs étrangers:** 1. Pruitt (Pully) 95%. 2. Guy (Nyon) 93%. 3. Boston (Pully) et Damjanovic (Lucerne) 85%. 5. Reed (Monthey) 84%.

● **Lancers francs suisses:** 1. Buffat (Monthey) 85%. 2. Lenggenhager (Champel), Stockalper (Vevey) et Stockalper (Lausanne) 83%.

● **Rebonds:** 1. West (Champel) 217. 2. Boston (Pully) 199. 3. Shulz (Momo) 190. 4. Hicks (Fribourg) et Hood (Lugano) 171. **Puls:** G. Reichen (Pully) 81, Ruckstuhl (Vevey) 75, Vine (Champel) 57.

● **Assists:** 1. Odems (Vernier) 85. 2. Buffat (Monthey) 72. 3. Boylan (Vevey) 67. 4. Stockalper (Lausanne) 58. 5. Kendrick (Champel) 47. 6. Boston (Pully) 42. 7. Guy (Nyon) et Pruitt (Pully) 41.

Pour les tirs: minimum 5 tirs par match. - Pour les lancers francs: min. 2 par match. - Les statistiques de Lucerne et de Morges n'ont pas été communiquées.

LNB

Chêne - Meyrin	73-64
Viganello - Massagno	74-92
Neuchâtel - Stade	81-80
Reussbühl - Beaugard	84-63
Slon WB - Bellinzona (Bellinzona pas arrivé)	2-0-1
Wetzikon - Birsfelden	78-96

CLASSEMENT

1. Slon WB	10 9 1 +149 18
2. Birsfelden	10 9 1 +134 18
3. Massagno	10 7 3 +135 14
4. Reussbühl	10 6 4 + 17 12
5. Neuchâtel	10 6 4 - 5 12
6. Chêne	10 5 5 + 74 10
7. Meyrin	10 5 5 + 31 10
8. St. Français	10 4 6 - 62 8
9. Beaugard	10 4 6 - 91 8
10. Viganello	10 2 8 -128 4
11. Wetzikon	10 1 9 -103 2
12. Bellinzona	10 1 9 -146 2

Première ligue

Cossonay - Bernex	102-72
Marly - Perly	86-73
Saint-Paul - Federale	81-68
Frauenfeld - Vacallo	60-72
Martigny - Birsfelden	92-71
Versoir - Berne	66-95

CLASSEMENT

1. Marly	11 10 1 +127 20
2. Cossonay	10 8 2 +177 16
3. Martigny	11 8 3 +154 16
4. Berne	10 6 4 +108 12
5. Vacallo	11 6 5 - 19 12
6. Perly	11 5 6 + 7 10
7. Bernex	11 5 6 - 74 10
8. Versoir	11 4 7 - 87 8
9. Birsfelden	11 4 7 - 59 8
10. Frauenfeld	10 3 7 - 8 6
11. Federale	10 3 7 -101 6
12. Saint-Paul	11 2 9 -225 4

Le championnat suisse féminin

● **Ligue nationale A:** Pully - Stade Français 64-63 (34-39). Birsfelden - Slon 105-46 (53-22). Versoir - Muraltese 86-79 (50-36). Femina Lausanne - Lucerne 52-60 (14-34). Femina Berne - Pratteln 86-49 (53-31). Baden - Nyon 68-56 (33-28).

Le classement: 1. Femina Berne, Nyon et Birsfelden 11/18. 4. Lucerne et Baden 11/16. 6. Versoir 11/14. 7. Muraltese 10/10. 8. Pully et Femina Lausanne 11/6. 10. Slon 10/4. 11. Stade Français 11/4. 12. Pratteln 11/0.

● **Ligue nationale B:** Wetzikon - Künsnacht 16. 2. SAL, la Chaux-de-Fonds et City Fribourg 14. 5. Vevey et Uni Bâle 8. 7. Wetzikon et Atlantis Zurich 6. 9. Wollishofen 4. 10. ABC Zurich 0.



Coup d'œil sur la NBA: Cliff Robinson des Cleveland Cavaliers se heurte à un mur formé par Rick Mahorn (44) et Jeff Ruland (43). La légende ne dit pas si les Bullets de Washington ont eu le dernier mot. (Bélin AP)